LE DEVOIR

Vol. LXXVII — No 237 ★ Pluvieux. Max.: 14. Demain: quelques averses (détail en page 17) Montréal, mardi 14 octobre 1986

extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents
Côte-Nord, Gaspésie, Toronto, Nouveau-Brunswick: 60 cents
50 CENTS

Tassé le Bonnier
Pour vos REA
Tassé & Associés, Limitée (514) 879-2100

L'IDS fait une première victime

LA « GUERRE DES ÉTOILES » A FAIT AVORTER DES ACCORDS DE DÉSARMEMENT « EXTRÊMEMENT IMPORTANTS » À REYKJAVIK

M. Mikhaïl Gorbatchev

(AFP) — Le week-end islandais a débouché sur un fiasco : à l'issue de 11 heures et demie de discussions, le président Ronald Reagan et le numéro un soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, n'ont pu tomber d'accord sur quoi que ce soit.

Américains et Soviétiques ne s'entendent pratiquement que sur un seul point : un ensemble d'accords, en particulier sur le désarmement, a capoté in extremis sur l'Initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan.

Les résultats de la rencontre du président américain et du numéro un soviétique ont été accueillis hier avec déception dans la plupart des capitales, où l'on a cependant souvent souligné que l'échec du sommet n'engage pas l'avenir des négociations entre les deux Grands.

À Moscou, l'agence Tass a estimé, dans un de ses premiers commentaires, que l'échec des discussions « risque d'entraîner une dégradation des relations entre les États-Unis et leurs alliés ».

La population de la capitale soviétique a accueilli avec consternation, dimanche soir, les mots très durs employés à la télévision, depuis Reykjavik, par M. Gorbatchev pour dénoncer l'intransigeance américaine sur la « guerre des étoiles » : « Notre rencontre a échoué. La situation est dramatique. »

Au siège de l'OTAN, à Bruxelles, les ministres des Affaires étrangères de l'alliance atlantique ont estimé unanimement que « rien n'était perdu » avant les pourparlers de Vienne sur la sécurité en Europe, et que « le président Reagan a obtenu des résultats remarquables qui ouvrent des possibilités pour des progrès significatifs ».

À Washington, le sénateur Richard Lugar, président de l'influente commission des affaires étrangères du Sénat, a déclaré que le président Reagan « avait évité de tomber dans un piège en rejetant l'offre alléchante de désarmement faite par M. Gorbatchev ».

Les démocrates, toutefois, ont estimé que le président Reagan avait raté une occasion unique. « Une grande occasion historique se présentait en Islande, mais elle a été sacrifiée — du moins pour le

Voir page 10: Reykjavik

M. Ronald Reagan

Un échec relatif

Une analyse de
JOCELYN COULON

L'INITIATIVE de défense stratégique (IDS) aura donc fait capoter le sommet de Reykjavik. Comment pouvait-il en être autrement alors que, depuis des mois, les deux parties avaient clairement exprimé leurs positions sur le projet de bouclier spatial américain ? Cependant, au-delà de cette opposition fondamentale, la rencontre Reagan-Gorbatchev a permis de faire avancer de nombreux dossiers sur le contrôle des armements, et on peut être raisonnablement optimiste quant à la conclusion d'ententes d'ici la fin du mandat du président américain.

Ronald Reagan le répète depuis le 23 mars 1983 alors qu'il annonça au monde stupéfait son programme de « guerre des étoiles » : l'IDS n'est pas négociable, elle ne peut même pas être échangée contre une réduction draconienne des armes nucléaires. Tout au plus, est-il prêt à des aménagements pour en différer son déploiement et en limiter son ampleur. Cette profession de foi, il l'a répétée aux Nations unies en septembre et quelques minutes après sa rencontre avec le secrétaire général soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev.

Les Soviétiques n'en démordent pas : l'IDS représente une menace réelle contre la stabilité militaire entre les deux Grands. Pour eux, il n'est pas question de lier une réduction importante des armes nucléaires au développement et au déploiement d'un bouclier spatial. M. Gorbatchev a bien illustré la position soviétique en déclarant qu'il « faudrait être fou pour accepter la proposition américaine ».

Pour bien des observateurs, cette intransigeance de part et d'autre a empêché le sommet de connaître un dénouement heureux. En fait on attendait beaucoup de cette rencontre trop rapidement organisée et qui n'avait, faut-il le rappeler, qu'un caractère exploratoire. Reykjavik devait paver la voie à un sommet plus important des deux superpuissances à Washington. Le résultat est certes décevant, puisqu'aucune date n'a été fixée pour ce sommet, toutefois il serait présompteux de croire que le

Voir page 10: Échec

LE MÉTRO DE MONTRÉAL A 20 ANS

Trois milliards d'usagers

ANGÈLE DAGENAIS

On le prend vraiment pour acquis maintenant. On n'en parle plus que pour annoncer une grève, une panne, une réparation ou l'inauguration d'une nouvelle station. Le métro est aujourd'hui tellement intégré à la vie montréalaise qu'il se passe de tout commentaire. Et pourtant il ne faudrait pas passer sous silence qu'il fête ce matin même ses vingt ans d'existence et ses trois milliards de passagers...

Après cinq années de travaux (1961-66) auxquels contribuèrent quelque 5000 travailleurs, le métro de Montréal fut inauguré en grande pompe le 14 octobre 1966. Il comportait alors deux lignes, Papineau/Atwater d'un côté et Henri-Bourassa/Place d'Armes de l'autre, totalisant une vingtaine de stations.

L'an prochain, le Service de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) doit inaugurer les six dernières stations de la ligne 5 qui compléteront le réseau souterrain de Montréal et des villes de banlieue (65 stations). Le cycle de construction semble en effet complété puisque le principal financier du réseau, le gouvernement québécois, ne veut plus payer, considérant que l'ensemble des Québécois ont suffisamment pourvu les Montréalais en infrastructures « lourdes » de transport. La CUM est présentement à démanteler le Bureau de transport métropolitain (BTM) qui a conçu et construit le métro de l'île de Montréal, faute d'ouvrage...

Il reste encore, après 20 ans, $ 117 millions à payer à la Ville de Montréal sur le réseau initial! Par comparaison, les Montréalais payent encore $ 172 millions au compte de la dette olympique. Creusés en grande partie dans le roc solide de l'île, le métro montréalais et ses prolongements coûteront très cher, bien au-delà du milliard de dollars mais il accomode plus de 700,000 passagers par jour — 200 millions par année — soit un résident sur quatre du grand Montréal.

En plus du réseau de transport proprement dit, le métro a donné naissance à la plus grande ville souterraine du monde: une trentaine d'édifices commerciaux, administratifs et résidentiels, un millier de boutiques, deux gares ferroviaires, huit hôtels, une centaine de restaurants et de bars, plus de vingt salles de cinéma, la Bourse de Montréal, le plus important complexe culturel du Québec (la Place des Arts), 25 succursales bancaires, etc, lui sont directement reliés par l'entremise notamment de deux longs corridors souterrains. La station de métro McGill est devenue l'un des plus grands complexes commerciaux intégrés d'Amérique du Nord, contribuant sans contredit à l'essor phénoménal de développement de l'ouest de la ville. Le métro serait responsable, dit-on, de 65 % de l'achalandage des commerces du centreville.

Non seulement le métro de Montréal fait-il école par son concept original d'ingénierie (premier métro à rouler entièrement sur pneus) et d'architecture utilitaire mais il a mis également à contribution des artistes et artisans du Québec qui ont ajouté la touche finale aux travaux, chacun y allant d'une sculpture, peinture, verrière, céramique ou mosaïque, sans compter le design ornemental qui donne cohérence à l'ensemble. Les architectes, au départ, ont dû se faire tirer l'oreille pour s'impliquer dans le projet prétextant qu'il s'agissait de simples travaux publics. Finalement, un architecte a été désigné pour concevoir chacune des 65 stations du réseau.

Pour ceux qui l'ignoreraient encore les 759 voitures du métro parcourent environ 62 millions de km par année. Même sans neige, grêle, verglas, foudre ou tornades, c'est encore le moyen de transport le plus rapide en ville: la vitesse moyenne est de 42 km à l'heure, sans feux de circulation et problèmes de stationnement! Aux heures de pointe, les rames se succèdent à chaque trois minutes; elles peuvent accueillir quelque 1200 personnes et il ne faut généralement pas plus de dix secondes pour que les passagers aient pris place dans le métro.

Le métro est intégré à 150 lignes d'autobus et à deux lignes de trains de banlieue. Un titre unique de transport permet à un grand nombre d'écoliers, de travailleurs et de personnes âgées de profiter de façon illimitée des services de l'autobus et du métro, pendant une période d'un mois, pour un prix, hélas, indexé à tous les ans ou même deux fois par année!

Montréal était dans les années 60 la septième ville en Amérique du Nord à se doter d'un métro souterrain. Il semble qu'elle ait cogité pendant un bon 50 ans avant de passer à l'action. En effet, il semble que dès 1910, la *Montreal Street Railway Company*, entreprise de transport privé à l'époque, a fait modifier sa charte pour pouvoir aménager et exploiter des voies ferrées souterraines. Ce projet de même qu'un autre élaboré pendant deux ans par la nouvelle *Commission de transport de Montréal*, créée en 1951, restèrent en plan, faute de fonds. C'est Jean Drapeau qui fit un bout de chemin « électoral » avec ce projet en 1960, année où il repris le pouvoir à la mairie après l'intérim de trois ans qu'assura Sarto Fournier.

Le « Bureau du métro » fut constitué en 1961 et l'année suivante démarrèrent officiellement les travaux de construction du réseau souterrain. Les premières voitures du métro sortirent des ateliers de la Canadian Vickers dans l'est de Montréal, Bombardier n'obtenant de contrat qu'à partir de 1974. Depuis lors ce constructeur québécois a réussi à décrocher une série de contrats nationaux et internationaux d'une valeur totale de $ 2 milliards de Montréal, New York, Chicago, Portland, Mexico et des réseaux de transport de banlieue du Québec, de l'Ontario mais également des états du New Jersey, New York et du Connecticut. Grâce au premier contrat de $ 98 millions que lui offra le Bureau de transport de Montréal en 1974, Bombardier a pu développer un nouveau secteur d'activité qui occupe aujourd'hui quelque 1500 personnes à ses bureaux de Montréal et ses usines de La Pocatière.

Photo Jacques Grenier

Inauguration, en 1980, de la station Place St-Henri. On reconnaîtra sur la photo MM. Jean Drapeau, Pierre Des Marais II, Lawrence Hanigan et le ministre des Transports de l'époque, M. Guy Tardif.

CONGRÈS DES JEUNES LIBÉRAUX CANADIENS

Les partisans de Turner font des gains importants

MAURICE GIRARD

BEAUPORT (PC) — Les partisans de John Turner ont enregistré d'importants gains, le week-end dernier, au premier Forum québécois des jeunes du Parti libéral du Canada, qui réunissait 200 militants de moins de 24 ans au manoir Montmorency, près de Québec.

En terme de nombre, les pro-Turner sortent gagnants. Ils ont réussi à rafler la totalité des 54 délégués qui feront partie du groupe des 817 Québécois appelés, en novembre à Ottawa, à se prononcer par scrutin sur le leadership du chef de l'opposition à la Chambre des Communes.

Mais ce sont les « révisionnistes » anti-Turner qui ont volé la vedette. Après avoir annoncé en assemblée qu'ils contesteraient par protêt le mode de sélection des délégués, ils sont sortis bruyamment de la salle de délibération pour entreprendre, devant la presse, une longue dénonciation de l'organisation du Forum.

Ils devaient en quelque sorte avoir gain de cause puisque la direction de la Commission

Voir page 10: Congrès

Le séisme a fait 890 morts au Salvador

SAN SALVADOR (AFP) — Le président salvadorien, M. Jose Napoleon Duarte, a annoncé dimanche soir, au cours d'une conférence de presse, que le tremblement de terre qui a frappé vendredi San Salvador a fait jusqu'à présent 890 morts, 10,000 blessés et entre 150,000 et 200,000 sans-abri.

Le président salvadorien a ajouté qu'il restait « encore beaucoup plus de personnes ensevelies dans les décombres des immeubles effondrés ».

Selon un bilan effectué par des volontaires d'organisations humanitaires, qui travaillent avec l'Église catholique salvadorienne, de nombreux quartiers populaires ont été gravement touchés par le séisme et des centaines de sinistrés manquent d'un toit, d'un abri, d'eau potable, de médicaments. Des maladies provoquées par des infections intestinales et des blessures infectées commencent à faire leur apparition. Dans certains endroits, les vivres viennent à manquer.

La pluie qui tombe depuis dimanche soir aggrave encore la situation dans la capitale salvadorienne, où la terre continue à trembler de façon intermittente.

Pourtant, dans les ruines du centre commercial Ruben-Dario, une fillette de six ans a pu s'arracher, par ses propres moyens, des gravats sous lesquels elle était coincée depuis 48 heures.

Quinze autres personnes ont été retrouvées vivantes dans les ruines de ce bâtiment de

Voir page 10: Séisme

ÉCONOMIE

TITRES RÉA À 100 % : DES RATIOS FORT VARIABLES

Les titres admissibles au régime d'épargne-actions du Québec et permettant une déduction équivalente à 100 % de leur prix d'achat qui ont été annoncés ces deux dernières semaines présentent des ratios cours-bénéfice variant dans une forte mesure les uns par rapport aux autres. Des bons et des moins bons. **Page 11**

SPORT

LA PLUIE S'EN MÊLE

Le mauvais temps a forcé le président de la Ligue nationale, Chub Feeney, à contremander le match d'hier entre les Mets de New York et les Astros de Houston. Le match a été remis à aujourd'hui, mais on prévoit que la Température pourrait encore faire des siennes. Dans l'Américaine, les Red Sox ont échappé de justesse à l'élimination, dimanche, face aux Angels de Californie, grâce à des circuits de Dave Henderson et de Don Baylor. Le 6e match aura lieu ce soir, à Boston, alors que McCaskill fera face à Boyd.

Page 19

Le silencieux

IMAGINER des similitudes entre l'homme et l'animal, ce n'est faire honneur ni à l'un ni à l'autre.

■

Le printemps et l'automne, deux saisons avec lesquelles on fait trop de sentimentalités.

■

Une façon d'être on ne peut plus faux : jouer à faire naturel.

■

On se méfie bêtement du bon sens; nous avons l'air de tenir à ce que toutes choses soient compliquées.

— ALBERT BRIE

Le Secrétaire PERSONNEL 2001 A+ DE LUXE

LE TRAITEMENT DE TEXTE
LE DICTIONNAIRE
L'ADRESSEUR

IBM PC et compatibles
399,99 $

LOGIDISQUE

LE LOGICIEL PLEIN DE BON SENS

C.P. 485, Succ. Place d'Armes, Montréal (Québec) H2Y 3H3

(514) 842-9551 • 1-800-361-7633

1982 1987 5 ANS D'EXCELLENCE

Arrivage le 21 novembre

Le Beaujolais nouveau vaudra plus de $10; la SAQ en a donc commandé moins

MICHEL VAN DE WALLE

(PC) — Il y aura cette année beaucoup moins de Beaujolais nouveau dans les succursales de la Société des alcools du Québec.

Le vice-président aux Affaires publiques de la SAQ, Jean-Louis Poirier, a indiqué lors d'un entretien accordé à la Presse Canadienne, que le nombre de caisses commandées par la SAQ sera réduit « de façon importante ».

Il n'a pas voulu donner de chiffre précis en raison des négociations qui ont cours avec les fournisseurs.

Le Beaujolais nouveau sera mis en vente le 21 novembre.

L'an dernier, la SAQ avait fait venir de France 40,000 caisses de vin primeur mais avait dû en retourner 8,000 en raison de problèmes de qualité. Finalement, c'est 32,000 caisses qui avaient été vendues au public.

M. Poirier a expliqué que la commande réduite de cette année tient non pas à une désaffection du public mais « au prix élevé » du Beaujolais nouveau.

Il prévoit en effet que les prix seront largement au-dessus de $10.00. L'appréciation relative du franc français par rapport à la monnaie canadienne est l'un des facteurs qui contribuera à la hausse des coûts.

Quant à l'hypothèse déjà évoquée que ce vin soit vendu en vrac, M. Poirier dit qu'elle est toujours discutée mais qu'aucune décision n'est prise. Il fait remarquer que tout l'intérêt pour le Beaujolais nouveau tient au fait qu'il est disponible presque immédiatement après sa mise en bouteille, grâce au transport aérien.

Dans le cas du Beaujolais en vrac, la SAQ devrait le faire venir par bateau, ce qui prend au moins sept jours. L'engouement des amateurs serait alors presque chose du passé.

Autres primeurs

M. Poirier n'écarte cependant pas la possibilité que des vins primeurs d'autres pays soient disponibles cette année à la SAQ, à peu près en même temps que le Beaujolais nouveau.

Il a expliqué que « les Italiens et les Espagnols sont un peu jaloux de la réussite de l'opération de marketing autour du Beaujolais nouveau » et aimeraient bien faire de même.

Le vice-président de la SAQ précise que les services de mise en marché de la société d'Etat se penchent encore sur la question et aucune décision ferme n'est encore prise.

M. Poirier souligne que les fournisseurs italiens se font particulièrement insistants auprès de la SAQ pour qu'elle mette éventuellement en marché des vins primeurs de leur pays.

Ces vins primeurs pourraient également venir par le biais de firmes de mise en marché québécoises.

Fumer, c'est gaspiller
Argent et santé

Les négociations dans les commissions scolaires

Le médiateur recommande un rôle accru des enseignants dans la gestion

(LE DEVOIR) — Mandaté pour débloquer les négociations de l'État québécois avec les enseignants à l'emploi des commissions scolaires, le médiateur Raymond Désilets recommande d'élargir les mécanismes de participation des professeurs à la gestion de leur institution.

Dans son rapport publié, à Québec, juste avant le début du long week-end de l'Action de grâce, le médiateur propose en outre des hypothèses de réglement sur les questions litigieuses de la tâche de l'enseignant, de la sécurité d'emploi et des congés de maladie.

Selon lui, les commissions scolaires devraient soumettre à la consultation de leurs enseignants les règles budgétaires établies par le ministère de l'Éducation.

Les professeurs pourraient en plus participer plus activement au processus d'intégration des enfants en difficulté d'apprentissage et d'adaptation, avance le rapport.

M. Désilets suggère le maintien de la durée de la semaine de travail à 27 heures, dont 22 consacrées spécifiquement à la tâche éducative. Au niveau primaire, les enseignants devraient assurer la surveillance durant les périodes de récréation, propose-t-il. Au secondaire, il reviendrait toutefois au professeur d'établir, après consultation, l'horaire exact des cinq heures restantes.

Le rapport Désilets recommande en outre la fixation d'un minimum annuel de 15 journées pédagogiques à l'intérieur de 200 jours ouvrables et l'établissement d'un calendrier scolaire qui comprenne un minimum de 180 journées de classe.

Le choix du matériel didactique et de la démarche pédagogique propre à un cours appartient à l'enseignant, préconise le rapport.

En matière de sécurité d'emploi, M. Désilets recommande une formule plus avantageuse que la dernière proposition patronale. Les niveaux de salaires des enseignants mis en disponibilité seraient établis à 85 % de leur rémunération habituelle pour la première année, et à 75 % pour les années subséquentes.

Un comité paritaire doté d'un budget triennal de $ 26 millions devrait élaborer les mesures de résorption et de recyclage de ses enseignants, suggère le rapport.

Le médiateur propose également de constituer des listes de rappel pour les enseignants du secteur de l'éducation des adultes.

M. Désilets recommande de rétablir le possibilité pour l'enseignant qui n'y a pas eu recours d'encaisser un maximum de six congés annuels de maladie, conformément à l'offre patronale.

Il suggère que les niveaux de l'assurance-salaire atteignent 80 % la première année et 70 % la seconde.

Enfin, le droit des parents de recevoir au moins cinq fois durant l'année un rapport écrit sur l'évaluation de la performance scolaire de leur enfant devrait être inscrit dans la convention collective afin d'être l'objet de négociations, prône M. Désiles.

Les parties adverses qui procèdent actuellement à l'examen du rapport devraient faire connaître leurs commentaires au cours des prochains jours.

LA PIERRE ANGULAIRE DE VOTRE VIDÉOTHÈQUE PERSONNELLE
VIDEOSPHERE
5043, avenue du Parc, Montréal, Qc, H2V 4E9. Tel. 277-0025
Oui aux commandes postales
VISA • MASTERCARD • AMEX

Science et technologie

Malgré d'importants progrès, les femmes n'ont pas encore comblé leur retard

RENÉE ROWAN

Le Conseil de la Science et de la Technonogie rendait public la semaine dernière un avis sur *La participation des femmes en sciences et technologie au Québec.*

En dépit de progrès significatifs depuis 15 ans dans ces domaines, des différences notables entre hommes et femmes persistent toujours, affirment le Conseil qui est présidé par M. Maurice L'Abbé.

Ainsi, par exemple, en 1985, la proportion de femmes diplômées dans les disciplines scientifiques et techniques demeure, de façon importante, inférieure à celle des hommes: 20.5 % de femmes contre 39.2%% d'hommes.

Alors que les femmes diplômées des universités se répartissent presque également entre les quatre familles de sciences (paramédicales, médicales, naturelles et appliquées), les hommes se regroupent en sciences appliquées (60 %) et en sciences naturelles (25.6%).

Les disparités les plus profondes entre femmes et hommes se manifestent en sciences physiques (10.8 % des diplômés universitaires étaient des femmes en 1983) et dans la plupart des spécialisations en génie (8 %).

Pour inciter une plus forte proportion de filles à s'orienter vers les disciplines scientifiques et techniques, le Conseil formule une série de 25 recommandations dont une dizaine vise à apporter des correctifs en particulier dans le secteur de l'enseignement et cela dès le primaire.

Il recommande, entre autres, que les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur fassent réviser les pratiques pédagogiques, du préscolaire jusqu'au collégial, pour désexiser l'enseignement scientifique et technique. La nature et la qualité de la pédagogie incitent mal les jeunes filles à choisir des disciplines scientifiques et techniques, constate le Conseil.

L'expérience des filles et des garçons commence à diverger dès le plus jeune âge, lorsque dans les garderies, les garçons font du bricolage ou des manipulations technologiques, comme jouer au Logo ou faire des constructions, tandis que les petites filles jouent à la poupée ou à des jeux de « petites filles », indique en entrevue, Mme Nadia Magnenat-Thalmann, professeure agrégée à l'École des Hautes études commerciales.

Le Conseil demande au ministère de l'Éducation de repenser et redéfinir l'enseignement dispensé dans les garderies jusqu'à l'école primaire de façon à favoriser dès le plus jeune âge l'acquisition d'une base d'expériences communes et à compenser les divergences d'éducation chez les enfants des deux sexes.

FÉMININ PLURIEL

Le Conseil propose en outre la mise en route d'un important programme d'information et de sensibilisation des éducatrices, éducateurs, enseignantes et enseignants et la révision du contenu de leur formation à l'université.

L'organisation de l'enseignement, avec ses cours préalables et ses possibilités de spécialisation dès la 4e secondaire, contribue à rendre irréversible les choix de formation prématurés des filles et des garçons, justement très divergents et conventionnels au secondaire et même au collégial, explique Mme Thalmann.

Conséquemment, le Conseil recommande au ministère de l'Éducation de limiter les options dans les profils science et technologie jusqu'à la fin du secondaire et même, si possible, jusqu'à la fin du collégial.

Dans son rapport le Conseil note que le projet de programme-cadre en sciences humaines, « s'inspirant d'une curieuses conception », élimine toute idée de formation de base et propose que les mathématiques ne soient plus obligatoires.

De telles propositions de réforme, constate le Conseil, sont mal avisées à la fois du point de vue de la formation scientifique et technique et du point de vue des choix de formation. Ce serait, précise-t-il, rendre encore plus difficiles les transferts réciproques d'une discipline à l'autre, et annuler presque toute possibilité de passage d'une concentration à l'autre.

« Ce sont les jeunes filles en définitive qui risquent d'être les plus pénalisées puisqu'elles sont majoritaires dans les disciplines dites « non scientifique ».

À un autre niveau, le Conseil recommande la mise en place d'un projet expérimental sur les choix de formation dans une vingtaine d'écoles et de collèges du Québec. Ce projet devrait comporter une batteries complète d'actions et d'instruments: matériel didactique désexisé, cours intégrant l'expérience féminine, pédagogie renouvelée, organisation plus souple des cours, etc. Passant de la 1ère secondaire à l'entrée à l'université, ce projet devrait faire l'objet d'un suivi constant et d'une évaluation périodique des résultats.

Enfin, pour éviter que cet avis ne prenne le chemin des « tablettes » comme beaucoup d'autres, le Conseil recommande que le ministre Ryan désigne un responsable (par exemple le sous-ministre adjoint à la Science) chargé d'assurer le suivi de l'application de l'ensemble des recommandations.

LES CONFÉRENCES HYDRO-QUÉBEC
La renaissance des centres-villes
Hydro-Québec
Direction Environnement
Université de Montréal
Faculté de l'aménagement
Montréal
le mardi
à 18 h
Bibliothèque nationale
1700, rue Saint-Denis
Métro Berri-de-Montigny
Québec
le mercredi
à 17 h 30
Implanthéâtre
2, rue Crémazie
Sous l'égide de l'université Laval
Les conférences Hydro-Québec présentent
14 octobre
Georges Frêche
Montpellier : les équipements culturels au coeur de la renaissance urbaine.
entrée libre
LE DEVOIR

1 Insérez votre carte actuelle
2 Retirez votre argent
3 Du comptant au bout des doigts
Interac MD
INTERAC MD : le réseau de guichets automatiques de l'avenir
Votre carte actuelle* et votre numéro d'identification personnel vous permettent désormais de retirer de l'argent comptant partout au Canada.
Vous désirez retirer des fonds de votre compte? Rien de plus facile! Il suffit de vous présenter à l'un des nombreux guichets automatiques identifiés par le symbole INTERAC noir et or.
Interac MD
Le réseau INTERAC regroupe les institutions financières suivantes:
• La Banque de Commerce Canadienne Impériale
• La Banque de Nouvelle-Écosse
• La Banque Royale du Canada
• La Banque Toronto-Dominion
• Les Caisses Desjardins
• La Banque de Montréal
• Canada Trust
• La Banque Nationale du Canada
• Les Credit Union participantes
• Et d'autres à venir
Renseignez-vous dès aujourd'hui auprès de votre institution financière pour obtenir de plus amples renseignements sur le réseau INTERAC.
MD Marque déposée d'Interac inc. Usagers autorisés: institutions membres.
* Les Caisses Desjardins émettront une nouvelle carte. Consulter votre Caisse.

La troisième plus importante institution financière québécoise.

Le nouveau Montréal Trust.

"Le Montréal Trust est devenu la 3e plus importante institution financière québécoise avec l'acquisition du Crédit Foncier." (Les Affaires – 09/08/1986)

Montréal Trust. Crédit Foncier. De l'union de deux importantes institutions qui oeuvrent au Canada depuis plus d'un siècle, résulte une institution financière de toute première importance, avec un bilan de près de $ 7 milliards et un total de biens administrés de $ 30 milliards.

Le Crédit Foncier a depuis 1880 joué un rôle de premier plan dans le secteur du financement hypothécaire à travers toutes les régions du Canada. Ses titres et ses obligations ont toujours représenté des placements sûrs et privilégiés pour des milliers de particuliers.

Déjà reconnu comme chef de file dans les domaines des services aux entreprises et de gestion de fonds, le Montréal Trust peut maintenant offrir à encore plus de particuliers sa gamme complète de services financiers par l'entremise de 125 succursales et bureaux à travers tout le Canada.

Dimension. Envergure. Innovation. Crédit Foncier. Voilà le nouveau Montréal Trust! L'institution qui évolue au rythme des besoins de ses clients et qui établit de nouvelles normes en matière de services financiers au Canada.

Le rapport de la Commission de la sécurité publique

La lutte au trafic de la drogue doit être appuyée par une volonté politique

ALAIN DUHAMEL

La Commission de la sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal estime que la lutte au trafic de la drogue et des stupéfiants doit constituer un choix de société auquel les autorités publiques consacreront autant d'efforts que dans la lutte au tabagisme et à l'alcoolisme.

Dans le rapport qu'elle transmet cette semaine au conseil de la CUM, la Commission de la sécurité publique recommande d'élever la lutte au trafic des drogues et stupéfiants au rang des choix de société appuyé par « une volonté politique clairement exprimée » et lui attribuer « une partie de la place et au moins la même logique déterminée qu'aux campagnes anti-tabac et anti-alcool, pour peu qu'on prête aux psychotropes des risques de même nature. »

La Commission de la sécurité publique avait, en décembre 1985, en janvier et en février 1986, tenu des audiences publiques sur le thème de la consommation et du trafic de drogue dans la région métropolitaine. Les corps de police et une dizaine de personnes ou organismes ont déposé des mémoires.

La démarche de la Commission, entreprise dans le but de sensibiliser la population, lui a permis de constater que la criminalité associée à la possession, la consommation et le trafic de drogue augmentait, particulièrement dans les groupes de jeunes consommateurs.

La Commission recommande à la CUM de prendre l'initiative de la concertation des intervenants, afin de favoriser la coordination des efforts et des gestes de tous.

Son rapport fait état de duplications dans les initiatives policières, voire même de nuisance inopinée entre les corps de police. Aussi, la commission recommande-t-elle aux corps de police de mettre en commun leurs objectifs stratégiques et de coordonner leurs opérations tactiques.

Enfin, la Commission recommande que les biens trouvés en possession d'un trafiquant soient réputés d'acquisition criminelle, et donc confisqués. « Ainsi, la population pourra constater que le crime ne paie pas, même après un séjour en prison, et que les bénéfices de ce type de criminalité sont réaffectés au Québec, soit au profit des institutions de thérapie, soit à l'avantage de la lutte policière contre le crime. »

Les membres de la Commission ont acquis la conviction qu'il est encore possible d'agir pour résorber ce qu'ils décrivent comme un fléau social qui peut encore prendre des proportions alarmantes.

LE 9 NOVEMBRE

Comme maire de . . .

ALAIN DUHAMEL

Peu à peu, le discours du président du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) prend de l'assurance.

De plus en plus, maintenant, Jean Doré s'exprime « comme maire . . .» et prend les engagements d'une personne en autorité de les exécuter.

Au conseil des relations internationales, la semaine dernière, le chef de l'opposition s'est exprimé dans le ton d'un chef politique en renouvellement de mandat. « Comme maire de Montréal, je puis vous assurer que le développement international de Montréal demeurera une priorité . . .»

Le lendemain, au colloque *Desseins sur Montréal*, le président du RCM a donné rendez-vous aux participants « un peu plus tard pour mesurer les changements que notre premier mandat nous permettra de réaliser pour Montréal. »

Quelques semaines auparavant, à la mi-septembre, M. Doré conservait dans son discours une réserve, pour le cas où . . . Devant le Publicité club de Montréal, il déclarait: « C'est un geste de confiance (...) que nous entendons poser au cours des prochaines années, si la population le veut bien. »

M. Jean Doré fait campagne depuis très longtemps; en fait, depuis septembre 1982 lorsqu'il a posé sa candidature à la mairie une première fois en s'engageant à être de nouveau candidat en 1986, que le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, y soit ou non.

M. Doré n'est pas le premier canadidat à tenter de ravir la mairie à Jean Drapeau. Mais à la différence des Serge Joyal, Henri-Paul Vignola, Jacques Couture et Guy Duquette, qui se sont tous orientés vers d'autres horizons professionnels après leur défaite, Jean Doré est le premier adversaire du Parti civique qui soit demeuré sur les rangs pendant tout un mandat. Il demeure sans doute le premier candidat que les sondages d'opinion aient placé en tête, et de loin, dans les intentions de vote sur Jean Drapeau ou sur son successeur.

Assis dans les galeries publiques, entre novembre 1982 et mai 1984, le président du RCM suivait les débats et, immédiatement après la période des questions, se rendait disponible à la presse, en temps utile pour l'heure de tombée des informations télédiffusées. Pendant ce temps, les conseillers municipaux du RCM n'avaient aucune peine à tenir rivés à leur siège, à les criblant de questions, les porte-parole de l'administration municipale, peu enclin, de toutes façons, à faciliter le travail des journalistes.

Élu dans le district Saint-Jean-Baptiste, Jean Doré, entre au conseil municipal à titre de chef de l'opposition. C'est une première, mais ce n'est pas la seule de ce mandat puisque les cameras de télévision et les micros entreront eux-aussi dans la salle du conseil municipal. Les assemblées ont lieu, désormais, deux heures plus tôt, en fin d'après-midi plutôt qu'en soirée. La radio et la télévision ont amplement le temps d'enregistrer la période des questions, l'un des rares moments où les élus engagent les débats.

Les électeurs, habitués de le voir donner la réplique à l'administration municipale, le perçoivent comme un personnage qui leur est familier, plus familier que ne l'est son adversaire du Parti civique, monté tardivement sur la tribune municipale.

« C'est dur pour l'image d'être chef de l'opposition » disait Jean Doré au Publicité Club. « Mieux j'accomplis cette fonction —et je m'y suis employé avec beaucoup d'ardeur — et plus j'accrédite l'image d'un homme critiqueux, qui n'est jamais content de rien . . .»

La campagne électorale, événement médiatique considérable, fournit une occasion de faire évoluer cette image. Sous les traits familiers du chef de l'opposition, apparaît un Jean Doré, conseiller municipal expérimenté et responsable, qui prend des engagements d'agir . . . Le thème du RCM a donc évolué; d'un *parti pris pour Montréal*, il est devenu récemment *Montréal en action*.

En face, le nouveau chef du Parti civique, M. Claude Dupras, attaque le programme du RCM pendant que le maire de la ville, lui, tire à distance sur le chef du RCM, comme si M. Jean Doré devait, en lieu et place de l'administration municipale, faire une reddition des comptes.

Le CTC a 10 ans

Le 14 octobre 1976 constitue pour beaucoup de syndicalistes canadiens une journée inoubliable, qui a marqué un point tournant dans le mouvement ouvrier.

Cette journée a en effet donné lieu à la plus grande manifestation jamais orchestrée par le mouvement syndical. Elle était alors dirigée contre le programme de contrôle des prix et des salaires du gouvernement libéral de Pierre Trudeau.

Selon les estimations du Congrès du travail du Canada (CTC), près de un million de travailleurs canadiens ne se sont pas rendus au travail cette journée-là, paralysant ainsi les services d'un océan à l'autre.

Au Québec, 230,000 travailleurs étaient restés à la maison pour manifester leur mécontement face à la politique du « 6 et 5 ». En Ontario, 405,105 personnes, en Colombie-Britannique 189,000, dans les Prairies 155,250, et dans les Maritimes 78,000 personnes ont fait de même.

Pour Jim Morris, à l'époque leader du CTC aujourd'hui à la retraite, ce 14 octobre 1986 représente un « point tournant dans l'histoire canadienne et la maturation du mouvement ouvrier ».

Le tabagisme menace votre santé

Il y a 100 ans, J.-X. Perrault fondait la Chambre de commerce de Montréal

ALAIN DUHAMEL

LE PATRIMOINE

À l'automne 1886, Joseph-Xavier Perrault, agronome et homme d'affaires, lance le projet de constituer dans le milieu d'affaires canadien français une Chambre de commerce.

Le Board of Trade, fondé en 1922, qui ne se laisse pas encore appeler le Bureau de commerce de Montréal, a peu de membres canadiens français et traite ses affaires en langue anglaise.

« À cela, il y a un remède bien simple, écrit M. Perrault dans le *Moniteur du commerce* du 26 novembre. C'est de constituer une Chambre de commerce française, dans laquelle toutes les questions seront traitées en notre langue et au point de vue des intérêts de la masse de la population de Montréal et de la province de Québec. »

S'ils ne peuvent se comparer aux magnats du Pacifique canadien, dont la richesse s'étalent sans retenue dans de fastueuses résidences de la ville, les gens d'affaires canadiens français « n'étaient pas des personnages insignifiants » comme le souligne l'historien Robert Rumilly dans son histoire de la société Saint-Jean-Baptiste (L'aurore, 1975). Les Jean-Baptiste Rolland (les papiers fins), Hormidas Laporte (épiciers en gros qui introduit l'intéressement des employés par une participation aux bénéfices), Rosaire Thibodeau (fondateur de la Royal Electric Company), les Rodier, Beaubien, Forget, Hudon, Dupuis et d'autres font de bonnes affaires et, pour la plupart d'entre eux, militent dans l'association Saint-Jean-Baptiste.

L'association, encore troublée par l'affaire Louis Riel, n'a guère porté son attention sur la première liaison ferroviaire entre Montréal et Vancouver, inaugurée en juin. Désormais, le fleuve Saint-Laurent se trouve à quelques jours de l'océan Pacifique. De la rue Saint-Jacques où elles ont leur siège social, les banques dominent le pays d'un océan à l'autre.

Perrault gagne à son projet l'adhésion de personnes aussi influentes de L-O. David, Hormidas Laporte, Jacques Grenier, Jérémie Perrault, Thomas Gauthier, tous membres (deux d'entre eux sont mêmes d'anciens présidents) de l'association Saint-Jean-Baptiste. La présidence, provisoirement, échoit à Jacques Grenier, conseiller municipal, président de la Banque du peuple. En janvier de l'année suivante, J-M. Dufresne, négociant en épicerie fine et en liqueurs, en devient le président. La vice-présidence revient à Joseph-Xavier Perrault.

Qui est donc Josepoh-Xavier Perrault?

Il s'agit d'un personnage qui passe discrètement dans notre histoire, trop discrètement peut-être, dont l'oeuvre étonne par son ampleur et son caractère innovateur.

Il est né le 28 mai 1838 à Québec. Il fait son cours classique au petit séminaire de Québec puis étudie en agriculture à l'université Durham, au collège royal de Cirencester, en Angleterre, et à l'École nationale de Grignon, en France.

De retour au pays, en 1857, il est nommé secrétaire de la Chambre d'agriculture. L'année suivante, il achète une terre à Varennes dans le but d'y aménager une ferme modèle. Il aurait été le premier à importer des bovins de race Ayrshire et des chevaux de trait percherons.

En 1984, le ministère des Affaires culturelles a classé la maison de la ferme modèle, située dans le rang de la Petite Prairie à Varennes.

Il entreprend en 1863 une carrrière politique et se fait élire député du comtés de Richelieu; il est défait en 1867 après avoir déclaré son hostilité au projet de confédération canadienne.

À la l'association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Perrault prend en février 1886 la charge du secrétariat du comité responsable de mener à terme le projet, évoqué depuis plusieurs années, d'une fédération des sociétés canadiennes française d'Amérique. À la convention de Rutland, au Vermont, Perrault parviendra à faire adopter, à l'unanimité, le projet d'une *Alliance Saint-Jean-Baptiste des sociétés nationales d'Amérique.*

J.-X. Perreault

Perrault, grand animateur à la Chambre de commerce et à l'association Saint-Jean-Baptiste, promouvoit le projet de cours publics en commerce et en technique, lesquels se donneront au Monument national auquel il contribuera en étant du comité des bâtisseurs.

« J-X. Perrault, écrit Rumilly, a de grandes passions: la Chambre de commerce, la société Saint-Jean-Baptiste, l'indépendance du Canada, l'avenir des Canadiens français. Vice-président depuis dix ans, mais mêlé à la vie de la société, comme à tous les mouvements canadiens français, depuis quarante ans, il a été de toutes les initiatives: cours publics, Monument national, solution du problème de la dette, liaison avec les sociétés franco-américaines, comme de toutes les fêtes. Il ambitionne la présidence de l'association Saint-Jean-Baptiste comme une récompense suprême... »

LA SANTÉ COMMUNAUTAIRE: un état d'équilibre entre l'être humain et son environnement

À tous les professionnels de la santé, l'Université de Montréal offre le certificat de: **SANTÉ COMMUNAUTAIRE**

Ce programme, qui met l'accent sur des connaissances d'ordre biologique, psychologique et social, vise l'acquisition et le développement des savoirs et des techniques de travail propres à répondre aux besoins de santé de l'individu et de la communauté.

Voici quelques cours offerts dans le cadre de ce programme:

Introduction à l'épidémiologie
Éducation à la santé
Nursing communautaire
Anthropologie de la santé
Santé mentale
Droit de la santé
Périnatalité

Conditions d'admission:
Avoir 21 ans; détenir un D.E.C. ou l'équivalent et posséder une année d'expérience dans le domaine.

Date limite d'admission pour l'hiver 1987: 1er novembre

Renseignements: 3335, chemin Queen Mary
Tél.: 343-6090

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Défense nationale — National Defence

AVIS AU PUBLIC
CHAMP DE TIR DE FARNHAM (QUÉBEC)

Des exercices de tir aux armes portatives se poursuivront de jour et de nuit au Champ de tir de Farnham (Québec), jusqu'à nouvel ordre.

Ce champ de tir se trouve sur une propriété de MDN, situé à l'intérieur du Camp militaire de Farnham, sur la rive gauche de la rivière Yamaska, à environ 2,8 km au nord-ouest de Farnham. Il est possible d'obtenir un plan détaillé du champ de tir en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS
Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

Défense nationale — National Defence

AVIS AU PUBLIC
CHAMP DE TIR DE MONT-BRUNO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit au champ de tir de Mont-Bruno.

La zone de danger est circonscrite par les limites du camp de Mont-Bruno près de Saint-Basile-le-Grand (Québec), et sise dans la paroisse Sainte-Julie (cinquième concession) et la paroisse Saint-Bruno. Il est possible d'obtenir un plan détaillé du champ de tir de Mont-Bruno en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS
Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

Résultats

Les résultats de ces loteries sont communiqués aux médias d'information immédiatement après chacun des tirages

Provincial

Tirage du **86-10-10**

NUMÉROS	LOTS
3279275	500 000$
279275	50 000$
79275	1 000$
9275	100$
275	25$
75	10$

6/36 Tirage du **86-10-10**

3 4 6 16 17 35 — no complémentaire **26**

GAGNANTS		LOTS
6/6	1	638 003,00$
5/6+	4	14 547,50$
5/6	105	692,70$
4/6	4 396	61,20$

Mise-tôt
6 13 27 36

GAGNANTS	LOT
378	132,20$

Ventes totales: **1 619 535,00$**

Prochain gros lot 200 000,00$ approx.

La Quotidienne

Semaine du: **86-10-06**

	3	4
LUNDI	728	5800
MARDI	528	5486
MERCREDI	885	3903
JEUDI	483	0615
VENDREDI	531	3790
SAMEDI	417	0617

la Mini

Tirage du **86-10-10**

NUMÉROS	LOTS
455700	50 000 $
55700	5 000 $
5700	250 $
700	25 $
00	5 $
45570■	1 000 $
4557■	100 $
455■	10 $

INTER 5

Tirage du **86-10-10**

NUMÉROS	LOTS
034436	250 000$
34436	2 500$
4436	250$
436	50$
36	10$

Numéros non-décomposables
952215 525915 572734
25 000$

Numéros mobiles

46244	7657	763
2 500$	250$	50$

Loto 649 **Tirage du 86-10-11**

7 12 26 33 37 48 — no complémentaire **21**

Prochain tirage: 86-10-15

Gros lot (approx.):
1 500 000,00 $

	GAGNANTS	LOTS
6/6	4	1 034 353,60 $
5/6+	18	47 288,30 $
5/6	666	977,30 $
4/6	26 426	47,30 $
3/6	404 729	10,00 $

Ventes totales: **20 120 641,00 $**

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Super Loto

Tirage du **86-10-12**

NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
1155195	1 000 000 $	1657697	1 000 000 $
155195	100 000 $	657697	100 000 $
55195	5 000 $	57697	5 000 $
5195	250 $	7697	250 $
195	50 $	697	50 $
95	10 $	97	10 $

Le billet donne droit à deux tirages consécutifs.

Diffusion des tirages: 20 h 27 à Radio-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LA SANTÉ: UN BIEN COLLECTIF

Si vous oeuvrez dans le domaine de la santé et que vous voulez enrichir votre formation professionnelle.

Si vous voulez vous impliquer et si vous souhaitez accéder à un poste supérieur dans votre entreprise.

Vous trouverez sûrement parmi les programmes de premier cycle en **PRÉVENTION ET SANTÉ,** le certificat qui correspond à vos besoins

Ergonomie
Gérontologie
Gestion des services de santé I et II
Santé communautaire
Santé et sécurité du travail
Toxicomanies

Ces programmes qui s'adressent aux personnes qui veulent parfaire leur pratique professionnelle, couvrent des sujets tels:
L'organisation du système des services de santé - la planification et le contrôle budgétaire - le droit de la santé - la psychosociologie du vieillissement - physiopathologie du vieillissement - prévention des risques à la santé et à la sécurité du travail - médicaments, alcool, drogues de rue - problèmes de toxicomanies - anthropologie de la santé - éducation à la santé - introduction à la biostatique.

Conditions d'admission: avoir 21 ans, et détenir un D.E.C. ou l'équivalent et posséder une année d'expérience dans un champ connexe.

On peut obtenir un baccalauréat ès arts ou ès sciences en combinant trois certificats.

Les cours sont dispensés le soir ou les fins de semaine. On peut s'inscrire à un ou plusieurs cours par trimestre.

Date limite d'admission pour l'hiver 1987: 1er novembre

Venez nous voir au
3335, chemin Queen-Mary
ou signalez le 343-6090

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Le Nobel de médecine à deux Américains

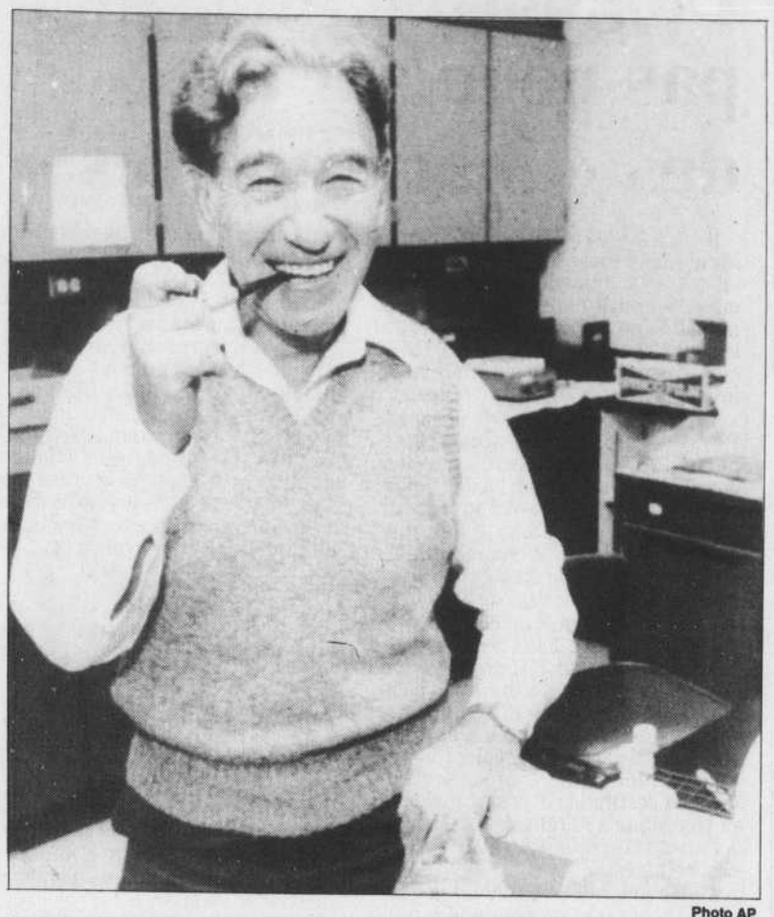

Photo AP

Stanley Cohen, biochimiste de l'université Vanderbilt, à Nashville (Tennessee), et co-lauréat du prix Nobel de médecine 1986.

STOCKHOLM (Reuter, AFP) — L'Américain Stanley Cohen, 77 ans, et l'Italo-Américaine Rita Levi-Montalcini, 64 ans, dont les travaux sur la régénération des tissus ont contribué à la compréhension de nombreuses maladies, parmi lesquelles le cancer, se sont partagé hier le prix Nobel de médecine 1986.

Des résultats aussi spectaculaires que les greffes de cornées, les cultures de peau humaine et la compréhension des mécanismes de l'athérosclérose, ont pu être obtenus grâce à ces travaux, qui ont facilité la mise au point des techniques de culture cellulaire.

Levi-Montalcini, co-lauréate s'est déclarée « contente », hier à Rome, parce qu'à l'époque de ses recherches sur le système nerveux, « celles-ci étaient considérées comme sans avenir ».

« Le Nobel ne changera pas ma vie et je continuerai à travailler comme je l'ai toujours fait », a indiqué Mme Levi-Montalcini, qui remettra le montant du prix — sa moitié de la bourse de $290,000 US — à des organisations de bienfaisance et à de jeunes chercheurs en neurobiologie.

Levi-Montalcini, une Italienne émigrée aux États-Unis sous le fascisme, est la première à avoir mis en évidence, dès les années 1950, l'existence et le rôle du facteur de croissance de cellules nerveuses (*Nerve Growth Factor ou NGF*) sur le développement du système nerveux.

Dans un premier temps, elle montre que certaines tumeurs de la souris sécrètent une substance qui déclenche une croissance accélérée de certaines parties du système nerveux du poussin embryonnaire.

Avec l'aide du biochimiste américain Stanley Cohen, cette substance est ensuite isolée et purifiée à partir du venin de serpent et des glandes salivaires de la souris, et l'on s'aperçoit qu'il s'agit d'une protéine. Les deux chercheurs démontrent au début des années 1960 que cette protéine joue un rôle essentiel dans le développement du système nerveux en injectant un sérum anti-NGF à des embryons de rats et à des rats nouveau-nés, provoquant ainsi une dégénérescence de leur système nerveux sympathique.

La découverte du NGF va encourager la recherche intensive d'autres facteurs de croissance et la culture artificielle, ou in vitro, de toutes sortes de cellules, afin de remplacer des organes malades par des tissus sains.

C'est ainsi que Cohen isole l'EGF, facteur de croissance de l'épiderme, et montre qu'injecté à des rats nouveaux-nés, il provoque une ouverture précoce des paupières et une croissance accélérée des dents.

Sur des fragments de peau maintenus en culture, ce facteur permet une multiplication spectaculaire des cellules épidermiques.

Dans les 20 années qui suivirent, on découvrit qu'une grande variété de cellules normales et de cellules cancéreuses sécrétaient de petites quantités de NGF ou d'EGF, que l'on a désormais clôné chez la souris, l'oiseau et l'homme.

AFRIQUE AUSTRALE

Les pays de la Ligne de front exigent des mesures anti-Pretoria

MAPUTO (AFP, Reuter) — Les dirigeants des six pays de la Ligne de front d'Afrique australe ont lancé dimanche un appel au monde entier pour prendre « toutes les mesures nécessaires contre l'Afrique du Sud pour la sauvegarde de la paix dans la région ».

Dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion au sommet dans la capitale mozambicaine, les présidents d'Angola, du Botswana, du Mozambique, de Tanzanie et de Zambie, et le premier ministre du Zimbabwe, accusent le gouvernement sud-africain « de s'être lancé d'ores et déjà sur le chemin du fascisme et de la guerre contre les peuples d'Afrique australe ».

Ce document, appelé « la Déclaration de Maputo », accuse également l'Afrique du Sud d'avoir « violé d'une manière grossière et systématique les accords signés avec le Mozambique et l'Angola.

La déclaration affirme également que Pretoria utilise le territoire du Malawi comme base pour attaquer le Mozambique et ajoute qu'en agissant ainsi « l'Afrique du Sud pousse Blantyre dans un conflit qui n'est pas dans l'intérêt de son peuple, des peuples d'Afrique australe et de la paix dans la région ».

Les six dirigeants ont également accusé le Malawi d'« organiser » et d'aider des « bandits » (rebelles soutenus par Pretoria) à occuper les provinces mozambicaines de Tete, Sofala et Zambezia, alors que dans le même temps le gouvernement malawien propose de négocier avec les autorités mozambicaines.

La déclaration exprime cependant le souhait que le Malawi « cesse d'être utilisé comme une base d'agression » contre le Mozambique « au détriment des intérêts vitaux des États membres de la SADCC (Conférence de coordination du développement en Afrique australe) ».

La déclaration accuse également l'Afrique du Sud de concentrer des troupes le long de ses frontières avec le Mozambique et le Zimbabwe, et d'envoyer des unités de commandos au Mozambique « pour y mener des actions terroristes ».

Samedi, rappelle-t-on, le gouvernement mozambicain avait accusé Pretoria de préparer une attaque contre Maputo, « dans le but de renverser » le gouvernement du président Samora Machel.

De leur côté, le Malawi et la Résistance nationale mozambicaine (MNR) ont tous deux démenti hier que le Malawi servait de base aux rebelles de droite du MNR pour des opérations contre le gouvernement du Mozambique. « Le Malawi n'autorise aucun type d'action qui puisse menacer la paix, la sécurité et la stabilité des ses voisins », indique un communiqué officiel publié à Blantyre.

À Lisbonne, les rebelles du MNR ont publié un communiqué indiquant que « le MNR n'utilise pas, ne viole pas et n'a pas besoin du territoire du Malawi ».

Par ailleurs, à Lisbonne, les rebelles angolais de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), ont annoncé hier avoir tué 128 soldats gouvernementaux, dont trois de grade élevé, et avoir détruit des blindés et des appareils de fabrication soviétique, entre le 3 et le 7 octobre.

Mitterrand n'a pas l'intention de briguer un second mandat

CAYLUS (France) (AFP, Reuter) — Le président François Mitterrand a indiqué hier qu'en l'état actuel de ses réflexions, il n'avait pas l'intention de briguer un deuxième mandat présidentiel comme le lui demandent actuellement avec insistance beaucoup de ses amis socialistes.

Interrogé par les journalistes qui l'accompagnaient au camp militaire de Caylus, dans le sud-ouest de la France, sur ses intentions pour l'élection présidentielle prévue en 1988, M. Mitterrand a déclaré : « Chaque fois que je réfléchis sur cette affaire, tout m'invite à me dire : non, je ne serai pas candidat. Je ne pousse pas l'ambition jusqu'à vouloir m'installer à demeure dans cette fonction. »

« Tous les éléments de ma réflexion me portent à dire : non, je n'ai pas l'intention d'être candidat » à un second mandat présidentiel, a ajouté le chef de l'État.

M. Mitterrand s'est toutefois laissé une porte ouverte en faisant remarquer qu'il a « en principe » 17 mois pour se décider, si l'élection n'intervient pas de façon anticipée, ce qui relève de sa seule et unique décision.

En affirmant ainsi qu'il n'avait pas l'intention de briguer un deuxième mandat, M. Mitterrand a provoqué une surprise certaine, mais sa déclaration maintient une grande ambiguïté car elle s'articule autour des verbes « m'invite », « me porte », « supposer ».

Son « intention » est désormais précisée, mais la porte reste ouverte à des « éléments » qui pourraient le convaincre qu'il a fait « erreur » et le faire changer d'avis.

Avant son élection en 1981, M. Mitterrand avait de la même façon laissé planer longtemps le doute sur sa décision de se porter candidat au point qu'au sein même du Parti socialiste, Michel Rocard s'était même déclaré avant lui.

Après sa victoire sur Valéry Giscard d'Estaing, le chef de l'État avait affirmé à plusieurs reprises qu'il n'était pas favorable à un second mandat de sept ans.

Ces déclarations sont passées au second plan depuis le début de l'ère de la cohabitation qui a fait de M. Mitterrand le meilleur présidentiable socialiste. Nombreux sont les dirigeants du PS qui ont fait leur l'hypothèse d'une deuxième candidature du chef de l'État assortie d'une réduction à cinq ans du mandat présidentiel.

M. Mitterrand a par ailleurs toujours soutenu qu'il jugeait impossible d'être candidat tout en étant président sous peine de dévaloriser la fonction présidentielle et que sa déclaration de candidature supposerait son depart de l'Élysée.

Malgré son ambiguïte, la déclaration de M. Mitterrand devrait provoquer de vives réactions dans le monde politique d'autant qu'elle intervient au moment où la multiplication des candidatures montre que la campagne électorale pour 1988 a déjà commencé.

Au cours des derniers jours, l'ancien premier ministre Laurent Fabius s'est déclaré, sous condition d'un renoncement de M. Mitterrand.

Le Parti socialiste devrait choisir son candidat à son congrès de l'automne 1987, même si son premier secrétaire, M. Lionel Jospin, prévoit un congrès extrordinaire pour le printemps consacré uniquement au programme électoral.

Du côté de la droite, l'ex-premier ministre Raymond Barre, Jean-Marie Le Pen, au nom du Front national, Jacques Chirac, pour le RPR (néo-gaulliste), et François Léotard se sont aussi avancés.

Le Parti communiste a déjà fait savoir qu'il présentera son propre candidat au premier tour, sans toutefois avancer de nom.

Trois personnes brulées vives

JOHANNESBURG (AFP) — Trois personnes ont été brûlées vives et un policier noir est porté disparu après avoir été enlevé par une foule au cours du week-end dernier dans les ghettos noirs sud-africains, ont annoncé hier les autorités.

Ceci porte à 316 le nombre de personnes tuées depuis l'instauration de l'état d'urgence le 12 juin dernier, selon les chiffres officiels, mais selon les organisation des droits de la personne, le bilan serait beaucoup plus élevée.

Federal Environmental Assessment Review Office

Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales

COMMISSIONS D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE AU SUJET DES ACTIVITÉS DE VOL MILITAIRE AU LABRADOR ET AU QUÉBEC

AVIS DE REPRISE DES RÉUNIONS PUBLIQUES AU SUJET DU PROJET DE DIRECTIVES

Le 9 octobre 1986 — La Commission d'évaluation environnementale chargée d'examiner les activités de vol militaire au Labrador et au Québec va reprendre ses réunions publiques le 13 pour recueillir les commentaires du public et des groupes intéressés sur le projet de directives pour la préparation de l'Énoncé des incidences environnementales (ÉIE) selon l'horaire suivant:

SHESHATSHUI 13 octobre	14:00 - 17:00 19:00 - 22:00	Gymnase de l'école Peenamin McKenzie
NORTH WEST RIVER 14 octobre	14:00 - 17:00 19:30 - 22:30	Salle du Club Lion
KUUJJUAQ (Fort Chimo) 16 octobre	10:00 - 12:00 14:00 - 17:00 19:00 - 22:00	Centre récréatif de Kuujjaq
KANGIQSUALUJJUAQ (George Rive) 17 octobre	14:00 - 17:00	Gymnase de l'école
MONTRÉAL 20 octobre	14:00 - 17:00 19:00 - 22:00	Salle La Grande, Holiday Inn Place Dupuis, 1415, rue St-Hubert
ST-JEAN, TERRE-NEUVE 27 octobre	14:00 - 17:00 19:00 - 22:00	Salons A, B, C, et D Holiday Inn Government Center
NAIN 28 octobre	15:00 - 17:30 19:30 - 22:30	Salle communautaire de Nain
DAVIS INLET 29 octobre	14:00 - 17:00	Salle communautaire Davis Inlet
MAKKOVIK 30 octobre	14:00 - 17:00 19:00 - 22:00	Salle communautaire de Makkovik
RIGOLET 31 octobre	14:00 - 17:00	Salle communautaire de Rigolet

Les gens qui désirent faire une présentation lors de ces réunions sont invités à s'inscrire au préalable auprès du secrétariat de la commission à Ottawa ou de l'agent d'information à Happy Valley — Goose Bay. En fonction du nombre de participants, la Commission pourra au besoin limiter les présentations à 20 minutes.

Pour s'inscrire ou obtenir de plus amples informations, veuillez contacter:

M. Carol Martin
Secrétaire exécutif
Commission d'évaluation environnementale au sujet des activités de vol militaire au Labrador et au Québec
Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales
13ième étage,
Édifice Fontaine
200, Boul. Sacré-Coeur,
Hull (Québec) K1A 0H3
Tél.: (819) 997-2212
(frais acceptés)

Md. Carolyn Maybee
Officier d'information
Commission d'évaluation environnementale au sujet des activités de vol militaire au Labrador et au Québec,
Station Postale «C»,
Chemin Hamilton River,
Goose Bay (Labrador)
A0P 1C0
Tél.: (709) 896-8316

Canada

POUR LE PLAISIR

SEULEMENT 45$ PAR MOIS JUSQU'AU 27 OCTOBRE!

*Pour le plaisir d'être en forme et de se retrouver entre amis, pour la qualité supérieure et les prix abordables, **le Sporting Club du Sanctuaire** est votre meilleur choix. Il vous offre une vaste gamme de programmes de mise en forme et de prévention, dans un cadre dynamique et distinctif.*

***Musculation.** Notre salle d'entraînement comprend 28 appareils Nautilus, 10 appareils Keiser et plus de deux tonnes de poids et haltères.*

***Conditionnement physique.** Si vous êtes un adepte de la mise en forme globale, vous pouvez suivre l'un de nos nombreux cours d'exercices, de danse aérobique, de yoga ou d'expression corporelle, donnés par des moniteurs hautement qualifiés. Nos studios sont tous équipés de planchers suspendus très sécuritaires.*

***Entraînement cardio-vasculaire.** Vous travaillez à votre rythme sur un circuit composé d'appareils très sophistiqués: 14 bicyclettes d'exercices Heartmate, 5 machines à ramer, 4 tapis roulants et une piste de jogging de 261 mètres inclinée, coussinée et dotée de repères lumineux.*

***Activités aquatiques.** Si vous préférez une approche plus rafraîchissante à la forme physique, nous vous proposons un choix complet d'activités en piscine. Notre centre d'eau comporte également des bains tourbillon et des saunas où vous pouvez vous détendre après l'entraînement.*

***Sports.** Nous vous offrons l'occasion de vous mesurer à d'autres dans des tournois amicaux de volleyball, de badminton et de basketball, qui se tiennent dans un gymnase spacieux et particulièrement bien aménagé. Vous pouvez aussi améliorer votre golf sur nos aires de pratique intérieures.*

Que pourriez-vous demander de plus?

Un stationnement intérieur pratique, une garderie, un bistro et des vestiaires élégants et confortables, peut-être.

Cette offre prend fin le 27 octobre 1986. N'attendez pas que nos prix augmentent!

*Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire à notre programme-santé, passez dès maintenant au **Sporting Club du Sanctuaire**, au 6100, Chemin Deacon, en bordure ouest d'Outremont, ou téléphonez au 737-0000.*

LE SPORTING CLUB DU SANCTUAIRE

INFORMATIONS INTERNATIONALES

ÉLECTIONS EN BAVIÈRE

Recul de la gauche

MUNICH (AFP) — L'opposition sociale-démocrate a fait son plus mauvais score depuis la fin de la guerre dans un scrutin test lors des élections régionales en Bavière dimanche, tandis que les sociaux-chrétiens de Franz-Josef Strauss réussissaient à préserver leur suprématie.

Les Verts (écolo-pacifistes) ont profité de l'occasion pour faire leur entrée au Parlement de Munich (sud de la RFA).

Selon les dernières estimations données par les télévisions en fin de soirée, le SPD (social-démocrate) obtient entre 27.4 et 27.7 % des voix, contre 31.9 % lors du dernier scrutin en 1982. Il s'était assigné pour objectif d'obtenir 35 % des suffrages.

L'Union sociale-chrétienne (CSU) obtient de 55.9 % à 56.1 % des voix, contre 58.3 % en 1982, conservant ainsi une majorité absolue qu'elle détient depuis 1970.

Quant aux Verts, ils franchissent haut la main la barre des 5 % exigée pour pouvoir siéger au Parlement avec 7.3 à 7.5 % des voix. Ils avaient manqué de peu leur entrée en 1982, la première fois où ils se présentaient.

Le petit parti libéral FDP, avec 3.7 à 3.9 % des voix, a perdu ses espoirs de réintégrer le Parlement.

Meurtre revendiqué

COLOGNE (AFP) — Le bureau de Cologne de l'agence de presse ouest-allemande DPA a reçu hier une lettre signée « Commando Ingrid-Schubert » revendiquant l'assassinat du diplomate ouest-allemand Gerold von Braunmuehl vendredi soir à Bonn.

Selon la police ouest-allemande, cette missive est identique à celle retrouvée vendredi soir peu après l'attentat.

MUNICIPALES EN GRÈCE

Poussée de la droite

ATHÈNES (AFP) — La droite a enregistré dimanche au vu des premiers résultats des élections municipales une nette hausse dans les trois plus grandes villes grecques où ses candidats sont en tête pour le ballotage du deuxième tour devant les socialistes.

Les résultats définitifs ne sont pas encore publiés mais, d'ores et déjà, il apparaît que, dans de nombreuses villes, les socialistes auront besoin des voix communistes pour affronter les conservateurs le 19 octobre.

Le Parti communiste (prosoviétique), tout en enregistrant une faible baisse par rapport aux municipales précédentes, en 1982, a pu recouvrer une grande partie de l'électorat qui l'avait abandonné aux législatives de 1985 en faveur des socialistes. Il a ainsi obtenu près de 17.23 % des voix à Athènes (contre moins de 10 % aux législatives de 1985).

Les eurocommunistes, qui se sont présentés pour la première fois seuls aux municipales, ont enregistré une poussée de près de 4 %.

À Athènes, après le décompte de plus de la moitié des votes, M. Dimitris Béis, le maire socialiste sortant, a un résultat inférieur d'environ 9 % à celui des municipales de 1982, face à l'ancien ministre conservateur, Militiadis Evert, député du parti de la Nouvelle démocratie (29.05 contre 45.01). Celle-ci a enregistré pour sa part un gain d'à peu près 8 %.

Arrivée de 140 journalistes à Kaboul

KABOUL (AFP) — Quelque 140 journalistes de pays occidentaux et socialistes sont arrivés hier à Kaboul, entourés de mesures de sécurité extrêmement strictes, pour assister au retrait de six régiments soviétiques d'Afghanistan à partir de demain.

Les autorités afghanes, qui ont organisé ce voyage, ne font pas mystère de la valeur de propagande qu'elles attachent à l'opération.

À leur arrivée à Kaboul, par un vol spécial de l'Aéroflot de Moscou, les journalistes ont été accueillis par un nombre impressionnant de caméramen et de photographes. Puis on leur a fait traverser la ville dans un convoi d'autocars précédé de voitures de policiers en civil. La circulation avait été momentanément interrompue pour laisser passer le convoi, provoquant des embouteillages dans les rues transversales.

Depuis l'aéroport jusqu'au luxueux hôtel où sont hébergés les journalistes, sur une colline de la capitale afghane, des banderoles en russe, en pachtou et en anglais font les louanges de l'amitié soviéto-afghane et saluent « le retour chez eux des héroïques soldats et officiers soviétiques ».

Mais en dépit d'un petit air de festivités et de l'accueil souriant des hôtes afghans, Kaboul garde toutes les apparences d'une capitale de pays en guerre.

Au moment d'atterrir sur la piste de l'aéroport poussiérieux, le Tupolev-154 de l'Aeroflot amorce très brutalement sa descente afin de rester le moins longtemps possible à basse altitude. Dès son entrée dans la vallée désertique de Kaboul, l'avion est immédiatement escorté par des hélicoptères de l'armée soviétique qui larguent des leurres — ou fusées chauffantes — pour éloigner d'éventuels missiles sol-air de la guérilla, guidés par la chaleur.

Sur la route de l'aéroport, un soldat afghan armé d'un fusil d'assaut kalachnikov est posté tous les 300 mètres. Enfin, lorsque le visiteur étranger s'aventure hors de l'hôtel pour faire quelques pas en direction du centre-ville, il est immédiatement rattrappé par deux jeunes gardes afghans en civil qui lui intiment gentiment l'ordre de ne pas aller plus avant, à cause des « *douchmans* » (bandits).

Les rafales d'armes automatiques, échangées par des factions rivales du parti au pouvoir, selon une source diplomatique occidentale, sont encore entendues régulièrement la nuit à Kaboul, où un couvre-feu très strict est en vigueur de 22h à 3h. Selon cette même source, le 19 septembre, les troupes soviétiques se battaient avec la guérilla à 15-20 km de Kaboul.

Le ministre afghan des Affaires étrangères, Shah Mohamed Dost, et le représentant de l'état-major soviétique en Afghanistan doivent donner ce matin une conférence de presse sur le retrait des six régiments de l'armée soviétique, qui doit affecter, selon diverses estimations, quelque 8,000 des 120,000 hommes du contingent soviétique dans ce pays.

Demain matin, les journalistes seront emmenés à l'aube vers une destination non précisée pour assister au début des opérations de retrait proprement dites, selon un officiel afghan.

AFGHANISTAN

La guérilla ne veut pas négocier avec des « marionnettes »

ISLAMABAD (AFP) — La guérilla afghane a rejeté hier les offres récentes de « dialogue » et de « réconciliation nationale » faites par les autorités de Kaboul et mis en garde les deux superpuissances contre tout compromis non basé sur un retrait immédiat des troupes soviétiques.

Dans une conférence de presse à Peshawar (ouest du Pakistan), le porte-parole actuel de la coalition des sept principaux partis de la guérilla, M. Sibghatullah Modjaddedi (*Harakat-e-inquelab*) a déclaré qu'aucun « dirigeant des moudjahidine n'entamera un dialogue avec le régime de marionnettes de Kaboul ».

Il a averti qu'aucun compromis entre les chefs d'État des deux superpuissances sur l'Afghanistan ne serait accepté « s'il n'était pas basé sur les résolutions de l'ONU et de la Conférence islamique ». Ces décisions, a-t-il rappelé, prévoient un retrait immédiat des troupes soviétiques, la restitution d'un statut neutre et islamique à l'Afghanistan, le droit à l'autodétermination et le retour des réfugiés.

Cette prise de position de la guérilla intervient en réponse à plusieurs offres de dialogue formulées par Kaboul et mentionnées par la presse soviétique. La plus importante avait été faite la semaine dernière par le secrétaire général du parti au pouvoir, M. Najibullah, qui avait déclaré dans une interview au quotidien polonais *Trybuna Ludu* : « Pour parvenir à une réconciliation nationale, le PDPA (Parti démocratique du peuple afghan) est prêt à aller jusqu'à accepter la formation d'un gouvernement incluant des forces politiques actuellement actives à l'étranger mais qui sont prêtes à prendre part à la construction d'un nouvel Afghanistan ».

Selon des sources diplomatiques et certaines sources proches de la guérilla au Pakistan, cette offre dépassait la simple propagande mais visait plutôt des personnalités politiques des anciens régimes afghans, notamment de l'époque du roi Zaher Shah, qui seraient susceptibles d'être acceptables par l'Union soviétique, les États-Unis et le Pakistan.

Un médecin échappe à une embuscade

ISLAMABAD (AFP) — Un médecin ouest-allemand et une infirmière suisse ont échappé le 14 septembre à une embuscade tendue par l'armée afghane près de Kandahar (sud de l'Afghanistan), a annoncé hier le comité Allemagne-Afghanistan basé à Peshawar.

Une centaine de soldats afghans auraient surgi alor que les deux Européens et des maquisards voyageaient sur la route Kandahar-Herat.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**
842-9645

PÉROU

La police déjoue deux attentats contre Garcia

LIMA (AFP) — L'attentat manqué, samedi, contre le président péruvien, M. Alan Garcia, faisait partie d'un complot organisé par le mouvement de guérilla Sentier lumineux (d'inspiration maoïste), a affirmé dimanche le vice-ministre de l'Intérieur, M. Agustin Mantilla.

Aussitôt après la tentative d'attentat, dans la localité de Juliaca (département de Puno, sud-est du Pérou), 30 membres du Sentier lumineux, ont été arrêtés, a précisé M. Mantilla. Des armes, des explosifs et de la documentation ont été également saisis.

Les arrestations ont eu lieu près de Juliaca, où une femme de 40 ans, Catalina Mamani Yucra, a été surprise samedi avec un paquet de 37 cartouches de dynamite dissimulé sous une jupe ample telle qu'en portent habituellement les paysannes des Andes.

Dimanche, on a appris de source proche du Service de lutte antiterroriste (DIRCOTE) qu'un deuxième attentat contre le président péruvien avait été déjoué samedi dans la ville de Puno, où la police a découvert des explosifs cachés sur le trajet du chef de l'État.

M. Mantilla a expliqué devant la presse, à l'issue d'une réunion à Lima avec des inspecteurs de la police antiterroriste et les services secrets, que les autorités contrôlaient la situation.

« À aucun moment, la vie du chef de l'État n'a été en danger », a souligné le vice-ministre de l'Intérieur, qui a précisé que Catalina Mamani était recherchée par la police. Elle aurait avoué avoir été appelée à Lima par des dirigeants du Sentier lumineux pour recevoir des instructions sur l'attentat contre le président Garcia.

Des porte-parole ont indiqué que le président Garcia, qui a entamé vendredi une visite dans le sud du Pérou, a achevé sa visite dans le département de Puno.

Le Sentier lumineux, ou *Sendero Luminoso*, est une organisation mystérieuse qui a pour chef Abimael Guzman, un universitaire passé à la clandestinité il y a quelques années. Les *senderistas* s'inspirent du maoïsme dans la mesure où il prône « l'encerclement des villes ». Ils puisent également aux sources de la civilisation inca.

À Magog, une bonne adresse
l'Auberge de l'étoile
Ski alpin ou de **randonnée. Pêche blanche** (abri, équipement fournis gratuitement) et **patinoire** sur le lac. Demi-pension p.p., occ.. dble: fin de semaine $128, 3 jrs $190, 5 jrs $314. **Brunch des gastronomes** le dimanche. **(819) 843-6521** — 1133 Principale O, Magog, Qc J1X 2B8

HYPNO MINCEUR

AMINCIR
à tête reposée

- **sans diète, sans médicament,** l'Hypno minceur est une méthode douce et expérimentée, accessible à tous, pour enfin bien se sentir dans sa peau.
- **une fois pour toute,** vous retrouverez votre poids idéal et plus encore... vous pourrez le maintenir sans effort.
- **vous retrouverez votre ligne,** mais surtout vous retrouverez la maîtrise et l'assurance qui vous manquent trop souvent face à des troubles émotionnels ou socio-professionnels.
- **vous payez à la livre... perdue,** et un pourcentage sur chaque livre perdue est alors versé à une fondation que Jean-Claude Gilles a créée pour une cause humanitaire: la famine dans les pays du Tiers-Monde.

Jean-Claude Gilles, le créateur de cette méthode, est un psychologue et chercheur français, qui a su s'entourer de spécialistes pour mettre au service de milliers de gens une méthode reconnue qui connaît un franc succès.

INSTITUT JEAN CLAUDE GILLES HYPNO MINCEUR
372, rue Laurier ouest (514) 272-8063

Prenez rendez-vous dès maintenant... votre poids idéal vous attend.

Montréal 372, Laurier Ouest (514) 272-8063
Trois-Rivières 1675, Royale (819) 372-1444
Québec-Charlesbourg 905, de Nemours (514) 277-5186
Repentigny 625, Notre-Dame (514) 585-0609
Montréal 4248, Bélanger Est (514) 376-2054
Grand-Mère 303, 6e Avenue (819) 538-0424
Laval 3009, boul. de la Concorde (514) 664-2688
St-Sauveur 200, Principale (514) 227-4679

Prochaines ouvertures
Ottawa, Toronto, Hull, Gatineau, Westmount, Victoriaville, Drummondville, Brossard, Terrebonne, Lévis, Sherbrooke, Dollard-des-Ormeaux

Heures d'affaires: du lundi au vendredi: 9h à 20 h

Franchise J.C.G.: Si vous souhaitez exploiter un institut J.C.G. au Canada ou aux États-Unis, communiquez au (514) 272-8063

«Je rentrais du cinéma avec Richard. On était encore tout absorbés par le film et... CROUNCH! Oh, rien de grave, personne de blessé. Juste quelques "bobos" de carrosserie. Tout de suite, j'ai imaginé une montagne de tracas. Mais non! L'autre conducteur a sorti son Constat amiable... quelle invention géniale!

« J'avais toujours cru que remplir un Constat amiable, c'était se compromettre, admettre sa responsabilité. Loin de là! Il sert tout simplement aux conducteurs impliqués dans un accident à *s'identifier* et à échanger les renseignements pertinents: permis de conduire, preuve d'assurance et certificat d'immatriculation. Il ne remplace pas l'enquête habituelle de l'assureur. Il ne fait que *l'accélérer.* C'est tellement efficace que trois petites semaines plus tard, tout était réglé!

« En somme, le Constat amiable, c'est un simple compte rendu vite rempli, pour un accident vite réglé.»

Demandez-le à votre courtier ou à votre assureur.

Le Constat amiable
VITE rempli...
VITE réglé!

groupement des assureurs automobiles

ARTS ET SPECTACLES

Jacques Cleary est nommé au CACUM

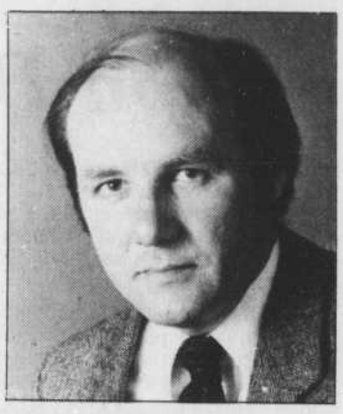

(LE DEVOIR) — C'est l'ancien directeur administratif du Centre canadien d'architecture, M. Jacques Cleary, qui remplacera Mme Lyse Richer au poste de directeur général et secrétaire du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal (CACUM).

En vertu du programme Échange-Canada, Mme Richer travaillera à titre de conseillère spéciale pour une période de deux ans au ministère des Communications à Ottawa, à l'élaboration des politiques culturelles du gouvernement fédéral à établir en conjonction avec les gouvernements provinciaux et municipaux. Mme Richer s'occupera notamment des dossiers équipements culturels, tourisme et verra à la prépartion du sommet des pays francophones qui se tiendra à Québec en 1987. En août 1988, Mme Richer occupera le poste de directeur des programmes de la CACUM, poste qui a été créé pour elle et qui restera inoccupé jusqu'à son retour.

Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, M. Cleary dirigera l'ensemble des activités du Conseil des arts dont les programmes de subventions offerts aux organismes professionnels de danse, de musique, de théâtre et d'arts visuels. Il assumera également la responsabilité générale de la gestion du budget du conseil et de son personnel.

Avant de se joindre, le 29 septembre dernier, au CACUM, M. Cleary a oeuvré comme directeur administratif du Centre canadien d'architecture; c'est un ancien «mandarin» Libéral de P.-E. Trudeau, M. Timothy Porteous, qui l'a remplacé au CCA. Auparavant, il a occupé de 1976 à 1984 différentes fonctions de direction au ministère des Affaires culturelles, à Québec et à Montréal. M. Cleary a également enseigné les arts visuels à l'Universite du Québec à Chicoutimi.

Autre nomination au CACUM, celle de M. Germain Lefebvre qui à titre de conseiller culturel aura la responsabilité des dossiers relevant des secteurs arts visuels et danse. Jusqu'à sa nomination en août dernier, M. Lefebvre siégeait à titre de spécialiste en arts visuels sur les comités du programme «Intégration des arts à l'architecture et à l'environnement» des édifices du gouvernement du Québec. Il a occupé antérieurement les postes de conservateur associé au Musée des Beaux-Arts de Montréal et de directeur artistique d'un projet qui ne s'est jamais réalisé, celui de la Biennale internationale des arts de la rue de Montréal. Il a collaboré à différentes revues montréalaises et fera paraître prochainement une réédition revue et augmentée d'une monographie d'Alfred Pellan qu'il signait dans les années 70.

Décès de Georges Dumézil

PARIS (AFP) — Une oeuvre monumentale, assise sur une culture universelle: linguiste, spécialiste de la mythologie comparée, Georges Dumézil, mort samedi à 88 ans, a révolutionné l'étude des civilisations.

Cet individualiste forcené - « allergique » aux écoles, il mena solitairement ses travaux cyclopéens - fut le premier à découvrir dans la trame complexe des cultures indo-européennes un « fil d'Ariane » qu'il dénouera au long de ses quelque 50 livres: les fameuses « trois fonctions », incarnées dans le prêtre, le guerrier, l'agriculteur-artisan.

Cette structure trinaire, il la décrira aussi bien dans la mythologie et l'organisation sociale indienne que dans les cultures caucasiennes ou la religion romaine.

Curieux infatigable - il y a quelques mois, il avouait que son divertissment favori était une grammaire albanaise - Dumézil connaissait une trentaine de langues: ossète, gallois, quechua, sanskrit... Il était le seul spécialiste au monde à posséder les langues des trois « familles » caucasiennes, dont plusieurs dialectes tcherkesses qu'il a sauvés de l'oubli: ainsi l'oubykh, qu'il retrouva vivant dans trois villages anatoliens et dont il élabora une grammaire.

Un premier « coup de foudre » lui vient en apprenant l'allemand, à 7 ans, dans un livre de légendes grecques. « Je suis tombé amoureux d'Heraklès ». Deuxième stupéfaction: un dictionnaire étymologique latin lui apprend que « pater » se dit en sanskrit « pitar » et mater « mâtar ». « Cela m'a ébloui. Voilà l'origine de ma passion indo-européenne ».

Cette passion pour les peuples de cette famille qui englobe Scandinaves, indo-iraniens, germaniques, celtes, ne se démentira plus. Entré en 1916 à l'Ecole Normale-Supérieure de Paris (formation de professeurs et de chercheurs), il vit la fracture de la guerre. Combattant de Verdun, il passe son agrégation après l'armistice et part enseigner à l'étranger: en Pologne où il prépare sa thèse (*Le festin d'immortalité*), en Turquie, où il passera six années, « les meilleures de ma vie », en Suède en 1931.

Partout, il fait son « miel » de dialectes et légendes. En 1938, il fait sa grande découverte de la « triple fonction » en relevant l'analogie entre les classes aryas de brahmanes (prêtres), guerriers et éleveurs-agriculteurs et le monde latin avec ses trois grands prêtres, liés à trois dieux: Jupiter (le sacré), Mars (la guerre) Quirinus (l'agriculture). Cette structure est, selon lui, « la reconnaissance du fait que tout organisme social ne peut vivre que par la collaboration harmonieuse de trois formes d'action: ce qui relève de l'esprit (religion, philosophie, droit), ce qui met en jeu la force physique (défense ou attaque), ce qui assure la durée: ravitaillement et sexualité ».

Section française de l'École nationale

Gilles Renaud succède à Michèle Rossignol

ROBERT LÉVESQUE

Un successeur est choisi à la direction de la section française de l'École nationale de théâtre (ENT) : il s'agit du comédien bien connu, interprète entre autres de plusieurs rôles dans le théâtre de Michel Tremblay, Gilles Renaud.

Le contrat de M. Renaud avec l'École nationale, dirigée par Jean-Louis Roux, devrait être signé bientôt. Il aura été jusqu'au dernier moment le seul candidat véritablement sérieux à retenir l'attention du *Board of Directors* de l'institution bilingue. Gilles Renaud succède à Michèle Rossignol qui a quitté son poste au printemps dernier après un mandat de sept ans.

Poste-clé à l'ENT, le directeur de la section française a la responsabilité du développement des études pour tout ce qui regarde la formation des comédiens et comédiennes, au plan du jeu, de la mise en scène, de l'écriture, et ainsi le détenteur de cette fonction se trouve à établir à un degré ou l'autre l'influence qu'a l'École sur le théâtre québécois en général.

Michèle Rossignol, à ce poste, avait succédé au regretté André Pagé qui, de 1970 à 1979, a fait sa marque en amenant l'institution à devenir aussi un centre de création, par des commandes à des auteurs à un moment où le théâtre québécois vivait son effervescence nationaliste. Ce rôle de l'École, aujourd'hui, est nettement plus discret.

Avant André Pagé, Jean-Pierre Ronfard puis André Müller avaient été les pionniers dans cette fonction que Gilles Renaud occupera sous peu. Renaud, un ancien étudiant de l'institution, a fait depuis sa sortie de l'ENT une solide carrière de comédien, principalement à la scène. Il a joué Tremblay, Ducharme, Gauvreau, puis Shakespeare, Tchekov, avec un talent parmi les plus remarquables de sa génération.

★

Les prix de la critique.

Sans tambours ni trompettes, la direction de l'Association québécoise des critiques de théâtre (AQCT) fait connaître ces jours-ci sa liste de prix pour la saison 85-86. Le prix de la meilleure production revient à ***Vinci***, le magnifique spectacle créé par Robert Lepage au Quat'Sous. Ce dernier, pour cette même pièce, reçoit aussi la mention pour la meilleure réalisation sonore.

La mention pour la meilleure mise en scène revient à Jean Asselin pour ***Il Jus de Robin et Marion***, la pastourelle d'Adam de la Halle superbement rendue par le groupe Anonymus. Ce spectacle est d'ailleurs actuellement à l'affiche en reprise à Espace Libre.

THÉATRE

Le meilleur texte créé à la scène : ***Being at home with Claude*** de René-Daniel Dubois, créé au Quat'Sous dans une mise en scène de Daniel Roussel.

La meilleure interprétation féminine est celle d'**Angèle Coutu** pour *Les larmes amères de Petra von Kant*, de Rainer Werner Fassbinder, dans la production de l'Eskabel. Quant à la meilleure interprétation masculine, elle va, ex-aequo, aux deux interprètes de *Being at home with Claude*, **Lothaire Bluteau** et **Guy Thauvette**. Dans le cas de Thauvette, on mentionne également son interprétation dans *Avec Lorenzo à mes côtés*, le spectacle qui marquait le retour au Quat Sous du Grand Cirque Ordinaire.

La mention pour la meilleure scénographie distingue **Yvan Gaudin** pour son travail sur *Deux contes parmi tant d'autres pour une tribu perdue*, de René-Daniel Dubois, un spectacle d'Omnibus à Espace Libre. Enfin, la révélation de l'année : **Yves Dubé** pour son spectacle *Le système Magistère* créé à la Galerie Of. *Le Système Magistère* sera repris du 19 au 30 novembre à l'Eskabel.

À noter que cinq de ces huit mentions vont à des spectacles ou des artistes qui sont reliés au Quat'Sous que dirigeait, alors, Louise Latraverse.

★

De l'AQJT à l'AQTA.

Depuis le sabordage de l'Association québécoise du jeune théâtre, l'an dernier, toute la section qu'on appelle « théâtre amateur » s'était retrouvée orpheline d'un regroupement. Les autres (le « jeune théâtre ») ayant abattus la frontière avec le monde professionnel, il n'y avait aucun « manque » d'une éventuelle « structure » pour eux.

Depuis peu, les praticiens et praticiennes du théâtre amateur se sont donc réunis dans l'Association québécoise du théâtre amateur. Les services de l'AQTA seront axés sur l'information (un bulletin, un répertoire, etc.), la formation (des ateliers itinérants) et des manifestations régionales (carrefours ou festivals). On s'informe à l'AQTA, 300 carré Saint-Louis, bureau 110, Montréal (H2X 1A5), ou au 514-843-6146.

Jacques Grenier

Gilles Renaud a été choisi pour succéder à Michèle Rossignol à la direction de la section française de l'École nationale de théâtre.

LE DEVOIR EN COLLABORATION AVEC ciel 98.5 ET CORELLI LES VINS CORELLI

AINSI QUE L'ART ZÉROZOÏSTE SONT HEUREUX D'INVITER 100 COUPLES À L'EXPOSITION

ART ZÉROZOÏSTE

UN REGARD HUMORISTIQUE ET FANTAISISTE SUR LE CONFORMISME DE L'ART EN GÉNÉRAL

UN VIN D'HONNEUR SERA SERVI EN PRÉSENCE DE L'ARTISTE Zéro Zoo, ET DES REPRÉSENTANTS DU DEVOIR ET DE CIEL-MF.

SUR PLACE: — TIRAGE D'UNE OEUVRE ORIGINALE DE ZÉRO ZOO D'UNE VALEUR DE 750$
— TIRAGE DE 25 AFFICHES OFFICIELLES DE L'EXPOSITION D'UNE VALEUR DE 20$ CHACUNE

LE MERCREDI, 22 OCTOBRE À 19h30
AU MUSÉE ZÉROZOÏSTE
1850 SHERBROOKE OUEST, À MONTRÉAL

REMPLIR ET RETOURNER À: CONCOURS ZÉROZOISTE, LE DEVOIR
211 ST-SACREMENT, MONTRÉAL H2Y 1X1

CONCOURS ZÉROZOISTE

NOM:_____ PRÉNOM:_____

ADRESSE_____ VILLE:_____

_____ TÉL.:_____

CODE POSTAL:_____

• Le concours débute le 9 octobre pour se terminer le 15 octobre à minuit. Les billets seront tirés au hasard parmi les participants.
• Le texte des règlements reliés à ce concours est disponible aux bureaux du Devoir

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Lise Bissonnette, Jean-Guy Duguay, Jean Francoeur, Albert Juneau

Directeur de l'information: Jacques Chabot
Directeurs adjoints: Pierre Beaulieu, Serge Gosselin

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

PARTIE REMISE

REYKJAVIK a bien failli passer à l'Histoire. Ce qui ne devait être qu'une rencontre préliminaire à un « véritable » sommet, aurait pu devenir un moment éclatant dans l'évolution des rapports entre les deux Grandes Puissances. Après avoir mené d'intenses négociations et accepté de faire, de part et d'autre, d'importantes concessions, MM. Reagan et Gorbatchev sont venus à deux cheveux de conclure une entente globale et substantielle sur les armements nucléaires. Malgré tous les efforts déployés, les deux dirigeants ont dû se quitter sur un triste constat d'échec.

Certes, le sentiment d'échec prédominait au lendemain de la rencontre. Les plus pessimistes se demandaient même si Reykjavik n'avait pas été finalement une autre de ces occasions manquées ... qui ne reviennent pas. Le temps presse. Si une entente est possible, elle doit être conclue avant la fin du mandat du président américain. Or, la marge de manoeuvre de M. Reagan rétrécit au fur et à mesure qu'approche l'ultime échéance.

Mais, paradoxamlement, le dernier tête-à-tête aura été aussi un « immense succès », pour reprendre les termes du secrétaire d'État américain, M. George Shultz, qualifiant les négociations d'« époustouflantes » et d'« extraordinaires ». Ces impressions ne sont pas démesurées. Pour la première fois, en effet, dans l'histoire des négociations sur le désarmement entre Washington et Moscou, les deux parties se sont entendues non seulement pour ralentir la course aux armements (ce qui n'empêche pas, comme on l'a vu dans le passé, la croissance des arsenaux), mais pour réduire substantiellement le nombre d'armes nucléaires. Le virage est fondamental : il implique la liquidation pure et simple de tous les missiles stratégiques d'ici les dix prochaines années. Tournant d'autant plus radical que des progrès majeurs avaient été réalisés parallèlement sur d'autres sujets controversés comme les euromissiles à moyenne et courte portée, les systèmes avancés, les essais nucléaires...

Mais ce déblocage historique a été annihilé par un désaccord profond sur l'Initiative de défense stratégique (IDS, communément appelée « guerre des étoiles ») des États-Unis. En somme, une entente générale, d'une portée considérable, reste accessible si les deux parties parviennent à surmonter leurs divergences sur l'IDS. Peut-on croire alors qu'après avoir été si près de s'entendre, MM. Reagan et Gorbatchev refuseront de chercher à nouveau les derniers compromis qui rendraient finalement une entente possible ? Washington et Moscou ont déjà annoncé que les négociations reprendront à Genève. En fait, sans faire preuve d'excès d'optimisme, tout semble indiquer que les deux dirigeants vont se revoir et que ce qui n'a pu être finalisé hier le sera vraisemblablement demain. Ce n'est que partie remise.

Curieusement, les armes offensives qui constituaient jadis l'enjeu majeur des négociations, sont devenues presque accessoires à la suite de la décision américaine de mettre de l'avant l'IDS. Si une entente globale, comme celle qui se dessine, est un jour conclue, elle sera due largement à ce projet gigantesque que d'aucuns considèrent encore comme fantaisiste. Le désaccord qui oppose Washington et Moscou porte sur le type d'expérimentation des nouvelles armes défensives. Alors que les Américains souhaitent faire des expériences dans l'espace, les Soviétiques exigent que les tests soient entrepris uniquement en laboratoire.

Les États-Unis tentent manifestement de profiter de l'avance dont ils jouissent sur l'URSS en matière d'armes défensives pour concrétiser éventuellement une supériorité militaire. Les Soviétiques ont fait, en contrepartie, des concessions aux chapitres des euromissiles et des missiles stratégiques. Mais les Américains ont maintenu leurs exigences concernant l'IDS. La balle est maintenant dans le camp de Washington. La question est de savoir si les Américains ont intérêt à s'accrocher à leur position actuelle sur l'IDS et risquer du même coup un échec qui aurait des conséquences incalculables sur les rapports Est-Ouest, sachant par ailleurs, qu'ils ne sont pas assurés de retirer éventuellement une supériorité militaire décisive. Ne vaut-il pas mieux alors chercher à obtenir, de la part de Moscou, plus de concessions sur les armes offensives ? Les Soviétiques continuent de garder habilement la porte ouverte de ce côté. À leurs yeux, les « quasi-accords » sur les euromissiles et les missiles stratégiques peuvent servir de monnaie d'échange contre l'IDS. Mais jusqu'où ?

Le président Reagan se retrouve maintenant en position de faiblesse. Il devra faire face à un Congrès déjà fort sceptique sur l'IDS et qui n'a pas craint de réduire les crédits budgétaires réclamés à cette fin par le Pentagone. Il devra aussi expliquer à ses alliés européens pourquoi il tient absolument à l'IDS et aux tests dans l'espace alors que les Soviétiques sont prêts à éliminer tous les SS-20 pointés sur le Vieux continent.

Comme il le disait lui-même : s'il n'y a pas d'entente maintenant, quand y en aura-t-il une ? Oui, quand sera-t-il possible de conclure un accord, alors que les deux Grandes Puissances se trouvent à un tournant crucial de l'évolution de la technologie militaire et qu'ils peuvent, pour une fois, éliminer un stock considérable d'armements et contrôler la progression des armes futures ? Les pessimistes peuvent toujours avoir raison : s'il n'y a pas d'accord d'ici la fin du mandat du président Reagan, une occasion unique aura été ratée.

— ALBERT JUNEAU

L'Opération 10 000 chambres

LE PLATEAU Mont-Royal n'est pas seulement ce nouveau quartier recherché où s'installerait en force la dernière intelligentsia de Montréal. On y compte encore une population très diversifiée, y compris des gens à faibles revenus, voire à forte misère. Une nouvelle migration, relativement fortunée, y a stoppé l'érosion du centre-ville ; mais un autre peuple y survit, menacé par une rénovation trop dispendieuse et une spéculation de plus en plus éhontée.

Il ne passe pas de semaine, en effet, sans que maints résidents soient l'objet de visites, d'appels téléphoniques, et d'invitations multipliées par toute une gent immobilière fébrile, intéressée à vendre et à revendre à prix fort tout ce qu'on y trouve de maisons multifamiliales. Le repeuplement du Plateau avait commencé de sauver le quartier, ses écoles, ses magasins. Voilà qu'une spéculation débridée et exacerbée, et les hausses de taxe et de loyer qu'elle entraîne, ramènent d'autres périls.

Un comité de logement a dénoncé à juste titre le sort fait à certains chambreurs, évincés par la rénovation spéculative. Faut-il un nouveau moratoire sur les conversions résidentielles et les travaux de rénovation ? Il n'est pas évident qu'on répondra, de la sorte, aux menaces qui pèsent sur le Plateau et sur d'autres quartiers en train de redevenir « populaires » au coeur de la métropole.

D'aucuns proposent une « Opération 10,000 chambres » : l'idée paraît excellente, mais elle est trop courte.

Dans le passé, la transformation des grands logements familiaux en maisons de chambres (et en bureaux pour professionnels et pour associations) a été néfaste pour l'équilibre démographique et le dynamisme communautaire de ces quartiers. La reconversion des maisons de chambres en grands condos plus ou moins luxueux pour célibataires ne vaudra pas mieux pour l'avenir.

L'intérêt public, c'est-à-dire en l'occurrence l'intérêt de la population, du trésor municipal, des institutions et des entreprises du quartier, réside dans le maintien et même le développement d'un peuplement diversifié, nombreux, et n'excluant surtout pas les familles.

La densification des quartiers traversés par le métro et une attention particulière aux gens qui dépendent du transport en commun (et de qui l'avenir du transport en commun dépend aussi) devraient être prioritaires dans l'aménagement de quartiers comme le Plateau.

La Ville de Montréal ne saurait s'en tenir à une seule catégorie de résidents. Elle ne saurait encore moins se fier aux promoteurs pas toujours scrupuleux qui ont entrepris de changer le Plateau Mont-Royal. Un programme public de rénovation et de construction de logements diversifiés s'impose. Une administration un peu prévoyante y inclurait même des listes préférentielles de propriétaires et de locataires de manière à répondre aux besoins tout en évitant la création d'un ghetto social.

Pour couper les coûts, ajouter à la banque de terrains disponibles, et consolider en même temps le tissu social, des institutions et notamment les paroisses devraient sérieusement considérer — certaines déjà donnent l'exemple — la cession à bon compte d'une partie de leur domaine foncier.

Car si Montréal ne gagne pas la bataille de l'habitation, illusoire sera sa renaissance, et perdue d'avance sa course contre le déclin démographique.

À cet égard, le changement de la garde à l'Hôtel de Ville risque de se produire bien tardivement. Le parti de Jean Doré se dirige vers une victoire comme Jean Drapeau les aimait : l'opposition risque d'être balayée ! Mais la prochaine administration prendra une ville en fort piètre état.

L'accent mis et promis sur le redéveloppement économique et sur la relance culturelle de Montréal n'est pas mauvais, certes, mais à quoi bon s'y employer si les bénéficiaires doivent en être les résidents de la... banlieue !

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Le *party* de Mickey

BILLET

FRANÇOIS LEMENU

MICKEY MOUSE et ses amis accueillaient ces jours derniers la presse internationale à l'occasion du 15e anniversaire de Disney World. Moment important pour cette institution, qui traduit une part de la culture américaine, infantile et naïve pour les uns, généreuse et chaleureuse pour les autres. Pour souligner dignement l'événement, Disney World a invité durant trois jours à Orlando, en Floride, cinq mille journalistes (accompagnés) venant des États-Unis, du Canada, du Mexique, du Japon et de différents pays européens.

Reconnus pour leur sens de l'organisation et du spectacle, les Américains ont mis sur pied une opération de marketing rarement vue jusqu'ici. Le coût de cette opération-charme : $ 8 millions ! Plus que le *Magic Kingdom, Epcot Center* ou *Sea World*, c'est davantage la logistique et la coordination de cette super production qui aura frappé le visiteur.

Une armée de quelque 23,000 employés a été mobilisée pour donner l'illusion que le rêve et la réalité se confondent parfois. Tout a été mis en oeuvre pour que cette illusion soit la plus vraisemblable possible.

Exemple : quelque 200 autobus ont réalisé la chorégraphie d'un ballet motorisé avec pour mission de transporter 10,000 personnes sur différents sites le plus rapidement possible. Que se soit de l'aéroport à l'hôtel, de *Sea World* au *Magic Kingdom*, d'*Epcot* à un pique-nique ou à un rodéo, les autobus de Disney étaient là, guidés par un bataillon de jeunes gens constamment à l'écoute de leur walkie-talkie.

Exemple : de gargantuesques pique-niques ont été organisés, l'un au centre-ville d'Orlando autour du lac Eola où les invités ont pu admirer un feu d'artifice et les skieurs de Cypress Gardens, l'autre à Sea World où Baby Shamu, le premier épaulard né en captivité, fêtait son premier anniversaire. Ce week-end « gastronomique » a connu son apothéose à Epcot où les 10,000 invités ont pu goûter la cuisine nationale de dix pays dans un gigantesque buffet relié par une marée humaine qui parcourait les différents pavillons au son de fanfares, de feux d'artifice et de spectacles aériens.

Exemple : un défilé éblouissant de lumière a émerveillé le public au *Magic Kingdom* alors que les personnages de Disney, installés sur des chars faits d'ampoules multicolores, saluaient cette foule bon enfant disposée à retourner, pieds et mains liés, au royaume de l'enfance et du fantastique.

* * *

Au-delà de cette mise en scène hors du commun, le visiteur a pu constater la capacité d'émerveillement des Américains. Un rien les amuse et ils retournent volontiers au monde de leur enfance qu'ils n'ont peut être jamais quitté. À la limite, ce comportement est sympathique. Mais cette attitude a également son revers. En conservant cette faculté d'émerveillement, l'Américain perd en même temps un sens critique de lui-même et de la société. Malgré les moyens dont il dispose, l'Américain demeure fermé au reste du monde et se limite trop souvent à son propre univers. Ce comportement peut devenir agaçant, même à Disney World.

Ce long week-end à Disney World a également mis en lumière les différences dans la manière de fêter des Américains et des Québécois. Nos voisins du sud vont à une fête alors que les Québécois font la fête. Spectateurs attentifs, les Américains préfèrent regarder passer la parade plutôt que d'y prendre part. Pourtant, il y a longtemps que Saint Jean-Baptiste ne défile plus dans nos rues.

Même sans les palmiers et le soleil floridien, peut-on seulement imaginer quel *party* nous organiserions avec un budget de $ 8 millions ?

Lise Bissonnette

La potion Dorée

JUSQU'À ce que je me procure son ouvrage « Pour Montréal », tout chaud de chez VLB éditeur, j'arrivais mal à comprendre pourquoi Jean Doré, le présumé futur maire de la métropole, me donnait du fil critique à retordre. C'était pire qu'avec Pierre-Marc Johnson, dont il partage l'amabilité naturelle indéfectible, l'intelligence indéniable, la voix ronde et calorifique, enfin le charme général de la jeune quarantaine en forme, pas laide du tout, comme on dit dans la négation québécoise positive. Mais il arrive à M. Johnson de s'énerver un peu, de se lancer dans des plans aussi tarabiscotés que « l'affirmation nationale » par une deuxième chambre élue à la proportionnelle, et de chercher ses mots quand Radio-Canada le relance un peu tôt le matin, les lendemains de réunions révisionnistes. Il donne parfois prise, et par là, il rassure. M. Doré, lui, nous glisse constamment entre les griffes.

C'est normal, je le saisis enfin grâce à VLB. M. Doré est parfait. Il est tombé dans la potion quand il était petit. Il a commencé par naître dans « le » quartier montréalais le plus authentique, le centre-sud, rue Iberville dans la côte en bas de Sherbrooke. C'était un petit gars modeste, entre la ruelle et le baseball des Royaux, où son idole était un des premiers joueurs noirs américains. Quand ses parents ont déménagé en banlieue, il revenait à Montréal à bicyclette et se réjouissait de voir pousser les gratte-ciel de la Place Ville-Marie. En somme, avant même d'avoir atteint l'âge de raison universitaire, il était à la fois écologiste et moderne, enraciné mais pas raciste, et à la jonction exacte de la pauvreté digne et de l'ambition dynamique de nos plus humbles classes moyennes.

Ayant acquis la perfection à la naissance, il ne pouvait que continuer: de belles études en sciences politiques et en droit avant que ces facultés se dévaluent, du militantisme étudiant à l'époque où il menait quelque part, du journalisme à Radio-Canada quand la Maison bouillonnait encore, un bref accompagnement de René Lévesque aux plus beaux moments de l'espoir péquiste, un repli stratégique sur les coopératives et la protection des consommateurs quand les Québécois ont commencé à avoir le sens de l'argent, du bénévolat à la Ligue des droits et libertés avant qu'elle se mette à se déchirer et à s'abstraire. Puis le Rassemblement des citoyens de Montréal, qui a su patiemment se préparer pour le pouvoir, aujourd'hui enfin à portée d'isoloir.

Et le summum de la perfection, je vous le jure, c'est qu'il raconte tout cela avec concision, simplicité, et une incomparable modestie.

Pour son programme, et ce qu'il propose à Montréal, il se montre plus disert, mais c'est pareil. Ses sentiers sont ceux de l'équilibre et de l'harmonie, des solutions non seulement raisonnables mais justes, sans compter qu'elles semblent réalisables. Jean Doré, en fait, a un sens des proportions qui est l'équivalent politique du nombre d'or architectural.

Premier axiome de sa philosophie: la qualité de la vie n'exclut pas le développement. Quiconque prend le RCM pour la version montréalaise des « Verts » allemands montant à l'assaut de l'Hôtel de ville pour rendre la cité aux oiseaux et le port aux poissons sera vite rassuré. Il y a tous les espaces verts et les rives régénérées qu'il faut, dans l'ouvrage de M. Doré. Mais il consacre au moins le double de pages au « développement économique »: textiles modernisés, transports, microélectronique, biotechnologie, télécommunications, il ne manque pas une « pointe » dans toutes celles dont rêvent les milieux d'affaires de Montréal. Cela écrit, d'ailleurs, sans offenser les milieux culturels et les syndicats, qui se méfient à leur tour des chambres de commerce: la contribution de la culture à l'essor touristique et à la position économique de la ville sera enfin reconnue et soutenue; le virage technologique ne sacrifiera pas les travailleurs qui seront conviés à des « expériences de partage de travail », ou bénéficieront de la création d'emplois par nouvelles PME interposées, nées « d'incubateurs d'entreprises » ou de « corporations de développement économique communautaires » qui pourront faire appel à des « groupes de ressources techniques » généralement issus de la grande entreprise. Il y en a pour tout le monde, sans jalousies.

Deuxième axiome: la vie de quartier ne freine en rien la modernité métropolitaine. Ceux qui voyaient dans le RCM une version montréalaise des gardes rouges de Mao postés dans les conseils de quartier pour vous faire avaler leur « qualité de vie » de gré ou de force, seront aussi rassurés. Les conseils de quartiers sont morts-nés dans l'ancien programme du RCM et M. Doré s'en tient aujourd'hui à faciliter les aménités du bon voisinage: le quartier sera simplement l'endroit où on s'entraide, s'aime et se connaît. Ainsi au moment où les gendarmes français délaissent la cape et le képi pour se costumer en affreuses polices américaines, les policiers de Montréal pourrait aller en sens inverse et emprunter la gentillesse française du flic à vélo patrouillant le quartier, à partir d'un « poste de police satellite » où vaquerait aussi un « agent de liaison communautaire ». Mais ce Montréal aux moeurs plus conviviales n'en retournerait pas à l'âge du potager pour autant. Sous M. Doré, par exemple, tout s'informatiserait rapidement, les feux de circulation, les casernes et camions de pompiers, le programme de démolition des hangars, les affectations quotidiennes des cols bleus, et évidemment la circulation intelligente et rapide des autobus. L'amour du prochain et l'efficacité sous une même administration.

Il y aurait encore bien des axiomes, d'une perfection incontournable, à vous citer de cet admirable « Pour Montréal ». Les francophones et les anglophones peuvent y coexister en paix, par exemple. Une fiscalité plus équitable n'exclut pas une fiscalité rentable. Les voies cyclables ne nuisent pas nécessairement à la circulation automobile. Le centre-vill e devrait arriver à un équilibre judicieux entre les fonctions commerciales, résidentielles, industrielles et culturelles. La construction n'a pas à nuire aux espaces verts. Le Vieux-Montréal est rattachable au centre-ville. L'entrepreneurship collectif n'est pas l'ennemi de l'entrepreneurship individuel. Et les fonctionnaires ne sont pas dépourvus d'imagination dans la gestion. Partout où passe généralement le préjugé diviseur, et où fleurit normalement l'antinomie des intérêts, M. Doré trouve un dénominateur commun rassembleur. Les politiciens choisissent habituellement le plus bas, il propose le plus élevé.

Il appelle cela la « synergie », mot-clé de l'école de la gestion participative. C'est un concept contre lequel vous ne pouvez pas être sans vous classer chez les odieux. Il recouvre à la fois l'exercice permanent de concertation, de consultation, d'accès à l'information, de communication authentique et de transparence du nouveau dirigeant qui a renoncé à l'autoritarisme et à ses pompes, et la poussée active des décideurs de pointe qui ne se laissent pas enfarger, quand même, dans leur danse des sept voiles de la participation.

C'est aussi parfait que parfaitement énervant, à la fin. Même son livre l'est. Il coûte la somme raisonnable de $11.95. Il est rédigé sans autres fautes que quelques québécismes familiers (« sur la rue Iberville »), et quelques infimes restants cérébraux de « culture participative » qui ne fera pas tout de go recette, justement, rue Iberville. Même les caractères sont assez gros pour inviter les presbytes, et les 134 pages coulent ainsi de source. Je n'y ai trouvé que quatre ou cinq cas de « citoyens et citoyennes » et de « résidents et résidentes » qui sont pourtant de rigueur chez ils et elles du RCM. Qui seront cependant contents et contentes d'apprendre que l'ouvrage, « composé en Binny corps sur corps 12 sur 14 a été achevé d'imprimer le huit octobre mil neuf cent quatre-vingt-s ix par les travailleuses et travailleurs des Presses de l'Imprimerie Marquis à Montmagny ».

Comment ça, Montmagny ? De l'autre bord de Québec ? Et les travailleuses et travailleurs de Montréal, ils n'impriment pas? J'aime autant croire, plutôt que de trouver une faille, que c'est la faute à VLB éditeur.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Vous êtes capable.*

Lettre adressée à M. Robert Bourassa, premier ministre

LE MOUVEMENT SOCIALISTE, réuni en conseil national les 4 et 5 octobre derniers, désire vous faire part de sa préoccupation quant au sort réservé à l'ensemble des assistés sociaux et assistées sociales, particulièrement aux jeunes de moins de 30 ans.

Inutile de vous rappeler la promesse formelle que votre Parti a faite aux jeunes assistés sociaux lors de la campagne électorale. Pour obtenir leur vote, vous n'aviez aucune retenue. Leur vote obtenu, la tergiversation est en cours. Il nous apparaît de la plus élémentaire justice sociale que le gouvernement abolisse la discrimination aux moins de 30 ans.

Le MS veut aussi plaider auprès de vous pour une hausse générale de l'aide sociale maintenant que le salaire minimum légal a été augmenté à partir du 1er octobre 1986. Nous comprenons la thèse de ceux qui prétendent qu'il faut maintenir une incitation au travail en gardant un écart entre le taux de l'aide sociale et le taux du salaire minimum. Il nous apparaît, maintenant que le salaire minimum a été augmenté, que les prestations de l'aide sociale devraient l'être immédiatement dans la même proportion, soit près de 10 %. Ceux qui vivent de l'aide sociale sont dans un profond dénuement, dans une grande misère. Tout le monde reconnaît ce fait. Hausser l'aide sociale à $ 300 par mois serait un geste de solidarité minimale envers ceux et celles qui en ont tellement besoin.

Nous savons bien que vous allez arguer que les coffres du Québec sont vides, que le Parti québécois vous a laissé un immense déficit et pour cela vous ne pouvez vous rendre à cette requête. Croyez-vous que cette argumentation peut être crédible lorsque votre gouvernement accepte de se priver d'au moins $ 200 millions sous forme d'exemptions fiscales uniquement en permettant aux mieux nantis de la société d'investir dans les REA. Vous ne pouvez pas plaider l'incapacité de payer, parce que ce n'est pas vrai.

— GERMAIN GAUVIN
Président, Mouvement socialiste Montréal, le 6 octobre.

■ *L'environnement anglophone*

LE DEVOIR mentionne aujourd'hui que l'anglais pourrait être enseigné à l'école dès la première année, à la suite d'un avis que vous auriez sollicité du Conseil supérieur de l'éducation.

Permettez-moi de vous exprimer ma perplexité. Depuis longtemps déjà, on ne compte plus les cris d'alarme lancés par les enseignants et certains journalistes quant à la détérioration de la langue française dans nos écoles. Nos enfants parlent mal et écrivent plus mal encore. À la fin du cours secondaire, un texte bien structuré, sans anglicisme ni fautes d'orthographe est devenu une rareté devant laquelle on s'émerveille.

Quant à la culture en général, que ce soit en histoire, en littérature, en géographie ou en musique, aussi bien le reconnaître : cela vole plutôt bas. Avant d'ajouter des heures d'enseignement pour l'apprentissage de l'anglais, ne serait-il pas plus pertinent de donner à nos enfants une formation plus rigoureuse ?

L'article du DEVOIR nous apprend en outre qu'un « environnement culturel anglophone pourrait, par exemple, peser en faveur de la requête d'une commission scolaire ». Ceci provoque chez moi une véritable indignation. En tant que citoyenne de l'Ouest de l'île de Montréal, je constate chaque jour le renforcement de l'anglais autour de moi : les affiches bilingues (ou carrément unilingues anglaises) pullulent et les commerçants s'adressent machinalement en anglais à tous les clients. Quant aux enfants francophones, la télévision de Cable TV se charge de parfaire leur éducation en anglais à longueur de journée.

S'il y a un endroit au Québec où l'enseignement de l'anglais dans les premières années du primaire est complètement inutile, c'est bien dans ce qu'on appelle justement « le West Island ».

L'école québécoise a bien d'autres défis à rencontrer avant de consacrer davantage de temps à l'enseignement de l'anglais.

— LOUISE NEPVEU
Roxboro, le 1er octobre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 9130, rue Boivin, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
$3.25 par semaine
le samedi seulement $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne 139$ par année
75$ 6 mois
39$ 3 mois
Livraison par la poste:
Édition quotidienne au Canada 145$ par année
79$ 6 mois
42$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

LES LANGUES DANS L'OUEST

☐ Le cas du Manitoba et de l'Alberta

■ « That is not a reasonable thing »

EN ÉDUCATION comme en immigration, la propagande joue un rôle important au Manitoba. Il faut convaincre les immigrants de ne pas apprendre le français et on le leur dit en arrivant : « Il n'y a qu'un petit nombre de Manitobains qui parlent français. Seul l'anglais vous sera utile. » (« Only a small number of Manitobans use French. English is the language you should be able to use. » (Cf. *Newcomers' Guide to Manitoba*, publié par le « Manitoba Department of Labour and Manpower », Winnipeg (Manitoba), 1983, page 79).

On paie les journaux ethniques pour promouvoir les langues étrangères dans les écoles au lieu du français. On estime en effet que l'enseignement du français est une .. transgression (« infrigement »).

La ministre de l'Éducation va jusqu'à affirmer devant l'Assemblée législative manitobaine qu'on ne peut exiger des enseignants qu'ils connaissent le français : « That is not a reasonable thing. It isn't even practical » (in *The Winnipeg Free Press*, « French letter clarified », le 21 juillet 1983, page 13).

En dépit de cette orientation, la question des groupes ethniques ressortit au ministère de la Culture et celui-ci a beau vouloir se faire aussi gros qu'un boeuf, comme la grenouille de la fable, il ne parvient pas à satisfaire les mille ethnies qui réclament qu'on enseigne leur langue à la place de la langue française.

De plus, la Constitution canadienne a confié aux provinces le soin d'enseigner les deux langues officielles, sans faire aucune stipulation au sujet d'autres langues. La situation serait donc sans issue si la ministre de l'Éducation, qui dispose de fonds publics importants, n'allait décider de les placer à la disposition des familles d'immigrants.

Elle le fera avec le zèle que nous lui connaissons dans ce domaine. L'arabe, le bengali, le chinois, le gaélique, le grec, l'allemand, le gujurati, l'hindi, le tamil, l'hébreu, le hongrois, l'islandais, l'italien, le coréen, l'ukrainien, le polonais, le punjabi, l'espagnol, l'urdu, le portugais, le vietnamien, le yiddish, le philippin, etc., deviennent tour à tour l'objectif de la ministre unilingue de l'Éducation qui estime que les autres personnes devraient apprendre les langues étrangères qui « développent l'esprit » (« they expand a person's mind »).

On ne se propose pas seulement de cultiver abondamment l'intelligence d'autrui, mais il faut encore mener l'affaire vivement et sûrement. On ne cesse d'augmenter le nombre et la fréquence des cours de langues étrangères inscrits aux programmes scolaires. Une heure par semaine ne suffit plus. Il faut une heure par jour, un jour par semaine, une semaine par mois, etc.

M. Grant Devine

« La constitution canadienne a confié aux provinces le soin d'enseigner les deux langues officielles. Pas un mot cependant sur les autres langues . . . »(André de Leyssac)

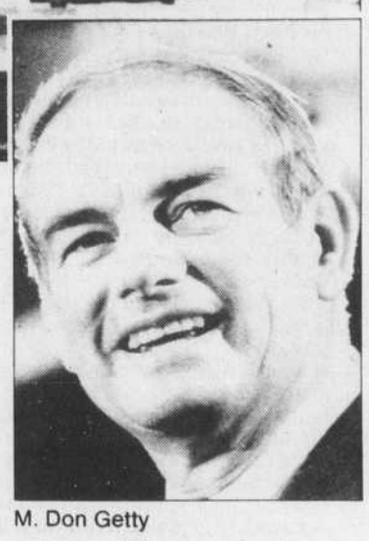

M. Don Getty

Afin de justifier l'emploi des fonds destinés aux écoles, la ministre de l'Éducation s'est donnée pour tâche de développer le bilinguisme au Manitoba. Mais ne nous leurrons pas ! Il ne s'agit nullement de promouvoir les deux langues officielles du Canada : il faut donner aux langues étrangères la parité avec l'anglais, coûte que coûte . . .

Dans son rapport numéro 49, dont nous avons reproduit ci-dessus le quatrième extrait, la Société canadienne du français à l'Université n'a pas manqué de dénoncer cette supercherie à M. Brian Mulroney, premier ministre du Canada.

La réaction de ce dernier à cet égard n'a été rien moins que déconcertante. Il n'est pas suffisant que le premier ministre se taise sur le remplacement du français dans les écoles par les langues étrangères et que des membres manitobains de son parti se fassent les champions du mouvement « One Nation — One Language », il se propose maintenant de créer une loi sur le multiculturalisme qui, en l'absence d'une loi sur le biculturalisme national, porterait une nouvelle atteinte à la culture canadienne-française.

Les lecteurs qui désirent joindre leurs protestations aux nôtres sont priés de les adresser directement à M. Mulroney ou au chef de l'opposition à Ottawa. Le rapport 49 en entier sera expédié gratuitement aux personnes qui nous en feront la demande.

— ANDRÉ DE LEYSSAC
président de la Société canadienne du français à l'Université (SCFU), Case postale 2190, Winnipeg, R3C 3R5 (tél. (204) 942-4071 ou 233-4955).
Winnipeg, le 24 septembre.

■ L'article 23 à Debden

LA COMMISSION scolaire de Parkland avait décidé de fermer l'École canadienne-française de Debden au mois de juin. Conséquemment, les deux enseignants qui étaient affectés à l'école ont été intégrés à l'autre école de Debden.

Cependant, selon la loi scolaire de la Saskatchewan, c'est le lieutenant-gouverneur de la province qui a le pouvoir d'autoriser la mise sur pied de programmes désignés et, par déduction, d'en autoriser aussi la fermeture. On peut deviner que le ministère fut quelque peu embarrassé par cette décision de Parkland. Au moment où les Fransaskois poursuivent la question de la gérance scolaire devant les tribunaux, il fallait éviter que la fermeture d'une école vienne alimenter leur argumentation. Une meilleure stratégie serait que les parents eux-mêmes décident de fermer l'école.

Des représentants du ministère rencontrèrent donc la commission scolaire à la fin de juillet ainsi que des représentants des parents. On garderait l'école ouverte, mais on réduirait de 2 à 1.5 le nombre d'enseignants pour la dizaine d'étudiants répartis sur cinq ou six niveaux.

Mais encore fallait-il recruter des candidats pour ces postes. À moins d'un mois de l'ouverture des classes, la recherche à contrecoeur par les autorités scolaires, de candidats crédibles auprès de la communauté était vouée à l'échec. À l'ouverture des classes, le 27 août, la commission scolaire n'avait aucun candidat à offrir à l'École canadienne-française. Devant cet échec des commissaires, des représentants d'associations francophones ont lancé l'appel à travers le Canada. Ils ont recueilli des candidatures qu'ils ont soumises à la commission scolaire. Mais c'était trop tard.

Jugeant que la situation ne s'améliorerait pas, les parents cédèrent et, ce 2 septembre dernier, inscrivirent leurs enfants au programme d'immersion. Les autorités pourront dire que ce fut la décision des parents de fermer l'école. La réalité, c'est que les parents n'avaient vraiment pas le choix. Le manque d'engagement du système scolaire de la Saskatchewan vis-à-vis les besoins des francophones en éducation aura finalement eu raison des parents. Pour le système, l'éducation française se résume à l'immersion et l'immersion, c'est acceptable parce que ça répond aux besoins de la majorité. L'immersion devient ainsi une autre façon, peut-être encore plus subtile, d'assimiler les francophones à la majorité.

Il ne faut pas conclure pour autant que la question est résolue dans les communautés rurales fransaskoises. L'école française communautaire demeure un idéal qu'on se propose de poursuivre en travaillant à faire évoluer les mentalités. À cet effet, le secrétariat d'État du Canada, au cours des derniers mois, s'est montré intéressé à la survie de l'École française de Debden. Espérons que le gouvernement fédéral évitera de se cacher en arrière de l'autonomie des provinces en matière d'éducation et qu'il prendra des mesures réelles pour s'assurer que l'article 23 de la Charte des droits soit véritablement respecté.

Nous sommes confiants qu'avec l'appui des francophones du reste du Canada nous y parviendrons et que nous pourrons vivre, nous aussi, en tant que francophones même en milieu minoritaire.

— GUSTAVE DUBOIS
directeur du secteur éducation, Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan.
Régina, le 15 septembre.

CHILI

☐ Les médias et Pinochet

■ LE DEVOIR appuie les terroristes

DEPUIS déjà longtemps, votre journal déforme sérieusement la situation chilienne. Cependant, les effets de cette injuste présentation critique des événements qui se sont déroulés au Chili ont été mitigés d'abord par l'évidente simplicité de ses analyses et par ses fréquentes erreurs, ce qui démontrait la méconnaissance des journalistes de la réalité du Chili.

De plus, votre journal a cru bon « déguiser » les nouvelles afin de les présenter plus convenablement au public canadien. Un bon exemple de ceci se trouve dans votre article du 20 août dans lequel « l'expert », M. Noumoff, fait référence à la « privatisation » des établissements scolaires au Chili au lieu de parler de leur transfert administratif aux municipalités. Le but de cette « méprise » est évident : M. Noumoff ne pouvait pas de toute évidence critiquer un système similaire à celui qui existe dans certaines provinces du Canada.

D'autres analyses ont été encore plus graves. Citons par exemple l'article de M. Jean-Jacques Fontaine au cours duquel celui-ci affirme présomptueusement que la découverte d'importants arsenaux extrémistes au Chili n'est pas importante du moment qu'« ils ne mettaient pas en danger le potentiel défensif de l'armée ». Probablement, pour M. Fontaine, ces armements ne sont pas importants mais, au delà des questions d'ordre stratégique, l'existence de milliers d'armes aux mains d'éléments subversifs est très importante pour les éventuelles victimes, puisque c'est évident que le but recherché par ceux qui font de la contrebande d'armes avec des propos terroristes, est, bien sûr, de les employer.

Néanmoins, l'aspect le plus rejetable en ce qui concerne la ligne d'information suivie par ce journal dernièrement, c'est l'apologie qu'il fait de la violence et du terrorisme et l'exaltation de l'action des groupes violentistes; ce sont les voeux qu'il formule pour le « succès » des futurs attentats terroristes et son appui à l'action marxiste au Chili.

Votre journal démontre ainsi son mépris envers la vie humaine et la paix sociale, quand il s'agit d'un pays en voie de développement ; il montre, aussi, une fois de plus, sa politique de « double standard », celle qui condamne le terrorisme et s'oppose à l'expansionnisme marxiste seulement quand ça met en danger sa propre réalité. Mais, quand ceux-ci frappent le Tiers-Monde, très détaché et bien installé dans ses fauteuils, il n'y a plus de contraintes éthiques ou morales pour empêcher le libre cours de son animosité.

— ALBERTO BESA
ambassadeur du Chili
Ottawa, le 23 septembre.

L'ÉGLISE ET LES LAÏCS

☐ Crise dans la morale

« Pourquoi les clercs masculins seraient-ils les seuls autorisés à sanctionner la justesse des expériences humaines ? »

■ Pourquoi bénir une sexualité particulière ?

Lettre ouverte à M. l'abbé Jean-Guy Pagé au sujet de l'affaire Curran

LE POINT de vue que vous avez exprimé concernant l'interdiction d'enseigner imposée par le Vatican au théologien jésuite américain, le père Charles Curran (LE DEVOIR, 30 août) soulève des questions fondamentales sur les relations du magistère ecclésiastique avec l'ensemble des laïques, et avec les théologiens et théologiennes.

À la veille du synode sur les laïques, votre article nous paraît refléter le scepticisme de certains milieux cléricaux à l'égard de la capacité des laïques chrétiens de poser des jugements moraux adultes en matière de sexualité. Selon vous, la sanction disciplinaire de Rome est de l'ordre d'un jugement prudentiel visant à protéger l'intégrité de la foi.

Cette sanction démontre plutôt que le magistère ne reconnaît pas suffisamment l'importance du *sensus fidei* dans l'expression de la foi et la formation des consciences.

La popularité d'une doctrine ou d'une opinion ne garantit pas automatiquement sa justesse et sa vérité. Cependant, cela n'affecte en rien la responsabilité, que le magistère partage avec l'Église entière, de discerner les signes des temps. En particulier, le magistère doit être attentif à l'Esprit qui cherche à s'exprimer à travers l'expérience des laïques. Peut-il vraiment percevoir la voix de l'Esprit, dans le domaine de la sexualité, particulièrement celle des femmes, tout en conservant une attitude de suspicion *a priori* à son égard ?

Pourquoi l'enseignement officiel fige-t-il dans des modèles sociaux sa réflexion morale sur la sexualité, alors qu'en matière d'éthique sociale il se refuse à bénir un régime politique particulier ?

Nous sommes d'accord pour affirmer la nécessité d'une autorité magistérielle. Le christianisme, réalité communautaire, a besoin d'une expression commune de la foi, qui cependant respecte la liberté de conscience. Là où nous avons des réticences, c'est sur la nature strictement cléricale et le mode autoritaire de fonctionnement du magistère. Puisqu'il conçoit la foi avant tout comme un « dépôt », un catalogue de vérités à croire et à mettre en pratique, il perçoit comme étant de son devoir d'émettre, dans les matières d'éthique sexuelle, des directives très explicites dont le défaut est d'être perçues par ses auditeurs comme des ingérences dans le domaine de la conscience.

Le rebondissement que connaît le débat sur la morale sexuelle concerne directement la question du pouvoir dans l'Église : pourquoi les clercs masculins seraient-ils les seuls baptisés autorisés à sanctionner la justesse des expériences humaines vécues par l'ensemble des catholiques ? Cette exclusivité suppose l'existence de deux niveaux d'intimité avec l'Esprit Saint, l'un pour la hiérarchie et l'autre pour les laïques, ce qui est inacceptable pour la foi chrétienne.

L'affaire Curran pose une autre question gênante à l'Église officielle : le rôle des théologiens et théologiennes en tant que scientifiques consisterait-il à être une simple courroie de transmission des opinions romaines ? Le père Curran a démontré que son opinion était tout autre puisqu'il a réclamé, sur la base du principe de la liberté de recherche à l'université, le droit à la dissidence ouverte par rapport à l'enseignement officiel de l'Église, droit que lui refuse la Congrégation pour la doctrine de la foi.

L'argument du père Curran nous semble fondamental, car si la théologie se réduit à un service de propagande de la doctrine officielle, elle n'a pas sa place dans une université publique. Le rôle d'une faculté de théologie doit se définir non seulement par rapport à la tradition chrétienne à laquelle elle appartient, mais aussi en lien avec la société dans laquelle elle se situe. Cela ne signifie pas qu'elle se contente d'être le reflet des opinions courantes, mais qu'elle a le devoir d'être aussi critique envers sa propre tradition religieuse qu'à l'égard de la société.

La logique du magistère fonctionne cependant tout autrement. Se percevant comme seul gardien et serviteur de la vérité révélée, comme unique médiateur, il ne peut concevoir d'autres fonctions pour la théologie que celle d'expliquer et de justifier ses positions à lui. Le magistère est donc dans l'impossibilité d'admettre que les conclusions des recherches théologiques puissent s'écarter des siennes. Néanmoins, si la théologie est une science, et elle doit l'être pour avoir droit de cité à l'université, elle doit être libre par rapport à ce genre d'impérialisme ecclésiastique. L'attitude démontrée par le Vatican dans l'affaire Curran s'éloigne encore beaucoup, malheureusement, de ce que le monde est en droit d'attendre de la part d'une Église qui est appelée, de par sa mission, à mettre en oeuvre la force libératrice de l'Évangile.

— MARIE BERGERON
ROGER BOISVERT
MARTIN DUBÉ
JEANNINE GAUTHIER
RICHARD LACASSE
diplômés en théologie de l'Université Laval.
Québec, le 19 septembre.

LETTRES AU DEVOIR

■ La Guilde et le Rising Sun

LA GUILDE des musiciens de Montréal, son président, M. Émile Subirana et son secrétaire, M. Claude Landry, pratiquent de la discrimination envers le Rising Sun (Soleil levant).

Le 16 avril 1985, la Guilde inscrivait le Rising Sun et son propriétaire Rouè Doudou Boicel sur la liste des interdits pour avoir engagé des musiciens non membres.

Les groupes étaient :
— Jah Cutta (groupe de Reggae);
— The Absurds (groupe inconnu);
— Vomit and the Zits, semaines entre le 14 décembre 1984 et le 26 janvier 1985 (ce concert n'a jamais eu lieu);
— Groupe Heavy Rock, le 31 janvier 1985 (ce groupe n'existe pas);
— Joe Jammer Charlebois et James Campagnola, du 1er au 3 février 1985 (ces musiciens n'ont jamais été engagés par le Rising Sun);
— Le Groupe « Stephen Barry ». (Stefen Barry est un musicien légendaire du Blues qui a joué au Rising Sun depuis ses débuts. La Guilde a même confirmé à plusieurs reprises son adhésion à la Guilde.)

Malgré les preuves que j'ai présentées au Conseil de la Guilde pour démontrer que les accusations étaient sans fondement, le Rising Sun fut quand même mis sur la liste des interdits.

Aujourd'hui, la même Guilde se joint à la compagnie de bière « Lowenbrau » pour la réalisation de spectacles de jazz dans un club privé avec des musiciens non membres de la Guilde.

Il y a quatre ans, alors que la Guilde menait une guerre féroce contre le Rising Sun à cause des musiciens américains qui s'y produisaient, son vice-président ouvrait un club de jazz au rez-de-chaussée des bureaux de la Guilde rue Maisonneuve. Le programme présentait à 80 % les mêmes musiciens américains qui se produisaient au Rising Sun.

Ainsi ce club organisa un Festival de jazz sous le nom de Super Festi-Jazz. Cette appellation est le nom des premiers festivals internationaux de jazz de Montréal qui ont été produits par le Rising Sun à la Place des arts en 1978-79-80 sous le nom : Rising Sun Festi-Jazz.

Ces agissements de la part du vice-président de la Guilde font partie des formes de persécution flagrante que la Guilde pratique envers le Rising Sun. La Guilde a obligé le guitariste de réputation internationale, Joe Pass, d'écourter son engagement d'une semaine au Rising Sun en le menaçant de l'inscrire sur la « liste des interdits » s'il n'obéissait pas immédiatement.

La Guilde tolère d'autres clubs de son choix qui produisent toutes sortes de spectacles : rock, punk, reggae, blues, jazz, musique populaire, etc., avec des musiciens non membres, alors qu'elle refuse d'accorder les mêmes droits et privilèges au Rising Sun et à son propriétaire.

Malgré les démarches que j'ai faites auprès du ministère des Affaires culturelles, aucune action n'a été prise pour mettre un terme aux agissements de cette organisation américaine de Montréal.

Nous demandons à tous les fans qui ont joui par le passé des bons spectacles dans le Haut Lieu du Jazz et du Blues au Rising Sun, de supporter notre lutte contre la Guilde des musiciens de Montréal, section de l'American Federation.

— ROUÈ DOUDOU BOICEL
Rising Sun (Soleil Levant).
Montréal, le 6 octobre.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Reykjavik

moment — sur l'autel incertain de l'IDS (Initiative de défense stratégique) », a déclaré le sénateur démocrate Edward Kennedy (Massachusetts).

En Chine, l'Agence Chine-Nouvelle s'est bornée à estimer, sans critiquer aucune des parties, que le sommet montrait une fois de plus que les deux superpuissances « espéraient poursuivre leur dialogue et améliorer leurs relations tendues ».

À Tokyo, le gouvernement japonais est « profondément déçu » par l'échec du sommet, a indiqué le ministère japonais des Affaires étrangères. Le premier ministre Yasuhiro Nakasone a regretté l'échec, mais a maintenu la participation du Japon au projet de « guerre des étoiles » qui a fait obstacle à un accord de désarmement soviéto-américain.

En Europe occidentale, Bonn a estimé que le sommet avait été un « succès partiel » qui a permis un rapprochement sans précédent des points de vue sur le désarmement, les droits de la personne et les relations bilatérales. Mais, dans l'opposition, le Parti social-démocrate (SPD) et les Verts (écolo-pacifiques) soulignent que le sommet a fait perdre des années de progrès dans les négociations sur le désarmement.

À Paris, le premier ministre Jacques Chirac a déclaré « ne pas partager tout à fait le pessimisme ambiant, car la rencontre Reagan-Gorbatchev est en soi quelque chose de positif ».

À La Haye, un porte-parole du gouvernement a indiqué que les Pays-Bas espèrent que « le sommet contribuera, malgré son résultat décevant, à une rencontre au sommet Reagan-Gorbatchev à Washington et stimulera les négociations de Genève et de Vienne ».

Le second sommet soviéto-américain de l'ère Reagan-Gorbatchev s'est terminé dimanche soir par un échec total dont chacune des deux superpuissances a imputé l'entière responsabilité à l'autre.

Au cours de conférences de presse séparées, M. Gorbatchev, assuré, calme et très à l'aise, et le secrétaire d'État George Shultz, émotif, tendu et la voix rauque, n'ont à toutes fins utiles trouvé qu'un seul point d'accord : un ensemble d'accords potentiellement agréés, en particulier en matière de désarmement, a échoué en raison du projet de recherche communément appelé « guerre des étoiles ».

Les interprétations des Américains et des Soviétiques ont différé sur tous les autres points, à l'issue d'un sommet harassant qui a été prolongé dimanche après-midi par une quatrième séance de négociations au plus haut niveau, pour un total de 11 heures et demie de discussions, nettement plus qu'à Genève en novembre 1985, où l'ensemble des échanges de vues avait duré 9 heures et 20 minutes.

Les exigences américaines de poursuivre l'IDS, seul « un fou » aurait pu les accepter, a déclaré avec assurance le leader soviétique.

Pour le chef de la diplomatie américaine en revanche, la volonté de l'URSS de confiner les recherches sur l'IDS aux seuls laboratoires n'est pas, comme l'affirme le Kremlin, « un renforcement » du texte de 1972 qui limite les systèmes antibalistiques, mais bel et bien une tentative de « tuer » le bouclier spatial projeté par les États-Unis.

« Les deux dirigeants ont simplement décidé qu'ils n'étaient pas en mesure de parvenir à un accord », a-t-il dit en se déclarant « profondément déçu » par l'échec.

Sur les armes stratégiques, Washington et Moscou étaient parvenus, à coup de compromis dont chacune des deux parties a revendiqué la paternité, à un accord de réduction de moitié, sur la base d'une proposition soviétique, a évidemment souligné M. Gorbatchev. Cette offre prévoyait des coupes de 50 % dans chacun des éléments de la triade stratégique : missiles basés à terre, sur sous-marins et sur bombardiers.

La proposition était en effet de nature à satisfaire les deux côtés, car l'avantage numérique de l'URSS en fusées intercontinentales basées à terre aurait autant souffert que la suprématie américaine en matière de missiles sur sous-marins.

Sur les armes nucléaires de moyenne portée, Pershing-II et missiles de croisière américains stationnés en Europe d'un côté, SS-20 soviétiques de l'autre, le compromis réalisé avant l'échec final apparaît également important : élimination totale en Europe, limitation à 100 têtes nucléaires en Asie et gel immédiat, puis ouverture de négociations sur les fusées soviétiques tactiques de moins de 1,000 km de portée qui inquiètent les Européens, seuls concernés.

« L'administration américaine a enterré les accords qui auraient pu être signés », a sèchement affirmé le secrétaire général du PCUS. Pour le secrétaire d'État Shultz, il s'agissait d'accords « potentiels extrêmement importants et substantiels ».

Ce résultat avait été atteint lors des discussions de samedi et de la matinée de dimanche, a expliqué le chef de la diplomatie américaine, soit à l'issue des 10 heures et demie de tractations conduites par des groupes d'experts, conduits d'un côté par le négociateur-vétéran Paul Nitze, de l'autre par le maréchal Sergue Akhromeev, chef de l'état-major général.

C'est ainsi la séance Reagan-Gorbatchev non prévue au programme initial et qui s'est tenue pendant près de quatre heures dimanche après-midi, qui a débouché sur un échec.

Sur les trois autres sujets évoqués, conflits régionaux, droits de la personne et problèmes bilatéraux, le leader soviétique a simplement affirmé, quasiment en passant, que l'on aurait pu arriver à « certains accords ». Le secrétaire d'État en revanche a amèrement regretté que le désaccord de fond sur l'IDS ait empêché des ententes à ce sujet qu'il semblait tenir pour prometteuses.

Décidément en verve et assuré que ses éventuels opposants en URSS ne sauraient lui reprocher son attitude, le numéro un soviétique a accusé le président américain d'avoir voulu « organiser une cérémonie funéraire du traité ABM à laquelle Mikhaïl Gorbatchev aurait participé ».

M. Reagan, sur le plan intérieur, peut compter sur le soutien de ses alliés les plus conservateurs, mais à trois semaines d'un scrutin législatif, l'échec de Reykjavik risque fort de peser au moins aussi lourd sur les autres secteurs de l'opinion et de l'électorat.

◆ Échec

dialogue américano-soviétique est mort. Au contraire, tout comme l'annonce de ce pré-sommet, les deux Grands pourraient bien nous réserver d'autres surprises d'ici quelques mois.

Ni Washington ni Moscou n'ont fermé la porte au dialogue et, malgré les propos très durs que se sont échangés les deux délégations, il est important de noter les points positifs des discussions sur l'éventualité de progrès futurs sur le contrôle des armements.

Les deux Grands se sont entendus, en principe, sur trois dossiers : les armes stratégiques, les euromissiles et les essais nucléaires. Même si aucun accord n'a été conclu à Reykjavik, ces deux derniers sont les plus prometteurs à court terme.

Sur la question des armes stratégiques (systèmes intercontinentaux de plus de 5,000 km), Moscou et Washington sont tombés d'accord pour réduire de 50 %, en cinq ans, le nombre d'ogives et de missiles nucléaires. La liquidation totale se serait effectuée au bout de 10 ans. De plus, les deux parties s'entendent pour un respect de 10 ans du traité ABM qui limite considérablement le développement et le déploiement des armes antimissiles.

C'est là où les oppositions fondamentales ont éclaté. Les Américains exigeaient de poursuivre recherches et essais sur les armes antimissiles pour éventuellement les déployer au bout de 10 ans. Les Soviétiques, au contraire, offraient d'accepter seulement des recherches en laboratoires, ce qui signifiait pour les Américains la fin du programme IDS. Incapable de s'entendre sur cette question avec les Américains, les Soviétiques ont rompu les négociations sur l'ensemble des dossiers. Cette attitude est tout à fait surprenante car des progrès notables avaient été enregistrés sur les euromissiles et les essais nucléaires. De plus, les Soviétiques, en liant l'IDS à l'ensemble des dossiers, ont renversé la position qu'ils avaient adoptée lors du sommet de Genève, l'an dernier. À cette occasion, ils avaient accepté de ne pas lier un accord sur les euromissiles aux négociations sur les armes stratégiques.

Sur la question des euromissiles (missiles de portée intermédiaire entre 1,000 et 5,000 km), les deux parties avaient accepté l'élimination de toutes les fusées à moyenne portée en Europe, SS-20 soviétiques d'un côté, Pershing-2 et missiles de croisières de l'autre et le plafonnement à 100 têtes nucléaires des ogives braquées sur l'Asie par chacun des deux super-Grands.

Selon le secrétaire d'État américain, M. George Shultz, en plus de l'élimination des missiles, l'éventuel accord sur les euromissiles portait aussi sur la vérification, la durée de l'entente et l'amorce de négociations sur les armes nucléaires à courte-portée (moins de 1,000 km). Sur ces trois derniers points, les Soviétiques avaient fait les concessions réclamées par les Américains.

Enfin, Moscou avait accepté d'abandonner toute exigence de non-modernisation des « forces de frappe » britannique et française et d'inclure ces forces nucléaires dans le décompte des euromissiles. Cette concession est de taille, car en ce moment ces arsenaux, qui comptent 300 ogives, sont en pleine modernisation et atteindront 1,600 ogives vers le milieu des années 90.

Actuellement, les Soviétiques disposent de 270 SS-20 (810 ogives) dans la partie occidentale de leur territoire et de 171 SS-20 (513 ogives) en Asie. Les Américains ont déployés 108 Pershing-2 et 128 missiles *Cruise* (236 ogives) sur les 572 prévus. Avant le sommet, des informations laissaient croire à un accord limitant à 100 ogives de chaque côté en Europe et à un autre 100 de part et d'autre en Asie.

Enfin, dans le dossier des essais nucléaires, Moscou a encore fait des concessions en acceptant les propositions américaines de réduire progressivement ces essais. Jusqu'à tout récemment, les Soviétiques exigeaient un moratoire complet sur les essais, moratoire qu'ils respectent depuis le 6 août 1985. Les Américains estiment qu'il est préférable de réduire, selon un agenda bien précis, les charges explosives en nombre et en kilotonnage.

Les Soviétiques ont fait des concessions importantes dans tous les secteurs mais leur exigence à lier l'IDS à tous les dossiers a fait échouer la conclusion d'accords.

Toutefois, rien n'indique qu'il ne sera pas possible, dans les mois qui vont suivre, d'en conclure certains. Advenant qu'ils abandonnent cette exigence, comme cela avait été fait à Genève, une entente est possible à brève échéance sur les dossiers des euromissiles et des essais nucléaires.

En ce qui concerne les armes stratégiques et l'IDS les négociations ne pourront pas avancer tant que les deux Grands buteront sur leurs oppositions de principe. MM. Gorbatchev et Reagan ont rappelé qu'ils avaient fait de grands progrès et qu'ils n'avaient jamais été aussi près de signer des accords. L'optimisme est encore permis.

◆ Congrès

jeunesse annonçait à la fin de la rencontre de trois jours que l'an prochain, les délégués seraient élus en assemblée plutôt que désignés par le président d'assocation.

Quant à l'image du PLC, elle sort un peu amochée des assises du week-end. Les jeunes libéraux fédéraux donnent l'impression d'être désunis et de se désintéresser des grandes questions d'actualité comme la constitution, le libre-échange et les affaires sociales. Seulement 40 % des participants ont pris part à l'assemblée plenière.

Le président de la Commission jeunesse, M. Denis Coderre, hausse les épaules en signe d'impuissance. « Il y en a qui sont partis parce qu'ils n'étaient venus que pour voter. Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise? Ils sont partis après les ateliers. On ne retient pas le monde, vou savez. » L'intérêt a été « biaisé », croit-il. Les délégués auraient mieux fait de concentrer leurs énergies à discuter du programme du parti, dit-il.

D'ailleurs, les décisions prises par le Forum des jeunes sont importantes à bien des égards puisqu'elles pourraient mettre John Turner sur la défensive, lui qui pouvait compter par ailleurs sur une forte majorité de supporters. (On a même porté la délicatesse jusqu'à voter en assemblée pour ajouter son nom à une liste de premiers ministres du Canada issus du Parti libéral et qui ont marqué l'histoire constitutionnelle du pays.)

Certaines prises de position de ces pro-Turner inconditionnels pourraient hanter le chef libéral puisqu'elles confirment indirectement les pires craintes de ses adversaires, qui lui reprochent d'avoir fait prendre un virage à droite au parti et de renier la position constitutionnelle traditionnelle du PLC à l'endroit du Québec.

La cabale anti-Turner pourra s'alimenter de quatre décisions importantes:

■ abolition de l'universalité des programmes sociaux, vache sacrée de la structure étatique du Canada qui a même fait reculer le gouvernement conservateur de Brian Mulroney;

■ extension du droit de veto pour le Québec, qui s'appliquerait non seulement à la culture, mais aussi à la langue et à l'éducation;

■ rétablissement de l'ex-FIRA (agence de contrôle des investissemets étrangers);

■ maintien de la clause 33 (nonobstant) de la Constiution.

Le président de la Commission jeunesse a résumé ainsi ce qu'il comprend du cheminement idéologique de son chef, dont il est un farouche partisan: « M. Turner va un petit plus vers la droite quand le contexe s'y prête et un peu plus vers la gauche quand ça convient. » Ce n'est pas le seul élément embarrassant pour M. Turner. Dans le chahut qui a suivi le vote des délégués, M. Coderre a expliqué aux journalistes qu'il avait milité au Parti québécois de 1976 à 1978, en plus de prendre une participation active à la campagne du Oui au référendum de mai 1980.

« J'ai toujours cru aux pouvoirs des provinces, ce qui ne veut pas dire qu'on est séparatiste pour autant. » C'est pourquoi, poursuit-il, John Turner est prêt à accorder plus de pouvoirs aux provinces. D'où la proposition d'un droit de veto pour le Québec, que le chef libéral veut appuyer « jusqu'au bout ».

Les jeunes libéraux ont donc entériné, en la renforçant même, la position du groupe parlementaire québécois à Ottawa. Ils n'ont toutefois pas jugé bon de retenir une suggestion de l'ancien député Louis Duclos, qui avait peut-être trouvé une solution à l'affrontement prévisible, en novembre, de la vieille garde libérale contre les jeunes loups sur la question constitutionnelle.

M. Duclos suggérait de remplacer l'expression « foyer principal des francophones » qu'on veut ajouter au préambule de la Constitution, par « foyer principal de la langue et de la culture françaises au Canada ».

Au contraire, les jeunes libéraux ont préféré renforcer le veto du Québec et d'y inclure l'éducation. Ce qui pourrait mettre sur la défensive leur propre chef, qui avait plaidé à l'ouverture du Forum pour l'établissement de normes nationales pour l'éducation post-secondaire. Il était loin de songer à un veto pour le Québec dans l'éducation.

Les propositions adoptées le week-end dernier par la Commission jeunese du PLC-Québec seront débattues soit au conseil général, qui réunira les instances québécoises du parti au début de novembre à Québec, soit au congrès biennal de 1982.

◆ Séisme

cinq étages, par les équipes de secours internationales qui opèrent avec des chiens dressés. Six cadavres ont également été retirés des décombres.

Dans la nuit de dimanche à hier, les secouristes ont pu entendre les voix de trois autres personnes ensevelies.

Participent aux secours, des sauveteurs venus d'Italie, de France, de Suisse, de Belgique, du Guatemala, du Mexique, des États-Unis et du Japon.

L'ambassade des Etats Unis à San Salvador a annoncé que deux Américains d'origine salvadorienne, qui se trouvaient au Grand Hôtel San Salvador, comptaient parmi les disparus. Un porte-parole de l'ambassade a indiqué par ailleurs que le Salvador avait besoin d'une grande assistance et les États-Unis fourniront toute l'aide qu'ils pourront donner.

Le gouvernement du président Duarte a confié à un comité composé de représentants du secteur privé salvadorien la gestion de l'aide internationale. L'Église catholique salvadorienne, qui n'a pas été invitée à faire partie de cet organisme, a mis sur pied son propre comité d'urgence, avec les organisations humanitaires françaises « Médecins sans frontières » et « Médecins du monde », qui distribue les secours dans les paroisses.

L'archevêque de San Salvador, Mgr Arturo Rivera, a expliqué dans son sermon dominical que ce séisme « est une preuve que le Seigneur a parlé (aux Salvadoriens) avec des paroles fortes » pour que prenne fin la guerre civile qui ravage le pays depuis plus de six ans.

Le principal mouvement de guérilla, le Front Farabundo Marti de la libération nationale (FMLN) a proclamé unilatéralement une trêve dimanche.

La situation des sans-abri s'est brutalement aggravée après un violent orage de trois heures qui s'est abattu dimanche soir sur la capitale salvadorienne. Les tentes et toiles de plastique fournies par l'aide internationale n'avaient pas encore pu être distribuées, et des milliers de personnes ont dû rester sous la pluie pratiquement sans protection.

Les abris précaires construits à la hâte avec quelques morceaux de tôle ou des rideaux de douche se sont avérés illusoires : lundi matin, à San Jacinto et La Galeria, un quartier voisin très affecté, beaucoup de jeunes enfants présentaient des symptômes de refroidissement, voire de grippe.

Déjà, la veille, les secouristes avaient constaté que dans les quartiers périphériques, les enfants souffraient de diarrhée du fait des mauvaises conditions d'hygiène et du manque d'eau potable.

À La Candelaria, où une douzaine de familles ont trouvé refuge dans de vieilles carcasses d'autobus pas trop percées, dans la cour d'un garage, une femme d'une soixantaine d'années décrit d'une phrase les problèmes de la distribution des vivres : « Il y a eu de véritables bousculades et je n'ai pu finalement avoir que quelques tortillas (galettes de maïs). »

Encore a-t-elle eu de la chance : plus loin, dans La Galeria, au Meson Montenegro où vivaient 140 familles dans des maisons de briques qui se sont toutes effondrées, le dénuement est total. Les habitants ont dû survivre seuls depuis vendredi, et même sortir parfois eux-mêmes des décombres les personnes bloquées sous leur maison détruite.

Une mère de famille, Rosa, 37 ans, s'est chargée d'organiser la survie : « Nous ne pouvons pas attendre que l'aide vienne de l'extérieur. Nous devons nous organiser nous-mêmes », dit-elle.

Un peu partout, dans les quartiers sinistrés, des groupes s'organisent. Les femmes sont les plus actives : elles construisent des abris avec des moyens de fortune, soignent les enfants. Il faut en même temps récupérer ce que l'on peut sauver des décombres, guider l'arrivée d'une aide éventuelle et prévenir le pillage, toujours possible.

Le président Duarte a annoncé dimanche soir qu'après avoir concentré leurs efforts sur le sauvetage des enterrés vivants, les secouristes allaient maintenant s'occuper des sans-abri. Mais déjà sa décision de confier la distribution de l'aide à un comité formé par l'entreprise privée a provoqué des polémiques.

Environ 36 Canadiens séjourneraient actuellement au Salvador, mais aucun renseignement n'était disponible à leur sujet.

Détenteurs d'Obligations d'épargne du Canada

Voyez à vos intérêts

Vérifiez la date d'échéance de vos Obligations d'épargne du Canada. Il se peut que certaines d'entre elles soient échues et, par conséquent, ne rapportent plus d'intérêt.

TOUTES LES OBLIGATIONS DES ÉMISSIONS ANTÉRIEURES À 1980 SONT ÉCHUES SAUF CELLES DE 1977 ET 1979.

Ces obligations ne rapportent plus d'intérêt. Pour savoir si vous en détenez, vérifiez le numéro d'émission et la date d'échéance imprimés sur le certificat.

LES OBLIGATIONS ÉMISES EN 1977 ET 1979 ARRIVENT À ÉCHÉANCE CETTE ANNÉE.

Les Obligations d'épargne du Canada des émissions S-32 de 1977 et S-34 de 1979 arrivent à échéance le 1er novembre de cette année. Vous devriez donc les encaisser car elles ne rapporteront plus d'intérêt après cette date.

Au 1er novembre de cette année, chaque tranche de 1 000 $ de l'émission S-32 vaudra 2 699,28 $ dans le cas de l'obligation à intérêt composé. D'autre part, l'obligation à intérêt régulier vaudra sa valeur nominale de 1 000 $ plus l'intérêt pour l'année de 105 $.

Concernant l'émission S-34 de 1979, chaque tranche de 1 000 $ vaudra, au 1er novembre de cette année, 2 339,93 $ dans le cas de l'obligation à intérêt composé. L'obligation à intérêt régulier vaudra sa valeur nominale de 1 000 $ plus l'intérêt pour l'année de 105 $.

Cette année encore, semez pour récolter

Les nouvelles Obligations d'épargne du Canada seront en vente à compter du 27 octobre dans les institutions financières autorisées.

Profitez-en!

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Canada

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Montréal, mardi 14 octobre 1986

LE PICHET
RESTAURANT
Traiteur de luxe
2155, rue Mackay
Montréal
Réservations: 845-9461

MACRO-ÉCONOMIE

JOCELIN DUMAS

■ *Les mises en chantier urbaines augmentent de 27 % en septembre*

Les chiffres préliminaires publiés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement indiquent que les mises en chantier en septembre ont atteint un taux annuel désaisonnalisé de 227,000 logements pour toutes les régions. Le taux définitif pour le mois d'août a été de 201,000.

Dans les régions urbaines, le nombre réel de mises en chantier s'est chiffré à 16,783 logements, soit une hausse de 27 % par rapport à 13,265 en septembre l'an dernier.

Le nombre de maisons individuelles mises en chantier en septembre a atteint 9,455 en comparaison de 7,520 en 1985, pour une hausse de 26 %. Par ailleurs, les logements d'habitation ont augmenté de 28 %, passant de 5,745 à 7,328.

■ *Les ventes des marchands de gros ont progressé en juillet*

Selon les estimations préliminaires, les ventes des marchands de gros en juillet 1986 s'élèvent à 12.7 % de plus qu'en juillet 1985. Cette croissance d'une année à l'autre est quelque peu plus élevée que la hausse de 11.1 % obtenue en juin 1986, mais s'aligne avec l'augmentation des ventes cumulatives de 12 % relevée pour les sept premiers mois de 1986.

■ *Le Canada affiche un excédent de $ 2.2 milliards dans l'automobile*

Pour les six premiers mois de 1986, le Canada a affiché un excédent de $ 2.2 milliards au titre du commerce des produits de l'automobile avec les États-Unis, soit $ 60 millions de moins que l'excédent de la période correspondante de 1985.

Les exportations ont encore augmenté, bien que moins rapidement, pour atteindre un nouveau sommet de $ 18.2 milliards, ce qui représente une augmentation de 5.8 %.

Cette montée des exportations est causée surtout par l'accroissement de 15.7 % ($ 1.2 milliard) des exportations de voitures, cet accroissement ayant été tempéré par le modeste recul des exportations de camions et autres véhicules automobiles ($ 93 millions) et de pièces ($ 81 millions).

Les importations ont affiché la même tendance à la hausse que les exportations et ont atteint un niveau record de $ 16 milliards, soit une augmentation de $ 1.1 milliard ou 7.1 %.

■ *Les prix industriels augmentent*

D'après les chiffres préliminaires de Statistique Canada, l'indice des prix des produits industriels (IPPI, 1981 = 100) a augmenté de 0.3 % au mois d'août 1986. Cet accroissement mensuel est attribuable, principalement, aux hausses des prix de la viande, du bois de construction, des pâtes de bois, du papier journal et des véhicules automobiles. En contrepartie, la baisse des produits du pétrole et du charbon a exercé un effet modérateur sur l'indice d'ensemble.

La progression annuelle de l'IPPI entre août 1985 et août 1986 s'est établie à 0.6 %, soit un niveau supérieur à ceux observés au cours des trois derniers mois. En excluant la composante du pétrole et du charbon, le taux de variation annuel aurait été de 4.2 %.

■ *Le déficit budgétaire fédéral s'est amenuisé en mai*

Le déficit budgétaire du gouvernement fédéral s'est amenuisé à $ 996 millions au cours du mois de mai en comparaison de $ 2.07 milliards un an auparavant, a rapporté le ministère des Finances dans son rapport financier mensuel.

Les revenus du mois de mai ont augmenté à $ 7.7 milliards du niveau de $ 6.46 milliards un an plus tôt tandis que les dépenses sont passées de $ 8.53 milliards à $ 8.69 milliards. Mai est le deuxième mois de l'exercice budgétaire en cours (1986-87) du gouvernement fédéral.

Pour les mois d'avril et de mai, le déficit budgétaire cumulatif du gouvernement fédéral a totalisé $ 5.46 milliards en comparaison du chiffre de $ 6.14 milliards pour la période correspondante de l'an dernier.

Les titres RÉA 100 % annoncés ces deux dernières semaines représentent des occasions fort variables

RÉAction

JEAN CHARTIER

Émetteurs	Bénéfice	Valeur comptable* avant émission	Valeur comptable* après émission	Prix	Rapport prix de l'action/bénéfice
Lépine Cloutier	$ 0.16	$ 0.18	$ 0.80	$ 2.50	15.6
Micro-Tempus	$ 0.14	—	—	$ 2.50	17.8
Richard Piché	$ 0.17	$ 0.43	$ 1.19	$ 3.00	17.6
Sta. touristique Mont-Gabriel	$ 0.18	$ 0.56	$ 1.33	$ 3.00	16.6
Impertex	$ 0.145	—	—	$ 3.50	24.0
Espadon Peterborough	$ 0.25	$ 0.66	$ 1.05	$ 3.00	12.0

Compilation LE DEVOIR

Les titres RÉA permettant une déduction maximale de 100 % se sont multipliés depuis 15 jours, mais ils offrent des multiples fort variables par rapport à la valeur comptable et par rapport au ratio cours-bénéfice. Autrement dit, ce sont là des occasions fort variables pour l'investisseur.

Examinons les titres de six firmes dont les titres permettent des déductions à 100 % et qui ont pour preneur ferme la firme de courtage Tassé et associés : il s'agit dans tous les cas de titres de petites firmes qu'il est parfois étonnant de voir émettre dans le cadre du régime d'épargne-actions.

Lépine Cloutier est une firme de croque-morts. Elle possède une quinzaine de salons funéraires à Québec et gère un cimetière à l'Ancienne Lorette, en plus d'avoir acquis un réseau d'ambulances. Le bénéfice net pour le dernier exercice financier a été de 16 cents par action et l'action est offerte à $ 2.50, ce qui se traduit par un ratio cours-bénéfice de 15.6 ; un tel ratio est plus élevé que celui de plusieurs entreprises manufacturières. Il s'agit d'un ratio cours-bénéfice comparable à celui qui caractérisait les offres du mois d'août, plutôt que celles qui sont arrivées après la correction boursière de septembre.

La firme émet 1.4 million d'actions ordinaires et les deux cousins Germain et André Lépine de Cap-Rouge conserveront chacun pour eux 1.087 million d'actions, de même que M. Pierre Cloutier de Lac Beauport. L'offre d'actions ordinaires au public représente en fait 30 % des actions. La valeur comptable des actions est évaluée après vente des actions à 80 cents l'action, ce qui signifie que l'action se vend à un peu plus de trois fois sa valeur comptable. Le prospectus préliminaire a été déposé le 14 août et le prospectus définitif est attendu cette semaine.

La société Richard Piché a émis son prospectus provisoire le 10 septembre dernier. Elle se spécialise dans la fabrication, la distribution et l'entretien de souffleuses à neige. Elle détient 70 % du marché des souffleuses à neige au Canada. Mille de ces souffleuses sont en service, dont 250 dans la région de Montréal. La société procède à son deuxième appel public à l'épargne et offre 1.875 million d'actions à $ 3, pour un total de $ 5.625 millions. Le bénéfice net par action réalisé au cours de l'exercice terminé le 31 mai n'est que de 12 cents, mais quand on inclut les bénéfices consolidés des deux sociétés acquises récemment, on en arrive plutôt à 17 cents par action, selon M. Meilleur. Le ratio cours-bénéfice s'établit donc, en vertu de ce dernier résultat, à 17.6, ce qui est évidemment fort élevé.

Les quatre fondateurs, MM. Marcel Papillon, Daniel Piché, André Leclerc de Cap-Santé et Henri Frenette de Pont-Rouge, auront dorénavant chacun 750,000 actions de la nouvelle société et le public détiendra 50 % des actions après cette deuxième émission. La valeur comptable de l'action s'établit présentement à 43 cents et elle s'établira, après les nouveaux $ 5.6 millions du public, à $ 1.19. Le prix d'émission représente donc près de trois fois la valeur comptable.

La société Micro-Tempus a émis son prospectus provisoire le 24 septembre dernier pour 1.6 million d'actions à environ $ 2.50 l'action. Cette société conçoit, met au point et commercialise des progiciels destinés à la grande entreprise et 96 % de ses revenus proviennent de l'exportation. Elle a été fondée par six informaticiens et professionnels de la région de Montréal.

Son bénéfice net est de 14 cents par action, ce qui fournit un ratio cours-bénéfice de 17.8. L'analyste Gaston Meilleur de Tassé et associés, analyste qui sera aussi membre du conseil d'administration de Micro-Tempus et qualifie cette compagnie de petit bijou, souligne qu'il s'agit d'un ratio cours-bénéfice beaucoup plus bas que celui de Cognos Inc., à 32.5, et que celui de Les ordinateurs Hypocrat (c'est le nom anglicisé retenu par cette firme qui émet des titres admissibles au régime d'épargne-actions), à 52.7. Celle-ci est aussi en attente de dépôt de prospectus définitif.

Les six fondateurs gardent chacun environ 900,000 actions en sus des 1.6 million d'actions qui seront émises dans le public. Il s'agit de MM. Michel Cavueto, Donald Francoeur, Wayne Hodges, Robert Lemay, Yvon Léveillé et Gilles Rondeau. Les actions vendues au public pour $ 4 millions repésenteront 21.7 % des actions ordinaires nouvelles de la société.

La station touristique Mont-Gabriel émet deux millions d'actions ordinaires au prix de $ 3 chacune. Le prospectus provisoire a été déposé le 29 septembre. C'est un investissement à long terme, nous prévient-on. Soixante pour cent des revenus proviennent du complexe hôtelier et 40 %, du ski. Cette station n'est pas engagée dans les complexes immobiliers, où la majorité des stations de ski ont connu des difficultés. Ainsi pour Sugar Loaf aux États-Unis, qui a fait faillite récemment, pour Groose Mountain ou pour Westler en Colombie-Britannique.

Les rentrées du placement serviront à la construction d'un terrain de golf de 36 trous et d'un hôtel. Pour l'exercice financier terminé le 30 avril, le bénéfice net par action s'établit à 18 cents, ce qui donne un multiple de 16.6. Le bénéfice net des trois derniers mois est toutefois négatif. Il s'agit, explique-t-on, des plus mauvais mois de l'année pour les stations touristiques de ski. Le ratio cours-bénéfice des titres de l'émission du Mont Saint-Sauveur s'établit à 33.7, souligne-t-on, deux fois plus élevé que celui des titres émis par Mont-Gabriel.

La valeur comptable dite corporelle s'établit à 56 cents par action et la valeur comptable tenant compte du placement du public, à $ 1.33. Le prix d'émission représente donc de deux fois et quart la valeur comptable d'après émission. M. Laurent Dupras détient 2.3 millions d'actions et deux autres associés ont 740,000 actions, ce qui signifie que 40 % des actions sont cédées au public pour $ 6 millions.

Le Groupe Espadon Peterborough est sis à Princeville. Il fabrique des embarcations en fibre de verre et en aluminium, à savoir des bateaux à moteur, des maisons flottantes et des chaloupes en aluminium. Il s'agit de l'ancienne filiale d'Alcan qui fut rachetée par Peterborough et revendue à nouveau. Elle s'est notamment recyclée dans la fabrication de maisons flottantes fort inesthétiques et inconvenantes pour les riverains, maisons vendues entre $ 50,000 et $ 70,000.

Le propectus provisoire du 2 octobre fait état de l'émission d'un million d'actions ordinaires à $ 3 l'action. Le chiffre d'affaires pour l'exercice terminé le 31 août s'établit à $ 11.7 millions et le bénéfice net, à $ 992,000, en très forte progression par rapport à celui qui fut réalisé les quatre années précédentes. Cela représente 25 cents par nouvelle action. Le ratio cours-bénéfice est donc de 12, ce qui est raisonnable en regard des émissions récentes ; il s'agit du plus faible ratio parmi les six sociétés étudiées ici.

En vertu de la restructuration de capital, M. Gilles Létourneau détiendra un peu plus de trois millions d'actions, et d'autres administrateurs et dirigeants auront un bloc d'un peu moins d'un million d'actions. C'est donc dire que le public obtiendra trois millions d'actions sur sept, en l'occurrence plus de 40 % des votes. C'est la société étudiée ici qui offre la plus grande proportion d'actions comportant droit de vote au public en une seule émission.

La valeur comptable s'établit à 66 cents par action et, après le placement de $ 3 millions du public, à $ 1.05. Le prix d'émission se fait donc à presque trois fois la valeur comptable.

La société Impertex a déposé son prospectus préliminaire le 4 octobre, en date limite des nouvelles émissions, et son prospectus est moins complet que ceux des autres com-

Voir page 14 : RÉAction

LES TITRES RÉA

Date d'inscription	Émetteur	Déduction	Montant (millions)	Prix à l'émission	Prix au marché 06-10-86	Prix au marché 10-10-86	Var.
07-08-86	* A. Lambert International	100 %	5.0	5.0 $	470	450	−20
10-12-85	* ACSI	150 %	2.0 $	200	430	415	−15
01-08-86	* Acier Leroux	100 %	5.0 $	5.0 $	485	450	−35
24-04-84	* Aligro	150 %	3.5 $	5.0$	20½ $	20⅛ $	− ⅜
22-08-86	* Alimentation Couche-Tard	100 %	2.5 $	200 [6]	315	310	− 5
14-11-85	* Artopex	150 %	5.0 $	5.0$	8⅝ $	8¼ $	− ⅜
9-10-86	* Auto Point	100 %	2.0 $		—	235	—
22-06-84	* Berkley pr. conv.	150 %	4.0 $	400	450	490	+40
30-09-86	* Bestar Inc.	100 %	8.1 $	5¾ $	5⅝ $	5⅜ $	− ¼
07-11-85	* Biltrite	100 %	11.5 $	8.0 $ [6]	8 $	7⅝ $	− ⅜
28-05-85	Bombardier B	75 %	28.6 $	13.0$	25⅝ $	25½ $	− ⅛
27-11-84	* Biotech Electronics	150 %	7.0 $	5.0$	470	435	−35
13-08-86	* Cambior	75 %	150 $	10.0 $	14⅞ $	15⅝ $	+ ¾
15-06-84	* Canam Manac Inc. A	100 %	9.5 $	3⅛ $ [2]	12¾ $	13¼ $	+ ½
21-05-86	Canam Manac	50 %	51.1$	15½	12¾ $	13¼ $	+ ½
08-12-84	* Cancom	150 %	20.0 $	5.0$	11⅝ $	11⅝ $	—
06-09-85	Cascades	100 %	5.0 $	5⅛$ [1]	14⅜ $	13 $	−1⅜
22-03-84	* CB Pak Inc.	75 %	27.0 $	12¾$ [6]	19⅜ $	20⅛ $	+ ¾
27-12-84	CB Pak Inc.	75 %	24.0 $	12¾$	19⅜ $	20⅛ $	+ ¾
10-09-85	Ciment St-Laurent A	50 %	14.0 $	11.0$ [2]	18 $	18⅛ $	+ ⅛
03-10-84	* Circo Craft Inc.	150 %	23.1 $	8¼$	8¼ $	8⅛ $	− ⅛
15-06-85	* CFCF Inc.	75 %	44.0 $	13¾$	20 $	19¾ $	− ¼
23-04-85	Consolidated Bathurst	50 %	100. $	16¾$	23¼ $	24½ $	+1¼
14-11-85	* Cont. Pharma Cryosan A	150 %	6.0 $	5.0$	6¼ $	6 $	− ¼
14-11-85	* Cont. Pharma Cryosan B	150 %	6.0 $	5.0$	6½ $	6⅛ $	− ⅜
07-05-85	Corp. Fin. Power	50 %	27.4 $	27⅜$	21½ $	22⅜ $	+ ⅞
11-12-84	* Datagram Inc.	150 %	3.0 $	300	235	235	—
26-06-85	* Datamark	150 %	2.0 $	200	6⅞ $	6⅝ $	− ¼
08-05-86	* Disnat (Investissements)	75 %	2.0$	200	280	270	−10
15-06-85	* Dofor Inc.	50 %	25.0 $	9¾$	16⅛ $	16⅛ $	—
06-06-85	Domtar	50 %	56.2 $	17½$ [1]	33⅝ $	34¼ $	+ ⅝
05-12-85	Donohue Inc.	50 %	16.0 $	17⅜$	28 $	28⅞ $	+ ⅞
18-12-84	* Entreprises Hartco	150 %	7.0 $	7.0$	360	360	—
30-09-85	* Équipements Denis	150 %	2.0 $	200	380	350	−30
04-12-85	* F. Armtex Pr. conv.	150 %	2.2 $	200	170	170	—
07-11-84	FCA Internationale	100 %	12.5 $	18.0$	18 $	18 $	—
09-06-86	* Geoffrion, Leclerc B	75 %	10.5 $	6.0 $ [5]	6 $	5½ $	− ½
29-10-84	* Goodfellow	150 %	5.0 $	5.0$	445	445	—
17-07-86	* Grilli Inc.	100 %	15.3 $	9.0 $	7⅝ $	7⅝ $	—
26-11-85	* Groupe Cogeco	100 %	8.3 $	7½$	8¼ $	8⅛ $	− ⅛
09-07-86	Groupe Cogeco	75 %	9.0 $	9.0 $	8¼ $	8⅛ $	− ⅛
23-10-85	* Groupe Kaufel	150 %	6.3 $	200 [2]	5¾ $	5⅜ $	− ⅛
02-09-86	Groupe Kaufel	50 %	10.0 $ [5]	—	5¾ $	5⅜ $	− ⅛
30-12-85	* Groupe Lacroix	150 %	2.7 $	350	200	200	—
24-10-85	* Groupe La Laurentienne B	50 %	30.0 $	9.0 $ [6]	10⅜ $	10½ $	+ ⅛
20-02-85	Mines J.A.G. Ltée	100 %	0.5 $	160	29	27	− 2
27-06-86	Miron	50%	36.0 $	12.0 $	9½ $	9⅛ $	− ⅜
19-08-86	* Modes Shirmax	100 %	10.0 $	5.0 $	435	405	−30
22-03-84	Montreal Trustco	75 %	27.5 $	6¼$ [1]	11⅞ $	13 $	+1⅛
27-03-84	* Morgan Trustco	100 %	6.0 $	6.0$	225	221	− 4
10-07-85	Multidev Immobilia Inc.	150 %	2.5 $	300 [6]	6⅞ $	6⅝ $	− ¼
8-10-86	* Nautilus Plus	100 %	10.5 $	300	—	255	—
24-07-86	Nesbitt, Thomson	50 %	86.0 $	18¼ $	13¾ $	12⅞ $	− ⅞
07-08-85	Noverco	100 %	75.9 $	11½ $	13 $	13⅝ $	+ ⅝
12-11-85	* O E Inc.	100 %	9.6 $	8.0$	11¼ $	12¼ $	+ 1
19-12-85	* Ordinateurs Hypocrat	150 %	2.0 $	330	13¼ $	13 $	− ¼
27-02-86	Peerless (les tapis)	75 %	16.0 $	5⅞ $ [6]	7⅝ $	7½ $	− ⅛
22-11-84	* Perkins	150 %	7.2 $	5¾$	10⅛ $	10⅛ $	—
15-11-84	Petro-Sun pr.cnv.sr1	150 %	4.0 $	350 [6]	255	260	+ 5
20-11-85	* Premier Choix-TVEC	150 %	6.0 $	5.0$	7⅛ $	6½ $	− ⅝
17-10-85	* Promatek Ltée	150 %	3.9 $	325	275	265	−10
09-12-85	Provigo	100 %	32.0 $	16.2$	17⅜ $	17¼ $	− ⅛
19-09-85	Radiomutuel	100 %	12.5 $	5.0$	6¼ $	6¾ $	+ ½
24-05-86	Radiomutuel	75 %	8.5$	8.5$	6¼ $	6¾ $	+ ½
12-07-85	Ressources Aiguebelle	100 %	9.0 $	5.0$	180	185	+ 5
20-06-85	* Ressources AuNore	150 %	12.0 $	250 [6]	330	330	—
03-01-86	* Ressources la Pause	100 %	0.3 $	70	35	33	− 2
15-07-85	Ressources Yorbeau	150 %	2.2 $	70	71	67	− 4
31-12-85	* Restaurants Sportscene	150 %	2.5 $	250	6⅞ $	7⅝ $	+ ¾
23-12-85	* Boutiques San Francisco	150 %	5.8 $	5¾$	8½ $	8⅜ $	+1⅛
23-12-85	Sanivan	100 %	5.0 $	475 [6]	460	435	−25
18-07-86	* Shermag	100 %	15.0 $	5¼ $	5⅛ $	495	−17
29-08-86	Simard Beaudry	100 %	10.3 $	450	425	420	− 5
12-12-85	* Sico Inc.	100 %	27.5 $	13¾$	19⅝ $	19½ $	− ⅛
02-10-86	Sodisco Inc.	75 %	15.0 $	6.5 $	7⅜ $	6⅞ $	− ½
16-07-86	* Studio Perry	75 %	3.9 $	300 [6]	310	280	−30
17-06-85	* Sumabus Inc.	100 %	10.0 $	5.0$	7⅜ $	7⅛ $	− ¼
12-06-86	* SR Telecom	75 %	13.7 $ [5]	7½ $	8¼ $	8½ $	+ ¼
09-04-85	* Techmire Ltée	150 %	2.6 $	400	240	230	−10
12-06-86	* Teinturiers Hubbard	100 %	6.8$	5 $	5 $	490	−10
21-12-84	* Télé-Capitale A	100 %	23.0 $	5.0$	10⅜ $	10¾ $	+ ⅜
13-06-86	Tembec	75 %	10.0 $	325	475	5⅞ $	+112
05-11-84	UAP Inc.	100 %	8.0 $	17½$	31 $	30½ $	− ½
27-12-84	Unigesco pr.conv. 1	100 %	8.0 $	6.0$	10 $	10 $	—
16-09-85	Unigesco B	100 %	55.0 $	475 [6]	475	480	+ 5
08-07-86	Unigesco B	50 %	38.0 $	6¼ $	475	480	+ 5
27-11-85	* Uni-Select	150 %	3.0 $	300	5⅝ $	5⅛ $	− ½
11-10-85	* Visway Transport	150 %	11.2 $	7¼$	5¾ $	6 $	+ ¼

Voir page 13 : Les titres RÉA

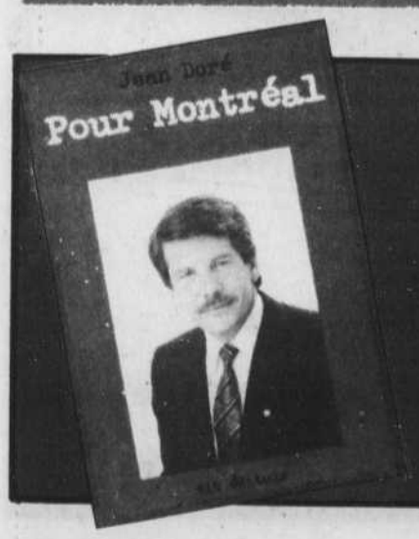

UN LIVRE GAGNANT!

POUR MONTRÉAL

de Jean Doré

Un vibrant plaidoyer en faveur de Montréal, ville de l'an 2000. Une réflexion nécessaire sur le fonctionnement pour le moins anachronique de l'actuelle administration du Parti civique. Une publication qui avance des solutions concrètes pour permettre à Montréal de devenir ce qu'elle aurait dû être: une ville moderne, agréable à vivre et ouverte à la participation des citoyens et citoyennes qui l'habitent.

136 pages — 11,95$

vlb éditeur *la petite maison de la grande littérature*

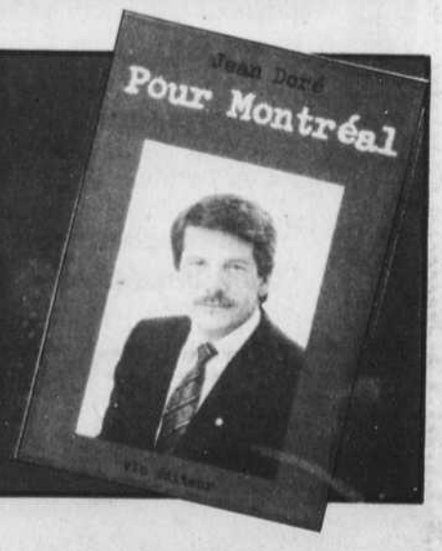

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Denis Nantel fonde en 1982 un réseau de salons de coiffure

Après quatre ans, VAG atteint les $ 8 millions

PORTRAIT

CLAUDE TURCOTTE

Dans une industrie, celle de la coiffure, où l'artisanat a généralement prévalu, Denis Nantel a décidé en 1982 de fonder un réseau de salons sous la bannière VAG, ce qui a apporté en quatre ans seulement des résultats impressionnants : un chiffre d'affaires de $ 8 millions, 47 salons dont 15 en franchises, près de 500 employées et employés et 600,000 clientes et clients cette année seulement.

Et ce n'est apparemment qu'un début pour cet homme, qui dépasse à peine la quarantaine et qui planifie son arrivée sur le marché bostonnais dans un an. Il cherche aussi les moyens de faire une percée au Canada anglais, particulièrement à Toronto, un territoire qui lui apparaît plus difficile à conquérir. Selon ses pronostics, un million de femmes passeront chez VAG en 1988, dont le réseau devrait comprendre alors plus de 90 salons.

Originaire de L'Annonciation, au nord de Montréal, et fils d'un homme d'affaires, Denis Nantel fut lui-même coiffeur au début de sa carrière ; il ouvre un premier salon à Montréal-Nord en 1964 ; il en possède sept en 1980 au moment où les salons de coiffure conventionnels ont atteint leur sommet. Et puis, on approche d'une importante récession économique, qui a somme toute rendu le virage beaucoup plus facile, sinon inévitable, dans l'esprit d'un entrepreneur-coiffeur qui « pensait plus en homme d'affaires qu'en coiffeur ». M. Nantel d'ailleurs n'avait jamais cessé de s'intéresser à l'administration et à la gestion en suivant des cours.

Sa première importante décision fut en fait de ne pas vendre en 1980 à des Américains intéressés à ses salons. Mais déjà sa réflexion portait sur autre chose. Il constatait la hausse constante des prix dans les salons de coiffure et l'allongement de la durée entre les visites de ses clientes. En même temps, le nombre de femmes sur le marché du travail allait sans cesse croissant.

C'est de ces observations qu'est née tout naturellement la formule qui fait aujourd'hui la fortune de VAG. M. Nantel a toutefois vérifié ses intuitions en faisant des études de marché, une pratique à peu près inexistante dans le monde de la coiffure, qui appartient encore aujourd'hui à une très grande majorité de coiffeurs indépendants. Il y aurait actuellement plus de 2,000 salons de coiffure au Québec.

En 1982 donc, M. Nantel prend « le risque » de lancer une formule que l'on peut sans doute qualifier de révolutionnaire dans le contexte d'alors. Il coupe ses prix de moitié, abolit les pourboires, élimine les rendez-vous, normalise les techniques de coiffure en donnant à tout son personnel une formation standardisée. Pour rentabiliser l'entreprise, il mise sur une qualité qui est partout la même et sur le volume. Il a voulu en somme être à la coiffure ce que MacDonald fut aux hamburgers, c'est-à-dire offrir partout et avec rapidité le même produit à un prix modique.

En se lançant dans cette voie, M. Nantel était conscient d'aller tout à fait à contre-courant. Comme dans les studios de cinéma, il y avait dans les salons de coiffure « des vedettes » habituées aux pourboires et à l'exclusivité de leurs clientes. Avec VAG, M. Nantel éliminait le vedettariat et surtout pouvait exercer un meilleur contrôle sur les salaires, tout en faisant disparaître « la préccupation » des clientes à donner le bon pourboire. Les sondages indiquaient l'existence d'une telle préoccupation.

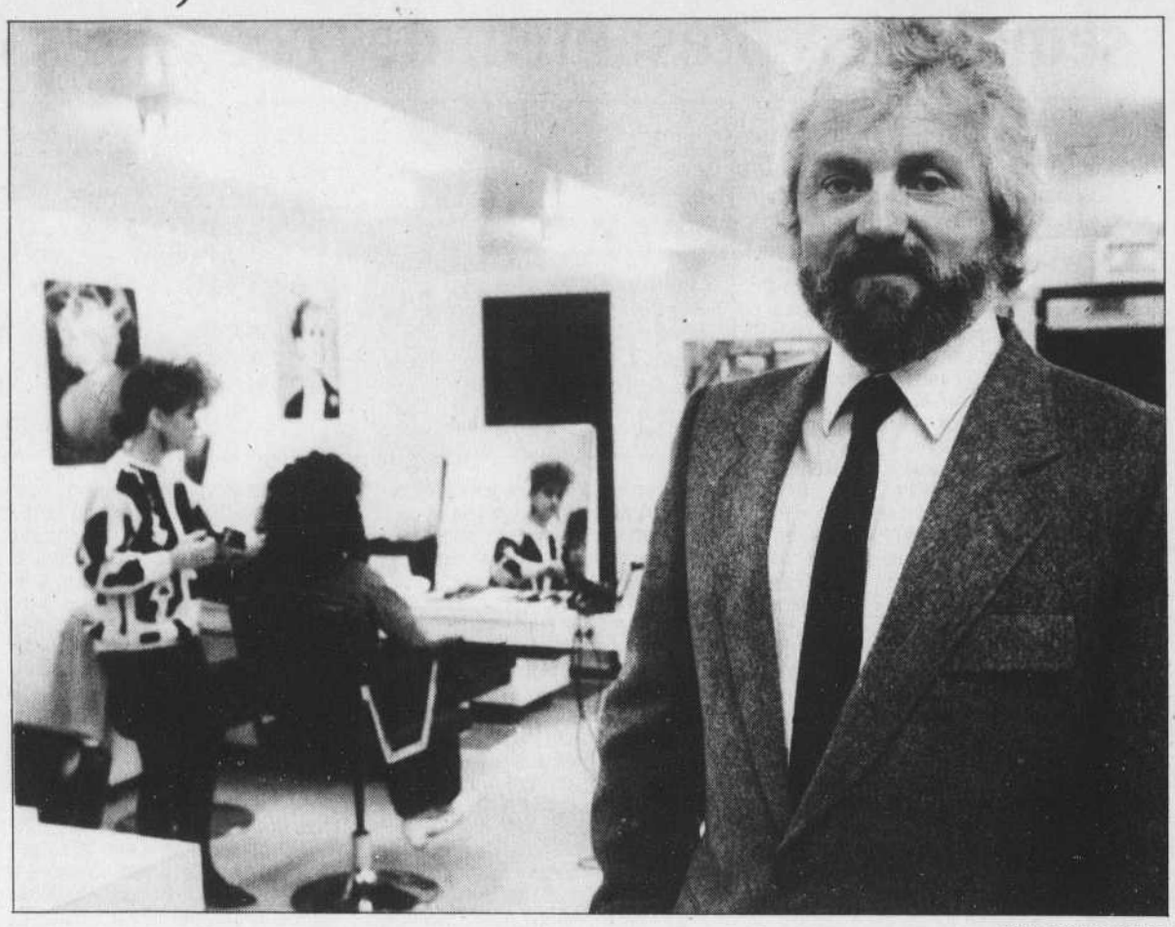

Photo Jacques Grenier

M. Denis Nantel lance en 1982 une formule révolutionnaire : réduction de moitié des prix, abolition des pourboires, élimination des rendez-vous et normalisation des techniques de coiffure.

Les coiffeurs de VAG reçoivent présentement une commission de 40 % pour les services qu'elles (95 % sont des femmes) donnent ou alors l'employeur leur paie le salaire minimum, si les commissions sont inférieures à ce montant, ce qui peut arriver, semble-t-il, dans les premières semaines d'un emploi. D'ailleurs, au cours des trois premiers mois au service de VAG, les nouveaux venus font partie d'une équipe volante de 75 coiffeurs, qui ont pour rôle d'aller aider dans les salons où il y a tout à coup un achalandage imprévu.

Quoiqu'il en soit, la formule VAG a eu pour effet direct de faire baisser les prix de tous les coiffeurs. On a accusé bien évidemment les salons VAG d'offrir des services de moins bonne qualité. « Nous n'avons pas cherché à éliminer la concurrence, explique M. Nantel : c'est le système qui était mal fait. » Quoiqu'il en soit, les résultats n'ont pas tardé à confirmer la justesse de ce positionnement. Un mois plus tard, deux nouveaux salons VAG ouvraient leurs portes.

La croissance n'a jamais cessé depuis, parce que la formule répondait aux besoins nouveaux. M. Nantel a misé totalement sur la femme au travail, qui est pressée par le temps et dont l'emploi exige une présentation toujours impeccable, ce qui suppose des visites fréquentes chez le coiffeur, à la condition que les prix soient abordables. Les études établissent que les femmes au travail de 45 ans et plus vont chez le coiffeur 21 fois par année ! C'est pour répondre à cette demande qu'on a éliminé les rendez-vous et qu'on cherche à donner le service requis en moins de 40 minutes. Les salons VAG offrent en outre à $ 2.50 « une table de libre service » où la cliente peut effectuer elle-même la mise en place de ses cheveux.

Les hommes peuvent aussi aller dans les salons VAG, mais jusqu'à un certain point seulement. Car un sondage Crop commandé par M. Nantel a indiqué que les clientes veulent bien partager les lieux avec des hom-

Voir page 13 : Denis Nantel

Allied se voit accorder une injonction contre Campeau

NEW YORK (AP) — Allied Stores Corp., qui a accepté une offre d'acquisition à $ 67 US l'action, a fait savoir qu'un tribunal lui avait accordé une injonction bloquant temporairement une offre non désirée de $ 66 US l'action soumise par la société canadienne Campeau Corp. de Toronto.

Allied, qui est l'une des plus importantes chaînes de magasins de détail des États-Unis, a précisé que l'injonction interlocutoire obtenue vendredi dernier d'un tribunal fédéral de New York a pour effet d'empêcher Campeau de poursuivre ses démarches d'ici à ce qu'une audition soit tenue le 20 octobre.

Par ailleurs, Campeau n'en a pas moins prolongé jusqu'à la fin de la journée de lundi son offre de se porter acquéreur des 40.75 millions d'actions d'Allied Stores Corp., laquelle offre expirait originalement vendredi. Campeau a aussi fait savoir qu'elle avait acquis vendredi 34.5 millions des 53 millions d'actions en circulation d'Allied.

Tôt vendredi, Allied avait annoncé que son conseil d'administration avait adopté « une pilule empoisonnée » pour faire obstacle à l'offre d'acquisition de Campeau.

En vertu de l'accord avec DeBartolo, Allied fusionnerait à ASC Acquisition Corp., une compagnie appartenant à 90 % à M. DeBartolo et à 10 % à M. Paul Bilzerian, un invesitsseur de Sacramanto, Californie.

Défense nationale — National Defence

AVIS AU PUBLIC

ZONE DANGEREUSE
LAC SAINT-PIERRE

En 1925, le Gouvernement fédéral désignait comme ZONE DANGEREUSE la partie du lac Saint-Pierre située au sud du chenal de navigation et autorisait le Centre d'essais et d'expérimentation de la Défense nationale à Nicolet d'y procéder au tir d'artillerie. La délimitation exacte de cette ZONE DANGEREUSE figure à la fin du présent avis.

L'expression ZONE DANGEREUSE signifie, dans ce cas, que des tirs d'artillerie peuvent être effectués en tout temps à l'intérieur de cette zone et que toute personne qui en franchit les limites peut être exposée au danger. En dépit du fait que le ministère de la Défense nationale prend toutes les mesures raisonnables en vue d'éviter que des accidents ne se produisent, quiconque pénètre dans la ZONE DANGEREUSE le fait à ses risques et périls.

Le ministère de la Défense nationale est également propriétaire d'un lopin de terre longeant la rive sud du lac Saint-Pierre et qui s'étend de la rivière Nicolet à une pointe de terre connue sous le nom de Longue Pointe située directement au nord du village de Baieville. Ce lopin est clôturé et un nombre suffisant d'affiches portant l'inscription ENTRÉE INTERDITE y sont installées. Toute personne qui enfreint ce règlement s'expose au danger. Veuillez prendre note que ce terrain est aussi officiellement reconnu comme réserve d'oiseaux et qu'il y est strictement interdit de chasser.

Toute personne découvrant un objet suspect soit à l'intérieur des limites de la ZONE DANGEREUSE, soit en aval du fleuve ou ailleurs doit éviter de le déplacer, marquer le mieux possible son emplacement et prévenir le détachement local de la Sûreté du Québec. Bien que la majeure partie des projectiles tirés dans la ZONE DANGEREUSE soient inoffensifs, certains peuvent être une source de danger et la distinction entre ces deux catégories ne peut être établie que par des experts en la matière. Il est strictement interdit de collectionner ces objets et tenter de les déplacer ou même y toucher de façon non avertie pourrait être dans certains cas bien spécifiques extrêmement dangereux.

Le présent avis ne comporte aucune modification des conditions en vigueur; il n'est publié qu'à titre de rappel à tous les intéressés.

DÉLIMITATION DE LA ZONE DANGEREUSE

Commence à un point de la digue de l'île Moras, à proximité de l'embouchure de la rivière Nicolet, à 46° 15' 00'' de latitude nord et à 72° 39' 14'' de longitude ouest;

de là, en direction ouest, à 46° 15' 00'' de latitude nord jusqu'à un point situé à environ 455 mètres de la ligne du chenal de navigation à 46° 15' 00'' de latitude nord et 72° 43' 20'' de longitude ouest;

de là suivant la ligne sud du chenal de navigation, à une distance de quelque 455 mètres jusqu'à un point situé à 46° 09' 20'' de latitude nord et à 72° 56' 20'' de longitude ouest;

de là, vers le sud-est jusqu'à la Pointe à Comtois, située à l'est de l'embouchure de la rivière Saint-François, à 46° 07' 21'' de latitude nord et à 72° 55' 00'' de longitude ouest;

de là, vers le nord-est, le long de la rive sud du lac Saint-Pierre jusqu'à un point situé à 46° 12' 17'' de latitude nord et à 72° 39' 24'' de longitude ouest;

de là, vers le nord-est, jusqu'à un point situé sur la rive ouest de la rivière Nicolet à 46° 13' 58'' de latitude nord et à 72° 38' 28'' de longitude ouest;

de là, vers le nord, le long de la rive ouest de la rivière Nicolet jusqu'au point de départ.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense Nationale

Ottawa (Ontario)
Canada
17630-77

Canada

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	**(514) 844-3361**
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Publicité	
Générale	(514) 842-9645
Annonces classées	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal	**(514) 332-3891** ou (514) 844-3361
Québec	(418) 687-2021
Extérieur — Indicatif 514	1-800-361-6059
Indicatif 418	1-800-463-4747
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

LE DEVOIR ESSENTIEL!

LE DEVOIR

CAHIER SPÉCIAL

Informatique

Ce cahier spécial fera le point sur l'état de santé de l'industrie informatique au Québec. Cette édition traitera en particulier:
— des éditeurs de logiciels
— des investissements d'IBM et d'APPLE
— des vidéodisques
— du marché de l'emploi en informatique
— de la bureautique

Ce media publicitaire, format tabloïd, représente un véhicule de choix pour les intervenants du secteur.

Date de tombée-publicité: **16 octobre 1986**

Contactez **Francine Coté au (514) 842-9645**

Date de parution: **24 octobre 1986**

Commandez vos copies supplémentaires au (514) 844-3361

LE DEVOIR ESSENTIEL!

S A L O N

LE MONDE DES AFFAIRES

présenté par:

L'UNIVERSITÉ POPULAIRE

Commerce extérieur et Développement technologique Québec

POUR CONCLURE DES AFFAIRES SUR PLACE...

À LA RECHERCHE D'UNE BONNE IDÉE?

PAVILLON DES OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES

Exposition de nouveaux produits à fort potentiel.

Distributeurs manufacturiers et investisseurs à la recherche de produits gagnants seront comblés.

Le lien idéal entre votre audace et une bonne idée...

Réalisé en collaboration avec le CREM.

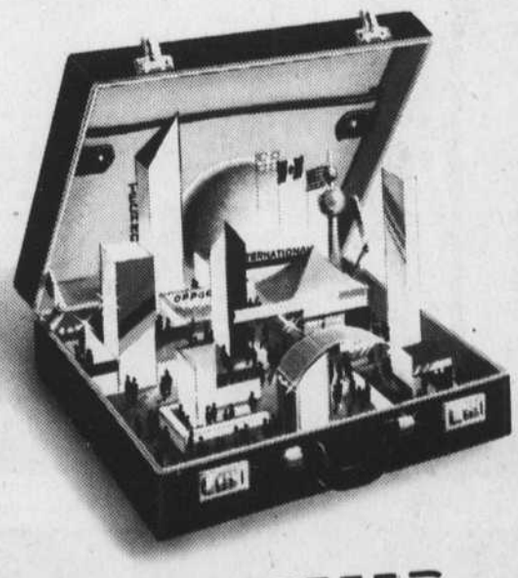

100 EXPOSANTS

CITF-FM 107,5

Hilton International Québec

15-19 OCTOBRE 1986 • CENTRE MUNICIPAL DES CONGRÈS • QUÉBEC

mercredi au dimanche: 12h à 18h • passeport de 5 jours: 8 $

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

D'ici à l'an 2000, la Nouvelle-Angleterre paiera $ 5 milliards pour l'électricité du Québec

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Le Québec retirera $ 5 milliards de ses ventes d'électricité à la Nouvelle-Angleterre d'ici à l'an 2000.

Mais ces échanges sont aussi très avantageux pour les Américains, si on en croit les données du New England Power Pool (NEPOOL), l'organisme qui regroupe les 93 compagnies électriques des six États de la Nouvelle-Angleterre.

Pour la même période, les économies pour les consommateurs américains de ces six États seront de l'ordre de $ 2.6 milliards, estime le NEPOOL dans des prévisions.

Dans une première phase, les Américains évaluent à $ 600 millions les économies qu'ils réalisent en achetant l'énergie excédentaire produite par Hydro-Québec et transportée par la ligne qui vient d'être inaugurée entre Sherbrooke et Monroe, au New Hampshire.

Selon ce contrat qui s'étend sur la période 1986-1997, Hydro fournira au NEPOOL 33 milliards de kilowatts-heures pendant 11 ans, soit trois milliards de KWh par an. Il s'agit de surplus de courant qui auraient été perdus s'ils n'avaient pas été vendus sur le marché extérieur.

Un kilowatt-heure est la quantité d'électricité consommée par une lampe de 100 watts pendant 100 heures.

Cette énergie permettra l'économie de six millions de barils de pétrole par année, sans compter l'économie réalisée sur les équipements qui auraient normalement été requis pour traiter ce pétrole et qui n'auront pas à être aménagés. Bref, $ 600 millions US dans les poches des consommateurs de la Nouvelle-Angleterre.

Un autre contrat entrant en vigueur en 1990 prévoit la vente par Hydro-Québec de 70 milliards de kilowatts-heures jusqu'à l'an 2000.

Cette fois, il s'agit d'énergie garantie et non de surplus.

Le transport de cette électricité sera assuré par la ligne Radisson-Nicolet des Cantons, actuellement en construction au Québec. À partir de là, le courant sera transmis par la ligne Comerford-Sandy Pond (au Massachusetts), que les Américains commenceront à construire en 1987.

Même si les Américains doivent aménager des installations pour $ 547 millions dans le cadre des travaux de cette deuxième phase, ils évaluent néanmoins les économies d'énergie qu'ils réaliseront à $ 2 milliards.

Quand les deux phases du contrat seront en activité, en 1991, le Québec fournira 10 % de toute l'énergie utilisée en Nouvelle-Angleterre.

Les problèmes que posent les centrales nucléaires aux Américains se veut l'une des raisons majeures pour lesquelles ceux-ci s'intéressent tant à l'électricité québécoise.

La centrale de Seabrook, qui vient d'être complétée au coût de $ 4.5 milliards sur les plages du New Hampshire, est inutilisée : l'État voisin du Massachusetts, dont le gouverneur Doukakis est un adversaire du nucléaire, refuse d'approuver le plan d'urgence mis en place en cas de tragédie.

Des événements comme ceux qui se sont déroulés à Tchernobyl en Union soviétique en avril dernier constituent la meilleure publicité pour Hydro-Québec.

En 1985 en Nouvelle-Angleterre, le tableau énergétique était le suivant : 28 % de l'énergie était tirée du nucléaire ; 17 %, du charbon ; 31 %, du pétrole ; 5 %, du gaz naturel ; 5 %, de l'hydroélectricité ; le reste provenant de différentes autres sources ou acquis à l'extérieur.

Ils attendent que le Dow Jones *soit à 1,600*

Audentes fortuna juvat (le divin Virgile)

LA BONNE ACTION

PIERRE LUSSIER, MBA
Collaboration spéciale
L'auteur est professeur au Cégep Bois-de-Boulogne

Si c'est vrai que la fortune favorise les audacieux, il est toutefois essentiel de savoir comment l'être, sinon les téméraires risquent de vivre des expériences cauchemardesques. Voici donc quelques façons d'augmenter la rentabilité de votre portefeuille... tout en y élevant le niveau de risque.

1. Certains pourront satisfaire leurs appétits boursiers en se concentrant sur des titres de qualité supérieure (*blue chips*), tout en les achetant sur marge. Dans ce cas, le courtier peut consentir à financer l'achat en vous prêtant jusqu'à 50 % de la valeur des actions acquises. L'avantage de ce type d'opération réside dans le fait que les intérêts sont déductibles de votre revenu imposable, ce qui multiplie le rendement d'un titre, même conservateur... s'il monte.

Mais vous devrez éventuellement rembourser ce que vous aurez emprunté tout en payant les intérêts relatifs à l'emprunt et ce, même si vous perdez de l'argent. De plus, si la valeur des titres achetés baisse, votre courtier peut vous demander de rembourser une partie du prêt alors que vous ne possédez pas les liquidités nécessaires.

Il est donc important de ne pas faire ce genre d'opération si votre situation financière est précaire ou si, comme c'est le cas présentement, la probabilité de voir le marché baisser est plus forte que celle de le voir monter.

2. D'autres investisseurs manifestent leur enthousiasme envers le marché en achetant des actions peu chères (*penny stocks*). Il peut en effet être tentant de les acquérir, car elles fluctuent beaucoup à l'intérieur d'une période de temps relativement courte. Les spéculateurs peuvent donc profiter, s'ils ont le nez assez fin, de rendements plus élevés plus rapidement qu'avec des titres conservateurs.

Par exemple, une action à $ 2 qui augmente de $ 0.25 en une journée procure un gain de 12.5 %. Cette forte volatilité, causée par un volume de transactions relativement bas, oblige l'investisseur à être très discipliné. Il ne doit donc pas passer un ordre d'achat « au prix du marché » car entre le moment où il passera sa commande et celui où elle sera exécutée, le cours du titre aura peut-être changé sensiblement. Il faut donc spécifier le prix que vous désirez payer.

3. Les bons de souscription (*warrants*), quant à eux, permettent à l'investisseur d'acheter un certain nombre d'actions nouvellement émises, pour un prix déterminé à l'avance et pendant une période de temps pouvant aller de six mois à cinq ou six ans. Comme les options, ce type d'investissement est très volatile et peut même perdre toute sa valeur, ce qui est rarement le cas des actions ordinaires. De plus, la mécanique pour déterminer un juste prix d'achat est des plus complexes, demandant ainsi une vigilance peu coutumière.

4. Les actions d'une société qui fait l'objet d'une prise de contrôle ont tendance à monter, car la plupart du temps la compagnie acheteuse accepte de payer une prime aux actionnaires afin de les amener à vendre leurs titres. Si, en plus, il y a plusieurs sociétés intéressées, la surenchère peut résulter en un gain en capital très appréciable pour les détenteurs. Doit-on alors acheter pour profiter de cette situation particulière ? D'après le *Personal Wealth Reporter* (bulletin spécialisé dans l'approche « audacieuse »), il serait préférable de s'abstenir car lorsque la nouvelle devient connue, une grande partie de la hausse est déjà reflétée dans le cours du titre.

Il est préférable, suggère le bulletin, d'inclure dans sa méthode habituelle de choix de titres, une recherche visant à déterminer la probabilité que la compagnie considérée devienne une cible sujette à une éventuelle acquisition. Les courtiers et les publications spécialisées diffusent ce genre d'information.

Personnalité

Les investisseurs qui désirent profiter de ces quelques méthodes doivent posséder une personnalité qui s'accommode bien avec le risque associé à ces façons de procéder. Vous devrez constamment être au courant de ce qui se passe sur les marchés, en plus d'apprendre à vivre avec de fortes fluctuations. Vous devrez aussi consacrer une plus grande partie de votre temps à l'analyse fon-

Voir page 14 : La bonne action

LES TITRES QUI FONT PARLER D'EUX CETTE SEMAINE

Compagnie : ***Noranda*** **Cote :** ***$ 19 ⅝*** ***(Mtl : Noranda)***
Risque : ***conservateur***
Secteur d'activité : ***mines et métaux***
Recommandations / sociétés : Achat. Long terme / Dominion Securities ; McLeod, Young, Weir ; Merrill Lynch
Raisons : Le programme de réduction de la dette mis de l'avant il y a 12 mois a permis d'aller chercher plus de $ 1.2 milliard. Et ce n'est pas fini. L'augmentation prévue du prix du zinc, de l'or et des produits forestiers devrait contrebalancer les effets négatifs temporaires des récentes grèves en Colombie-Britannique. Mais l'incertitude qui persiste au sujet de l'imposition de taxes à l'importation par les États-Unis sur le bois de charpente assombrit pour l'instant les perspectives du titre. Niveau de résistance technique : $ 21 et $ 22.

Compagnie : ***Samuel Manu-Tech*** **Cote :** ***$ 18*** ***(Tor. : Samuel M T)***
Risque : ***spéculatif***
Secteur d'activité : ***produits industriels***
Recommandations / sociétés : Achat. Moyen terme / Dominion Securities ; Lafferty, Harwood and Partners ; *Personal Wealth Reporter*
Raisons : La nouvelle acquisition d'un distributeur canadien de divers produits d'acier au coût de $ 3.1 millions devrait se traduire par un pourcentage de 10 % des ventes de Samuel en 1986, tout en augmentant sa marge bénéficiaire. Les administrateurs, qui désirent faire d'autres acquisitions sans se servir de la dette, ont l'avantage d'avoir des employés qui ne sont pas intéressés à se syndiquer ; ceux-ci sont satisfaits de leur régime de participation aux profits. Niveau de soutien technique : entre $ 18 et $ 20.

Compilation LE DEVOIR
La bonne action

LES TITRES RÉA

Date d'inscription	Émetteur	Déduction	Montant (millions)	Prix à l'émission	Prix au marché 29-09-86	03-10-86	Var.
15-08-86	Visway Transport	100 %	6.3 $	7.2 $	5¾ $	6 $	+ ¼
15-10-85	* Volcano	150 %	15.0 $	7½$	9⅜ $	9 $	− ⅜

PROGRAMME DE RÉINVESTISSEMENT ET D'ACHAT D'ACTIONS

Prochaine date limite	Émetteur	Déduction	Montant trimestriel maximal	Dividende annuel	Prix au marché 06-10-86	10-10-86	Var.
08-09-86	Alcan	50 % [7]	2 000$	1.10 $	43½ $	42½ $	− 1
21-08-86	Banque de Montréal	50 % [7]	20 000$ [3]	1.96 $	32⅜ $	34⅛ $	+1¾
28-08-86	Banque Nationale	50 % [7]	9,000$	1.00 $	27 $	28¼ $	+1¼
21-08-86	Banque Royale	50 % [7]	7 500$	2.00 $	32¼ $	33⅞ $	+1⅝
27-08-86	Canadien Pacifique	50 % [7]	20,000$ [4]	0.48 $	16½ $	16½ $	—
20-08-86	Dominion Textile	75 %	4 000$	0.48 $	18⅜ $	18⅜ $	—
12-09-86	Domtar	50 % [7]	4 000 $	0.88 $	31¾ $	31¾ $	+1¼
15-08-86	Ent. Bell Canada	50 % [7]	20 000$ [3]	2.36 $	37½ $	36¾ $	− ⅜
Indice RÉA — Lévesque, Beaubien (1,000 en janvier 1982)					2900	2883	−17

* Premier appel public à l'épargne
1 : La compagnie a subdivisé son capital sur la base de 2 pour 1.
2 : La compagnie a subdivisé son capital sur la base de 3 pour 1.
3 : Par exercice.
4 : Par année.
5 : Chiffre préliminaire sujet à changement.
6 : Bon de souscription exclus (valeur estimée).
7 : Soumis à la limite générale de $ 1,000 pour le RÉA.
8 : La compagnie a subdivisé son capital sur la base de 2 pour 3.

Compilation par **LE DEVOIR.**

Imasco vend Genstar Gypsum Products à Domtar

(PC) — Le président et chef de la direction d'Imasco limitée, M. Purdy Crawford, a annoncé lundi la signature d'une entente définitive selon laquelle Domtar inc., par l'entremise d'une filiale en propriété exclusive, fera l'acquisition de Genstar Gypsum Products Compagny et de ses activités connexes pour la somme de $ 241 millions US au comptant (environ $ 335 millions CA).

◆ Denis Nantel

mes, à condition qu'il n'y en ait pas trop. Les hommes constituaient 12 % de la clientèle au moment du sondage ; leur présence est peut-être un peu plus forte maintenant.

Mais indépendamment de la préférence des clientes, il y a également le fait que les hommes requièrent moins de services que les femmes et que forcément cela signifie moins de revenus. M. Nantel n'aurait-il pas le goût d'ouvrir un nouveau réseau de coiffure pour hommes ? « Nous y avons pensé, peut-être cela se réalisera-t-il dans quelques années », répond-il sans grande conviction. On sent bien que ses priorités sont ailleurs.

Pour le moment, VAG s'étend surtout au Québec. On verra en 1986-1987 cinq nouveaux salons dans la région de Montréal, 11 autres au Québec et 14 autres l'année suivante. À la fin de 1987 ou au début de 1988, VAG veut ouvrir 20 salons dans la région de Boston. Pourquoi Boston ? Parce que c'est un marché assez semblable à celui de Montréal. En outre, M. Nantel y a des contacts, notamment à Dunkin' Donuts, une entreprise bostonnaise qui a bien réussi son implantation au Québec, mais qui a ignoré l'Ontario, pour des raisons de compatibilité de marché avec le Québec et d'incompatibilité dans le cas de l'Ontario, selon l'interprétation qu'en tire le président de VAG. À ses yeux, les marchés du Québec et de Boston sont plus européens que celui de Toronto. M. Nantel pense que ce qui a été un atout pour Dunkin' Donuts au Québec devrait en être un pour VAG à Boston, d'autant plus qu'il peut compter sur les conseils amicaux de ce groupe.

En ce qui concerne Toronto, il trouve très difficile d'y trouver de bons emplacements à des prix convenables, d'autant plus qu'il y a déjà des chaînes de salons de coiffure. Toutefois, M. Nantel dit poursuivre ses recherches en vue d'installer son réseau à Toronto éventuellement. Il faut dire que VAG a déjà trois salons à Ottawa. Il y en a deux autres à Hull, trois à Québec et le reste dans la région de Montréal.

Pour le président-fondateur de VAG, il est important de ne pas perdre le contact avec la clientèle, même si un sondage le printemps dernier lui indiquait que 51 % des femmes et que près de 20 % des hommes du Québec connaissaient le nom de son entreprise. Ainsi, chaque semaine chaque salon appelle 10 de ses clientes pour vérifier leur degré de satisfaction, et chaque mois on distribue 25 cartes à autant de personnes pour les sonder sur leur degré de satisfaction, qui se maintient, selon M. Nantel, à plus de 95 %.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
Agents de brevet et de Marques de Commerce
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Fac-simile (514) 288-8389 (CCITT I-II-III)

Achetez par téléphone
vos certificats de dépôt garanti
Ce service est gratuit
peu importe où vous habitez
10¼
5 ans, intérêts payés annuellement
Chez nous, vous vous associez
à la force économique Desjardins
Informez-vous des conditions
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec
Fiducie du Québec
Anjou (514) 355-2050 *1-800-361-5808* **Brossard** (514) 445-3224 *1-800-361-4436*
Chicoutimi (418) 549-5746 *1-800-463-9657* **Hull** (819) 777-9119 *1-800-567-6886*
Laval (514) 668-5223 *1-800-361-3803* **Longueuil** (514) 679-2810 *1-800-361-5058*
Montréal (514) 286-3225 *1-800-361-2680* **Québec** (418) 647-4742 *1-800-463-5026*
Sainte-Foy (418) 653-6811 *1-800-463-4792* **Sherbrooke** (819) 566-5667 *1-800-567-6920*
Desjardins

"C'est avec le souci d'excellence que nous avons construit la Tour de la Banque Nationale pour des usagers aussi exigeants que nous."

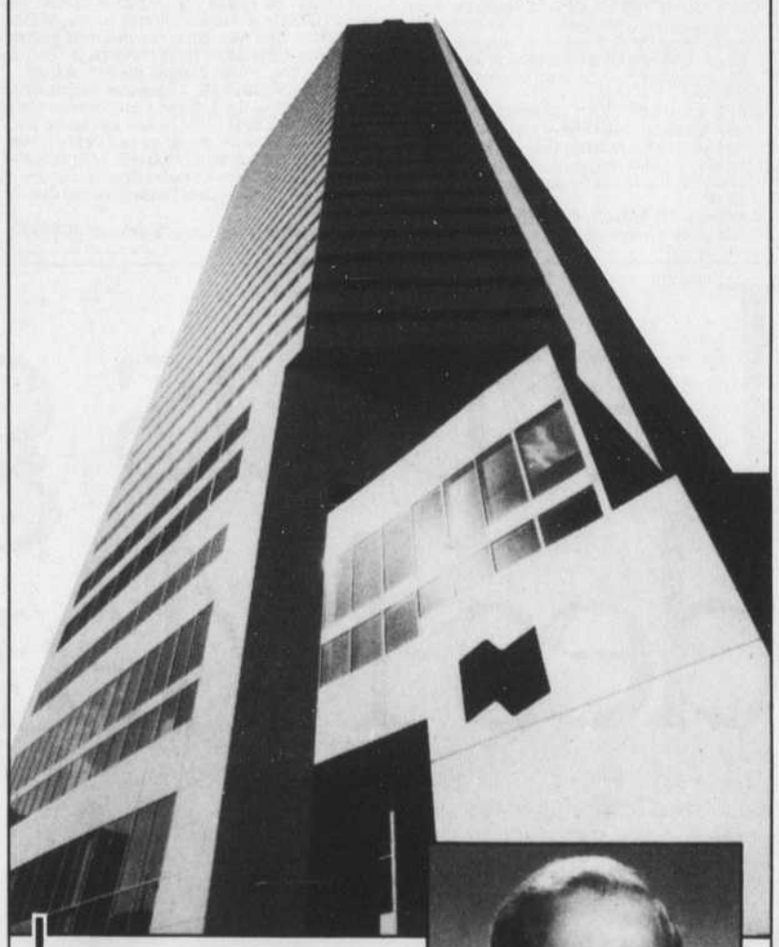

Louer un espace d'affaires à la Tour Banque Nationale, c'est choisir l'excellence. Son architecture unique et la qualité de sa conception en font l'un des immeubles les plus prestigieux du centre des affaires à Montréal.

La qualité, le prestige, l'accessibilité sont autant d'éléments qui ont attirés les locataires prestigieux de la Tour Banque Nationale.

La Tour Banque Nationale.

Pour plus d'informations: **Serge Giroux 394-8417**

M. André Bérard, Président,
Banque Nationale du Canada.

TOUR BANQUE NATIONALE

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

◆ La bonne action

damentale.

Une bonne façon d'apprendre, comme le propose le Canadian Business Service, est de débuter avec un portefeuille fictif ou de consacrer entre 5 % et 10 % de votre portefeuille actuel à des achats sur marge (50 % de titres conservateurs). Fixez-vous un objectif raisonnable (15 % à 20 %) et lorsqu'il est atteint, vendez la moitié de vos titres.

Mais attention, n'investissez que l'argent que vous pouvez vous permettre de perdre !

◆ RÉAction

pagnies. Elle est sise dans le coin de la *guenille*, rue Chabanel à Montréal, qu'on nomme maintenant La *Cité de la mode*. Impertex se propose d'émettre 2.5 millions d'actions à $ 3.50, pour un total de $ 8.25 millions. C'est le montant le plus important considéré ici.

Il s'agit de la quatrième industrie du vêtement à procéder à une émission dans le cadre du régime d'épargne-actions cette année. Les précédentes ont été Robin, Triton et Shasper. Plusieurs distributeurs et fabricants de textiles, comme Les Textiles Dionne, Tapis Peerless et Pantorama, ont fait appel au capital RÉA. L'usine du Mile-End a 107,000 pieds carrés et la compagnie exploite aussi une autre usine à Causapscal. La compagnie de tricot Impercon, La société de transformation imperial, Les créations Miss Style et MS Accessories constituent les quatre filiales de fabrication des produits *Whale, Orsini, Boccacio, Imperial, Stars, Sketches* et *Krickets*. Ces compagnies emploient 365 personnes.

Les fondateurs, MM. Frank Haddad et Fayez Batah, détiendront 5.472 millions d'actions de la nouvelle société et ils offrent au public 2.5 millions d'actions, pour $ 8 millions. Cela représente 32 % des votes pour le public ; eux-mêmes gardent chacun 34 % des actions. On ne peut pas dire qu'il s'agit d'une offre de titres comportant droit de vote extrêmement généreuse pour le public.

Le bénéfice net pour l'exercice financier terminé le 31 juillet se chiffre à 14.5 cents, ce qui fait un ratio cours-bénéfice de 24. Ce ratio est fort élevé, en particulier pour une manufacture de vêtements. Le facteur de dilution n'est pas inclus dans le prospectus préliminaire déposé à la sauvette le 4 octobre dernier. Chose certaine, la compagnie n'a pas complètement le vent dans les voiles car les ventes ont diminué de $ 16.3 à $ 15.7 millions, de l'exercice financier terminé le 31 juillet 1985 à l'exercice financier terminé le 31 juillet dernier.

POUR OBTENIR DES CANDIDAST(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**
842-9645

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — **"avenging force"** 7 h, 9 h
ASTRE II: — **"Les anges sont pliés en dieux"** 8 h 45— **"Le facteur de St-Tropez"** 7 h.
ASTRE III: — **"Top gun"** 7 h 10, 9 h 10
ASTRE IV: — **"Lune de miel"** 7 h, 8 h 50
BERRI I: (288-2115) — **"Exit"** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35
BERRI II: — **"Lune de miel"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
BERRI III: **"Thérèse"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BERRI IV: — **"Sauve-toi Lola"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
BERRI V: — **"Un matin une vie"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BONAVENTURE I: (861-2725) —**"Playing for keeps"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
BONAVENTURE II: — **"My beautiful laundrette"** 1 h 05, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
BROSSARD I: (465-5906) — **"Lune de miel"** 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD II: (465-5906) — **"À propos d'hier soir"** 7 h, 9 h 15
BROSSARD III: **"Antartica"** 7 h 05, 9 h 20
CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— **"Critters"** 12 h 50, 2 h 35, 4 h 20, 6 h, 7 h 45, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 1: **"À propos d'hier soir"** 7 h 10, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 2: **"Un matin une vie"** 7 h 05, 9 h 05
CARREFOUR LAVAL 3: **"Peggy Sue got married"** 7 h 15, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 4: **"That's life"** 7 h 20, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 5: **"Les anges sont pliés en dieux"** 7 h 25, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 6: **"Le déclin de l'empire américain"** 7 h, 9 h 10
CINÉMA CHÂTEAUGUAY I: (698-0141) — **"Le déclin de l'empire américain"** 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉMA CHÂTEAUGUAY II: — **"Ferris Bueller's day off"** 7 h 15, 9 h 15
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Moment de vérité 2"** 9 h 20— **"Moment de vérité 1"** 7 h
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"Entre amis"** 7 h 35, 9 h 45
CHAMPLAIN II: — **"Moment de vérité 2"** 9 h 25— **"Moment de vérité 1"** 7 h 05
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559)— **"A man under suspicion"** 7 h.— **"She'll be wearing pink pajamas"** 7 h 15— **"Liquid sky"** 9 h 15— **"Ladies on the rocks"** 9 h 30.
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"Avenging force"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239)— **"Malibu boys"** 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768-)—**"Paid"** 18 h 35— **"Broken blossoms"** 20 h 35
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Karate kid"** 1 h 30, 4 h, 7 h— **"Playing for keeps"** 9 h 15
CINÉPLEX II: — **"Turtle diary"** 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35
CINÉPLEX III: — **"Back to school"** 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40
CINÉPLEX IV: — **"Mona Lisa"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
CINÉPLEX V: — **"Stand by me"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX VI: — **"A letter to Brezhvev"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX VII: — **"Night mother"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX VIII: — **"Decline of american empire"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10
CINÉPLEX IX: — **"About last night"** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Labyrinthe"** 9 h 10 — **"Coeur circuit"** 3 h 50, 7 h 30.
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"3 hommes et un couffin"** 9 h 10 — **"La foret d'émeraudes"** 7 h 10
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"Les anges sont pliés en dieux"** 12 h 05, 13 h 55, 15 h 45, 17 h 35, 19 h 25, 21 h 15
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"La couleur pourpre"** 12 h 05, 14 h 55, 17 h 45, 20 h 35
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Télésexe"** 12 h 05, 14 h 55, 17 h 45, 20 h 35— **"Témoin du plaisir"** 13 h 20, 16 h 10, 19 h, 21 h 50
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Raspoutine"** 12 h 05, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 05
COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— **"The dance" "A private world" "Flamenco at 5:15"** 7 h, 9 h.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— **"Tabu"** 20 h 30
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Le déclin de l'empire américain"** 12 h 30, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 35
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Rayon vert"** 7 h 30, 9 h 30.
DAUPHIN II: **"Le diable au corps"** 7 h, 9 h 15
DORVAL I: (631-8587) —
DORVAL II: **"Tough guys"** 7 h 20, 9 h 20
DORVAL III: **"Deadly friend"** 6 h, 7 h 40, 9 h 20
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Peggy Sue got married"** 7 h 15, 9 h 15
DÉCARIE II: — **"Clockwise"** 7 h, 9 h
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"37.2 le matin"** 7 h, 9 h 20
ÉLYSÉE II: — **"Le temps du silence"** 7 h 15, 9 h 30
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Top gun"** 7 h 10, 9 h 20
FAIRVIEW II: — **"crocodile dundee"** 7 h 30, 9 h 35
GREENFIELD I: (671-6129) — **"Aliens"** 7 h , 9 h 35
GREENFIELD 2: — **"Top gun"** fr. 7 h 15, 9 h 25
GREENFIELD 3: — **"Critters"** 6 h, 7 h 45, 9 h 30
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Aliens"** 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 35
JEAN-TALON:(725-7000) — **"Entre amis"** 7 h, 9 h 15
KENT I:(489-9707) — **"Jumpin jack flash"** 6 h, 7 h 50, 9 h 40
KENT 11: **"The boy who could fly"** 7 h, 9 h.
LE LAURIER: 5117 ave du Parc (495-4231)— **"Identification d'une femme"** 4 h 45— **"Les trois couronnes du mateiot"** 7 h 15— **"Mes petites amoureuses"** 9 h 30
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **"Sonia"** 7 h.— **"Pour la suite du monde"** 7 h 15— **"L'année du soleil tranquille"** 9 h 15.— **"Les traces du rêve"** 9 h 30
LAVAL I:(688-7776) — **"Aliens"** 7 h, 9 h 35
LAVAL II:— **"Top gun"** 7 h 15, 9 h 25
LAVAL III: — **"Deadly friend"** 6 h, 7 h 40, 9 h 20
LAVAL IV:— **"Critters"** 6 h, 7 h 45, 9 h 30
LAVAL V:— **"Crocodile dundee"** 7 h 30, 9 h 35
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)— **"Antartica"** 7 h 15, 9 h 20
LAVAL-ODÉON II:— **"Entre amis"** 7 h 30, 9 h 35
LOEW'S I:(861-7437) — **"Aliens"** 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 35
LOEW'S II:— **"Tough guys"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
LOEW'S III:— **"The name of the rose"** 1 h 45, 4 h 20, 7 h, 9 h 35
LOEW'S IV:— **"Where the river runs black"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
LOEW'S V:— **"The boy who could fly"** 1 h , 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
MERCIER:(255-6224)— fermé.
LE MILIEU: (277-5789)— **"The element of crime"** 7 h 30, 9 h 30, sam. dern. spect. 11 h 30 (jusqu'au 15 oct.)
OUIMETOSCOPE:(525-8600) — **"Le baiser de la femme araignée"** 7 h 15, 9 h 30— **"Zelig"** 7 h, 8 h 30, 10 h.
OUTREMONT:(277-4145)— **"Le déjeuner sur l'herbe"** 7 h 30.— **"Neige"** 9 h 30
PALACE I:(866-6991) — **"Top gun"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
PALACE II:— **"crocodile dundee"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35
PALACE III:— **"Ruthless people"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PALACE IV:— **"Deadly friend"** 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 50
PALACE V:— **"The fly"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PALACE VI:— **"Jumpin Jack flash"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40
PARADIS I: — **"Le déclin de l'empire américain"** 7 h, 9 h.
PARADIS II:— **"À propos d'hier soir"** 9 h.20— **"Labyrinthe"** 7 h 30.
PARADIS III:— **"Antartica"** 7 h 10, 9 h 10
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)—
PARISIEN I:(866-3856) — **"Jean de Florette"** 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
PARISIEN II:— **"Tenue de soirée"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30
PARISIEN III:— **"Black micmac"** 12 h 10, 2 h 05, 4 h, 5 h 55, 7 h 50, 9 h 45
PARISIEN IV:— **"Pourvu que ce soit une fille"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40
PARISIEN V:— **"Top gun"** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — **"Le déclin de l'empire américain"** 7 h 30, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL II:— **"Entre amis"** 7 h, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — **"Peggy Sue got married"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 35
PLACE ALEXIS NIHON II:— **"Clockwise"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
PLACE ALEXIS NIHON III:— **"Stand by me"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 15, 9 h 15.
PLACE DU CANADA:(861-4595) — **"That's life"** 7 h 15, 9 h 15
PLACE DU PARC I: 844-9470)— **"Crocodile dundee"** 7 h 30, 9 h 35
PLACE DU PARC II: **"Children of a lesser god"** 7 h 15, 9 h 30
PLACE DU PARC III: **"Tough guys"** 7 h 20, 9 h 20.
SAINT-DENIS II:(845-3222) —**"Antartica"** 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 10
SAINT-DENIS III:— **"Académie de police 3"** 12 h 50, 16 h 05, 19 h 30— **"Cobra"** 14 h 25, 17 h 45, 21 h 10
VERSAILLES I:(353-7880) — **"Le clochard de B.H."** 7 h 20, 9 h 20
VERSAILLES II:— **"Top gun"** 7 h 15, 9 h 25
VERSAILLES III:— Fermé
L'ERMITAGE:(388-5577) — **"Un homme et une femme, 20 ans déjà"** 7 h, 9 h 30.
LE/THE CINEMA:(931-2477) — **"Children of a lesser god"** 7 h 15, 9 h 30
YORK:(937-8978) — **"Blue velvet"** 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003)— Jazz tous les soirs— Tous les lundis et mardis d'octobre, « Jim Zeller » de 22h. à 02h.30— Michel Cusson Power Trio, avec Michel Cusson, guitare, Marc Alie, batterie, Denis Fortier, contrebasse, 15 au 19 oct., 22 au 26 oct.
ASA 86: 1245 St-Urbain, Montréal (878-3494)— Dans le cadre de l'exposition Asa 86, « Instamusiques » série de concerts qui propose une recherche sur la multiplicité et les coïncidences sonores— du compositeur Pierre Dostie, du 2 oct. au 14 nov. du mer. au ven. 12h.30
AUBERGE DE JOLIETTE: Joliette (759-4555)— Les soupers-théâtre du jeudi: « Je l'haime mona moure » de et avec André Boulanger et Rachel Moisan, les 16-23 oct., souper 18h., théâtre, 20h.30
BAIN LAVIOLETTE: 1570 de Lorimier, Montréal (276-8091)— Le Théâtre Acte 3 présente « Andromaque 86 » de Jean Racine, concept et mise en action, Jean-Maurice Gélinas, du 25 sept. au 27 oct. lun., jeu. au sam. 20h., dim. 15h.
BAR CENTRE-VILLE: 280 est Ste-Catherine, Montréal (849-4955)— Ottimo, groupe brésilien, le 18 oct.
BAR 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— Jazz live, le 14 oct.— Mercredi, Bill Coon, guitariste, à 22h.— Kevin Bean, trompettiste de jazz, 16 au 18 oct. à 22h.
BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656)— Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, dim. et lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h.
LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal— Tous les dimanches soirs, du 12 oct. au 14 déc. concours « La relève du jazz Lowenbrau » à 20h.45— Tous les lundis soirs, ateliers de jazz coordonnés par Bernard Primeau, à la batterie— Jean Beaudet, pianiste, 14 au 17 oct.
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Mtl (842-2808)— La Boîte à Lily: Marie-Perle Quintin au piano, tous les soirs de la semaine à compter de 18h.— Jazz d'aujourd'hui avec Matthieu Léger et Media, le 15 oct.
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est rue Ontario, Montréal (843-8620)— Tous les mardis et jeudis, Sonia Del Rio présente son nouveau spectacle de flamenco « De la belle Otero à Carmen » sur des oeuvres de Purcel, Lopez, Jimenez et Bizet, à 21h.
CAFÉ-CONCERT LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166)— « Vivre avec vous » spectacle de Pierre Létourneau, du 30 sept. au 18 oct.— « C't'à ton tour, Laura Cadieux » de Michel Tremblay, avec Manon Gauthier, du 21 au 25 oct. à 20h.30
CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « Sarah et le cri de la langouste » adaptation française de Georges Wilson de la pièce de John Murrell, m. en s. Michèle Magny, du 3 sept. au 25 oct., du mar. au sam. à 20h.
CAFÉ-RESTAURANT LA SANDWICHERIE: 327 est Mont-Royal, Montréal (843-6579)— Raymond Lévesque, monologuiste, du 9 oct. au 2 nov. du jeu. au dim. à 20h.30
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932)— Night Swingers 17-18 oct. à 21h.30
LA CAGE AUX SPORTS: 2250 rue Guy, Montréal (931-8588)— Billy Georgette, pianiste de honky tonk, en permanence, jeu. au sam. à compter de 17h.
CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259)— Party Retro, le 14 oct.
CLUB BALLATTOU: 4372 St-Laurent, Mtl (845-5447)— Tous les soirs, musique populaire africaine, de 21h. à 03h.— Boubakar Diabaté, joueur de Kora, folklore africain, 14 oct. à 22h.
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30
LE CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Montréal (270-7848)— Le Groupe Sanguin, groupe humoristique, 1 au 19 oct. du mer. au dim. 20h.30
ESPACE EXILIO: 2050 Dandurand, ste 212, Montréal (270-8664)— « Off Off Off ou sur le toit de Pablo Neruda » performance latino-américaine multi-média écrite et mise en action par Alberto Kurapel, jusqu'au 29 nov. les ven. et sam. 20h.30
ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191)— « Li jus de Robin et Marion » co-production d'Omnibus et d'Anonymus, du 8 au 26 oct. à 20h.30, du mer. au dim. matinées les dim. 12 et 19 oct. à 15h.
LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Montréal— L'Oeil rechargeable et Ultimatum présentent Sensitive organs, et Forbidden Fame, le 14 oct. à 21h.
GO THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381)— « Mères et filles » rencontre exceptionnelle, spectacle de chansons, avec Chantal Beaupré et Michel Tremblay, du 14 au 25 oct., mar. au ven. 20h.30, sam. 20h. et 22h.
LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Montréal— Chaud Show, musique latine, du 15 oct. au 2 nov.— Ultima Hura, le 15 oct. à 22h.
LE GRAND HOTEL: 777 Université, Montréal (879-1370)— Bar Tour de Ville: Le Quatuor de Pam Henry, du 30 sept. au 4 janvier, du mar. au dim. de 21h. à 02h.— Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Claude Foisy, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— Fred Neylor, du mar. au sam. de 20h. à 24h.
HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656)— Charles Bensoussan, lun. au ven. 17h. à 21h.— Carol Parisien, mer. au sam. 21h. à 01h.
LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.
L'ENTRACTE: 74 Principale, Granby (378-8646)— Tous les mercredis, jazz live, entrée libre à 22h.
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Suzanne Berthiaume, harpiste, du lun. au dim.
LE PORTAGE: Hotel Bonaventure, Montréal (878-2332)— The Checkmates en spectacle, du 7 au 18 oct. mar. au jeu. 21h.30 et 23h.30, ven. et sam. 22h. et 24h.
L'ESKABEL: 1237 Sanguinet, Montréal (849-7164)— « Rien à voir » de Bernard Andres, mise en espace de Jacques Crête, du 14 oct. au 15 nov. du mar. au sam. 20h.
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.
MONUMENT NATIONAL: 1182 St-Laurent, Montréal— L'École Nationale de Théâtre présente « Roundheads and Peakheads » de Bertolt Brecht, du 14 au 18 oct. à 20h.
NOUVEAU THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL: Montréal (521-4199)— « La tour » avec Anne-Marie Provencher, spectacle guidé sur rendez-vous seulement (1 personne à la fois)
NOUVELLE SALLE DE THÉÂTRE: Centre-ville, Montréal— Ouverture prochaine d'une salle de théâtre (75 places), près métro Berri, les artistes et comédiens intéressés à réserver un espace, et à se produire sur scène, téléphoner au 678-1209
PIPS CLUB DE BACKGAMMON: 3774 St-Denis, Montréal (284-0613)— Championnat de backgammon du Québec, du 1 au 31 oct. de 17h. à 23h.
PLANETARIUM DOW: 1000 St-Jacques, Montréal (872-4530)— « Un regard neuf sur l'univers » jusqu'au 30 nov. Spectacles français: mar. et mer. 13h.30, jeu. et ven. 13h.30 et 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30 et 20h.30— Spectacles anglais: mar. et mer. 12h.30, jeu. et ven. 12h.30, 19h.30, sam. 13h., 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15 et 19h.30— « Le ciel ce soir » tous les lundis, spectacle français, 20h.30, spectacle anglais 19h.30
LE REINE ÉLIZABETH: Salle Arthur, 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511)— « Irma la douce » comédie musicale, jusqu'en octobre, du mer. au dim.
RESTAURANT LA FORGE: 8375 Christophe-Colomb, Montréal (727-3729)— Soupers-dansant avec Jean-Marc Tardif, pianiste chanteur, du jeu. au dim. de 19h. à 24h.
RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal (288-5508)— Alexander Kornik, violoniste tzigane, les jeu. ven. sam. de 19h.30 à 23h.
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657)— Nitroglycérine, le 15 oct.
SALLE FRED BARRY: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974)— Le Pool présente « It must be sunday » du 15 oct. au 1 nov. mar. au dim. à 20h.30
SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112)— OSM Concerts Air-Canada, Charles Dutoit, chef d'orchestre, 14 oct. à 20h.— Spectacle de Ginette Reno « De plus en plus fragile » 16 au 19 oct. à 20h., 23 au 26 oct. 20h., 30-31 oct. 20h.
SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal— Kathleen Anderson, soprano, Deborah Kraus, mezzo-soprano, Claudette Denys, piano, duos et scènes d'opéras de Handel, Mozart, Bellini, Puccini, Verdi et Menotti, le 14 oct. à 20h.
SPECTRUM DE MONTRÉAL: 318 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-5851)— J.J. Cale en spectacle, le 14 oct. à 20h.30
STATION 10: 2071 ouest Ste-Catherine, Montréal— A.K.A. avec Tequila, 14 oct.
THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (288-4261)— « Aventures en Alaska-Laponie » du 6 au 18 oct. les lun. mar. et mer. 20h., les jeu. ven. et sam. 19h. et 21h.30, le dim. 13h.30, 16h. et 20h.
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161)— « Asinamali » de Mbongeni Ngema, du 7 oct. au 1er nov.
THÉÂTRE DE LA GALERIE: 6968 St-Denis, Montréal (277-0806)— Le Théâtre Sans Rideau présente « Le mari de Gisèle ou la fin d'un travesti » drame en deux volets, m. en s. Gerald Duval, du 2 au 25 oct. à 20h.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112)— « Chasseur de têtes » spectacle de Jean-Guy Moreau, 15 au 19 oct. 20h.30, 21 au 26 oct. 20h.30, 28 au 1 nov. 20h.30
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563)— « Les fourberies de Scapin » de Molière, m. en s. Daniel Roussel, à compter du 30 sept., mar. au ven. 20h., le sam. 16h. et 21h.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « Souvenirs de Brighton Beach » de Neil Simon, m. en s. Gilbert Lepage, du 10 sept. au 18 oct. du mar. au ven. 20h., le sam. 17h. et 21h.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277)— « Écart-temps » version française de l'auteur John Hopkins, traduction de Simon Fortin, m. en s. Alexandre Hausvater, à compter du 23 sept., du mar. au ven. 20h.30, le sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « Garrochés en paradis » d'Antonine Maillet, m. en s. Roland Laroche, du 1er oct. au 1er nov., mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.
IMPLANTHÉÂTRE: 2 Crémazie, Québec (529-2183)— « Jocelyne Trudelle trouvée morte dans ses larmes » de Marie Laberge, m. en s. Marie Laberge, du 8 oct. au 2 nov. à 20h.30, le dim. à 15h.
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Salle Octave-Crémazie, Québec— « La vie de Galilée » de Bertolt Brecht, du 23 sept. au 18 oct. du mar. au sam. à 20h. (supplémentaires les 23-24-25 oct.
THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1091 ½ rue St-Jean, Québec (694-9631)— « Bobepine » de Claude Binet, m. en s. Larry-Michel Demers et Jacques Girard, du 14 au 18 oct. à 20h.30
THÉÂTRE LE PIGEONNIER: 138 Wellington nord, Sherbrooke (564-2060)— « La condition des soies » production du Théâtre de la Poursuite, m. en s. Patrick Bonté, du 14 oct. au 1 nov. à 20h.30
THÉÂTRE DE L'ÎLE: Maison du citoyen, 25 rue Laurier, Hull (771-6669)— Théâtre-midi du Maurier— « Extases » théâtre-feuilleton de Christine Foster, m. en s. Joël Richard, du 16 sept. au 24 oct., du mar. au ven. 12h., chaque semaine un nouvel épisode.

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 Première édition
12.15 Aujourd'hui la France
12.30 Les belles histoires des pays d'en haut
13.30 Au jour le jour
14.30 Cinéma « Garde à vue » fr. 81 avec Lino Ventura, Michel Serrault et Romy Schneider
16.00 Félix et ciboulette
16.30 Minibus
17.00 Le vagabond
17.30 Carte d'identité
18.00 Montréal ce soir
19.00 La clé des champs
19.30 L'agent fait le bonheur
20.00 « Lance et compte »
21.00 Dallas
22.00 Le téléjournal
22.26 Le Point
23.00 La météo
23.05 Les nouvelles du sport
23.15 Cinéma « Fanny » fr. 32 avec Raimu, Orane Demasiz et Fernand Charpin

10 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.15 Ciné Quiz « Signe furax » fr. 80 avec Bernard Haller, Jean-Pierre Darras et Jean Le Poulain
14.30 À coeur ouvert
15.00 La petite maison dans la prairie
16.00 La bande a nimée
16.30 Galaxie
17.00 Montréal en direct
18.00 Ici Montréal
18.30 Casse-tête
19.00 L'âme soeur
19.30 Entre chien et loup
20.00 Eden
21.00 Magnum
22.00 Ad Lib
23.00 Les nouvelles TVA
23.30 Ici Montréal
23.35 Les Sports
23.50 La couleur du temps
24.00 Cinéma de fin de soirée « La lettre du Kremlin » amér. 69 avec Patrick O'Neal, Richard Boone et Bibi Andersson

17 RADIO-QUÉBEC
13.00 Pause musicale
15.00 L'Estrie évidemment
15.30 Droit de parole
16.30 Retraite-action
17.00 Agriculture sans poison, une alternative écologique
18.00 Passe-Partout
18.30 Téléservice
19.28 Tirage La Quotidienne
19.30 Corps vivant: manger pour vivre: s'alimenter
20.00 Justice pour tous
20.30 Les vivres du Québec
21.00 Ciné-Mardi « Poulet au vinaigre » 1984 avec Jean Poiret, Michel Bouquet et Stéphane Audran
23.00 Téléservice

99 TVFQ (Câble)
11.30 Aujourd'hui la vie
12.30 Les nouveaux jeux de 20 heures
13.00 Télé-série « Catherine » avec Claudine Ancelot, Pierre-Marie Escourrou et Pascale Petit
13.30 Téléfilm « Le commissaire Moulin » avec Yves Rénier, Elisabeth Wiener et Dominique Paturel
14.55 Intermède
15.30 Radio-France Internationale
16.30 Bloc jeunesse
17.30 Le journal
18.00 La chance aux chansons
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 Aujourd'hui la vie
20.00 les nouveaux jeux de 20 heures
20.30 Télé-série « Catherine » avec Claudine Ancelot, Pierre-Marie Escourrou et Pascale Petit
21.00 Téléfilm « Un petit paradis » avec Richard Berry, Yolande Folliot et François Chaumette
22.34 Île de transe
23.00 Le masque et les plumes
23.15 Le journal
23.45 Radio-France-Internationale

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
14.30 De toute beauté
14.45 Mon oeil
15.30 She-ra, princesse du pouvoir
15.55 Le petit journal
16.00 Le monde de Martin
16.30 Fan club
17.00 Action, réaction
17.30 Le grand journal
18.00 L'heureux retour
19.00 Premières
19.30 M.A.S.H.
20.00 Cinéma « La jeune mariée de Short Creek » amér. 81 avec Christopher Atkins et Diane Lane
22.00 Le grand journal
22.30 Jolis à croquer
23.15 Le cahier des sports
23.25 Fan club
23.55 Departement S

6 CBMT
12.00 Midday
12.57 Community events
13.00 All My Children
14.00 Trapper John M.D.
15.00 Coronation Street
15.30 The Muppet show
16.00 Facts of Life
16.30 OWL TV
17.00 Video Hits
17.30 Three's Company
18.00 Newswatch & Sports News
19.00 Facts of life
19.30 Golden girls
20.00 The Fifth Estate
21.00 He shoots, he scores
22.00 The National News and The Journal
23.00 Newswatch & Sports News
23.30 Maude
24.00 CBC Late Movie « Green pastures » amér. 1936 avec Rex Ingram, Oscar Polk et Eddie Anderson

12 CFCF
12.00 Wheel of fortune
12.30 Pulse
13.00 Lifetime
14.00 Another World
15.00 General Hospital
16.00 Music Vision
16.30 Take a Break with Matthew Cope
16.35 The price is right
17.30 Family ties
18.00 Pulse
19.00 Entertainment Tonight
19.30 New wilderness
20.00 Baseball Playoffs American league or
20.00 Matlock
21.00 Moonlighting
22.00 Jack and Mike
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 Crazy like a fox
01.00 Cinéma 12 « The tartars » 1961 avec Orson Welles, Victor Mature et Liana Orfei
02.50 Second Feature « Bugsy malone » 1976 avec Jodie Foster, Scott Baio et Florrie Dugger
04.50 The girl from U.N.C.L.E.
05.50 PK's video gold

Le plus grand navigateur des Maritimes

Plus de vols vers plus de destinations.

Nul autre ne dessert mieux la côte est que Canadien Pacifique. Avec le concours d'Air Atlantic, notre horaire affiche 16 destinations et plus de vols que tout autre transporteur. Notre service vers Halifax assure 4 fois par jour des liaisons rapides avec Montréal, toutes sans escale sauf une. Aucun autre navigateur aérien n'est si bien ancré dans les Maritimes.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

NEW YORK

Légère hausse

NEW YORK (AP) — La bourse de New York a clôturé en hausse hier, et n'a pas été trop perturbée par les résultats négatifs du sommet Reagan-Gorbatchev qui avait lieu la fin de semaine dernière en Islande.

L'indice Dow Jones des industrielles a progressé de 5.20 points et affichait 1,798.37 au terme de la séance.

Parmi les titres canadiens échangés, Alcan a perdu 1-8 à $30 5-8 et Canadian Pacific Ltd. 1-4 à $11 3-4. Northern Telecom a gagné 1-4 à $29; Ranger Oil 1-8 à $4 1-4; Varity 1-8 à $2 et Hiram Walker Resources 1-8 to $27 1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Dow Jones Industriel	Dow Jones Transport	Services publics
5,20	5,25	0,58
1798,37	829,38	198,76
3,65	2,25	1,04

Variations des titres	S & P 500	NASDAQ OTC
742	0,43	0,52
487	235,92	354,05
637		

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ADT	.. 37	26¼	26⅛	26⅛—	⅛
AMR	15 1005	60⅛	58¾	59⅞+	¾
ASA	.. 228	38⅜	38	38⅜+	⅜
AbtLab	19 1743	44	43	43⅜—	⅝
Acme Cl	.. 19	10¾	10½	10¾+	⅛
AdoEx	.. 70	20	19⅞	19⅞	.....
Advest	10 39	13¾	13⅝	13⅝—	⅛
Alcan	.. 684	30¾	30½	30⅝—	⅛
Alex Alx	.. 235	36⅛	35½	35⅞—	⅛
Alleg Cp	15 7	104	103½	104 —	½
Alg Int	.. 74	18¼	18	18 —	¼
Allg Pw	11 210	46⅜	46	46⅜—	½
AllenG	17 94	18⅜	18	18¼	.....
AldSgn	.. 1008	41¼	40¾	41	.....
Allis C	.. 259	3⅜	3⅛	3⅜+	¼
Alcoa	.. 817	36½	36⅛	36⅜	.....
Amax	.. 279	14⅜	14⅛	14¼	.....
AmHes	.. 1404	25⅛	24¾	25	.....
ABrand	11 432	43⅞	43⅜	43⅞	.....
Am Con	13 319	85½	85	85¼	.....
A Cyan	23 373	75⅛	74⅞	75⅛+	⅜
AEI Pw	11 1193	27½	27⅛	27½+	¼
AmExp	11 1806	57⅞	56½	57⅞+	½
AGn Cp	11 886	39⅝	38¾	39⅝+	¾
AHome	16 975	77¼	76⅞	77¼+	½
AMI	.. 683	16½	16⅛	16½	.....
Am Mo	.. 2603	3	2⅞	3	.....
AmStd	16 164	41	40⅞	41	.....
AT&T	16 7305	23⅝	23⅛	23½+	⅛
Ametek	16 255	26⅞	26¼	26⅝+	¼
Amoco	12 2290	67⅝	66¼	66½—	⅜
AMP	34 360	38	37⅞	37¾+	⅜
AMRep s	9 14	20½	20⅜	20⅜—	⅜
Anheus	17 1948	25¾	25⅜	25⅝	.....
Apache	475 279	9⅝	9⅜	9½—	⅛
Armco	.. 470	7⅛	6⅞	7⅛+	⅛
ArmsRb	.. 21	14¼	14	14¼+	⅛
Arm Win	12 86	54	53⅝	53⅞+	⅛
Asarco	.. 191	14⅝	14¼	14½—	⅛
Ashld O	10 279	60⅝	60¼	60½+	⅛
Atl Rich	11 2808	58⅛	56⅞	57¼—	1
AtlasCp	.. 39	14¾	14½	14¾+	⅜
Avon	.. 297	33⅞	33¾	33⅞—	⅛
BkrIntl	9 664	10⅝	10⅜	10½+	⅛
viBaldU	.. 246	1¼	1⅛	1⅛	.....
Bausch	15 63	35⅞	35½	35⅞+	½
BaxtTr	27 794	16⅜	16	16¼	.....
Becor	.. 221	11⅜	11¼	11¼	.....
BelHow	14 2	40¾	40¾	40¾+	¼
Bell At	11 898	66⅛	65¾	66 —	¼
BCE	.. 611	26⅝	26⅜	26⅜—	¼
Bell Ind	30 15	16¾	d16½	16⅝—	⅜
BellSou	12 1274	58⅝	58	58½—	⅜
Benfl Cp	20 412	77⅞	77¾	77¾—	⅛
Beth St	.. 690	7⅜	7⅛	7⅜+	⅛
Black D	15 2392	17⅞	16⅝	17½+	¼
Blk HR	18 62	43	42¾	43 —	¼
Boeing	13 2756	53⅝	52¼	52½—	⅜
Bois Cas	19 597	58⅞	57½	58⅝+	¾
Borden	17 167	44¾	44⅛	44¾	.....
Borg Wa	14 682	35⅛	34¾	35	.....
Bowater	16 325	29⅛	28⅞	29 —	⅛
BristM	19 1094	75⅛	74¼	74½—	¼
Brit Pt	8 996	39⅞	39⅝	39¾—	⅛
BritTel	14 18	27⅝	27⅜	27⅝+	⅛
Brwn Gp	13 29	32¼	32⅛	32¼	.....
BrwnF	23 598	41	40	41 +	¾
Brnswk	11 107	28⅛	27½	28 +	¼
Burl Ind	26 80	37	36½	36¾—	⅜
Brl Nth	11 1539	61½	60½	61½	.....
Burndy	.. 66	12¾	12½	12½	.....
Burrgh	13 1006	70⅛	69⅞	70⅛+	⅛

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CBI Ind	13 244	25	24⅝	24¾—	¼
CBS	15 160	127¾	126⅝	127⅝+	⅜
CCX	.. 16	4¼	4⅛	4⅛	.....
CPC Int	22 5987	70¾	66	70 +	2¾
Calihn	.. 10	18⅞	18½	18¾—	¼
CRLk	.. 199	21½	21⅛	21½+	⅜
Camp Sp	17 320	58⅞	57⅞	58¼+	⅛
CdPac	.. 719	11⅞	11¾	11¾—	⅛
Cart Wl	19 25	72¾	72¼	72¾+	¼
CntrpT	8 1378	38	37½	37½—	⅜
Celanse	12 247	206	203	205 —	1½
CeMPw	222 45	17¾	17½	17¾+	¼
Chmpln	18 2753	26½	25½	26½+	¾
Chase	6 1111	36¾	36¼	36⅝—	⅛
Chevrn	11 2167	44¼	43½	43⅝—	⅜
Chk Full	14 177	9⅛	9⅛	9⅛	.....
ChrisCr	40 8	70	69¾	70	.....
Chrysir 40	4 2382	37⅛	36⅞	37 +	¼
Citicrp	7 969	48½	48⅛	48½+	¼
Clorox	14 243	48⅞	47⅞	48⅞+	¾
Coastal	43 119	31⅜	31¼	31⅜	.....
CocaCl	18 1536	35⅞	35⅜	35¾—	⅛
Coleco	4 475	10	9⅞	9⅞	.....
ColgPal	24 638	38⅝	38⅛	38⅜+	⅛
Col Aik	11 353	34½	33⅝	34 —	⅜
ColGas	32 689	43⅛	42¼	43 +	⅝
CmbEn	.. 49	31¾	31½	31½	.....
CmwE	7 1104	31⅞	31½	31¾+	⅛
Cmsat	.. 64	30⅜	30	30¼	.....
Compgr	21 6	19⅛	19	19 —	⅜
Comp S	18 153	31½	31⅛	31¼+	⅛
Con Ed	11 529	45⅛	44⅞	45 +	⅛
CnsNG	13 297	30½	30¼	30⅜	.....
CntlCp	14 384	45	44	44⅞+	¾
Contill	13 550	7¼	7	7¼+	¼
CtDat	.. 1076	25¼	25	25¼+	⅛
Cooper	13 757	40¾	40⅜	40⅜	.....
Crane	19 40	28½	28¼	28½+	¼
Crn Ck	14 21	98¾	98⅝	98⅝—	⅛
CrwZel	.. 15	50⅜	50⅛	50⅜—	⅛
Curt Wr	.. 10	52½	51¾	52½+	¾
Dart Kr	15 1243	55⅜	55	55⅛—	⅛
Data G	.. 814	28	27¾	28 +	⅛
Datapt	.. 140	7⅝	7½	7⅝	.....
Deere	.. 665	24½	23⅝	23⅝—	⅞
DeltaA	41 2857	48½	47⅜	48½+	1
DenMt	45 106	28¼	28	28⅛+	⅛
DeSoto	13 42	37⅞	37⅝	37⅝—	⅛
Dexter	16 40	30¾	30½	30⅝—	¼
DiamS	12 1917	11⅞	11½	11⅝	.....
Digital	19 4181	91¼	90	90½—	⅜
Disney	25 1258	41¼	40½	41¼+	⅜
Divrsin	11 3	5¾	5¾	5¾	.....
Dome	.. 932	7	6¾	7 +	¼
Dow Ch	53 930	54½	53⅝	54½+	⅜
Dravo	60 31	19¼	18⅞	19¼	.....
Dresr	.. 329	18⅜	18⅛	18⅜+	¼
duPont	13 1664	81¼	80¼	81⅛+	¼
Duq Lt	6 627	12⅜	12¼	12¼—	⅛

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
EGG	15 175	29⅝	29⅜	29⅝+	⅛
EastAir	.. 196	8⅞	8⅞	8⅞	.....
Eas Kod	140 1648	56⅛	55⅝	56 —	⅛
ElecAs	13 1	4⅝	4⅝	4⅝	.....
EmrsEl	14 508	80¼	79¾	80 —	½
Emhart	12 224	32	31⅝	32 +	¼
Equfx	21 55	19⅞	19⅝	19¾+	⅛
Erbmnt	15 63	20⅝	20¼	20⅝	.....
Ethyl	14 432	17⅛	16¾	17	.....
Exxon	9 2754	66⅞	66⅛	66⅞+	½
FMC	.. 162	16⅞	16½	16½—	¼
FPL Gp	11 1096	31⅜	31	31⅜+	⅛
Fairchd	.. 27	13	12¾	12¾—	¼
Feders	11 104	7⅞	7⅝	7⅞+	¼
Firestn	113 642	24⅞	24⅝	24⅞	.....
Fluor	.. 250	13⅜	13⅛	13¼	.....
FordM	5 2067	55	53¾	54⅞+	1
Frueht	22 14	43½	43⅜	43½+	⅛

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GAF	15 137	34½	34¼	34½	.....
GCA	.. 130	2⅜	2⅛	2⅜+	¼
GEO	.. 75	2	1¾	1⅞	.....
GTE	.. 826	55⅛	54⅝	55 +	⅛
Gelco	.. 535	23½	23⅛	23⅜—	¼
GnCorp	17 90	77½	77	77 —	½
Gn Dyn	9 378	74	73⅜	73½	.....
Gen El	14 2168	74⅞	73¾	74⅞+	1
GHost	10 1138	13⅞	13¾	13⅞—	⅛
GnInst	.. 120	19¼	19	19⅛+	⅛
GnMills	18 98	78¼	77¾	77⅞—	⅛
GMot	6 2062	67¾	67⅛	67¾+	⅝
GMtrE	.. 492	31¼	d30⅛	30¼	.....
GPU	10 794	22½	22¼	22¼—	⅛
GenRe	24 545	58⅞	58⅜	58⅞+	⅜
GnRefr	10 6	15½	15½	15½	.....
GnSignl	34 42	42¼	41¾	42¼+	¼
Ga Pac	25 4728	u38⅜	36⅝	38⅜+	1½
Gillette	14 319	39¼	39	39¼+	⅛
Goodrch	.. 143	40¾	40¼	40¾—	¼
Goodyr	14 3091	36¾	35½	36¼+	¾
Gould	.. 519	20¼	20	20	.....
Grace	15 1211	52¾	51⅛	51⅜—	⅜
Gt AP	9 178	22⅜	22	22 +	⅛
GtWFin	6 481	40	39⅝	39⅝—	⅛
Greyhd	13 172	32⅜	32	32¼+	¼
Grum	11 170	24½	24¼	24⅜—	⅛
Glf Wst	17 501	64½	62¾	64⅜+	1⅜
GulfRs	.. 20	13⅞	13¾	13⅞	.....
Halbtn	.. 785	22¼	22	22⅛—	⅛
Hanna	24 12	19½	19½	19½—	⅛
Harris	19 221	28¼	27⅞	28¼+	⅛
HeclaM	.. 485	12⅜	12	12⅛—	¼
Heinz	19 724	41½	40¾	41½+	½
HeineC	11 43	24¼	23¾	24¼+	¼
Hercul	17 113	52⅞	52⅝	52⅞	.....
Hershy	17 478	22	21⅝	22	.....
HewlPk	20 1167	38⅜	37⅝	38⅜+	⅝
Hilton	18 15	69¼	68⅝	69¼+	⅛
Holiday	14 299	70⅜	69¾	70⅜—	⅛
Hmstke	58 1366	28⅜	28⅛	28⅜	.....
Honwell	12 661	68	66⅞	67½	.....
HCA	13 900	37	36⅝	36⅞+	¼
HousInt	13 117	49⅜	48⅞	49	.....
HouInd	9 2545	32¾	32½	32⅝+	½

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IC Ind	15 339	25	24¼	25 +	½
ICN	91 1621	19⅛	18⅝	19⅛+	⅛
INA In	.. 15	20⅜	20⅛	20⅛—	¼
ITTCp	24 559	51⅞	51⅛	51½	.....
INCO	.. 685	13¾	13½	13¾	.....
IngerR	13 263	53¼	52½	52⅝—	⅜
InldStl	.. 538	19½	18¾	19½+	1¼
IBM	12 15942	125¼	122	122 —	1⅝
IntFlav	18 51	38½	38	38½+	⅜
IntMin	.. 149	26¼	25¾	26⅛+	⅜
IntMult	14 25	26¼	25⅞	26¼+	¼
Int Pap	21 2911	69½	67	69½+	2½
Int Gp	16 101	28¼	28	28 —	¾
IpcoCp	13 187	14⅜	14	14⅜—	⅛
JohnJn	35 1821	65⅞	65¼	65⅝	.....
JoyMfg	721 39	21¾	21⅜	21⅝	.....

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
KLM	11 252	20⅜	20⅛	20¼—	⅛
K Mart	21 1315	47⅛	46⅝	47⅛+	½
KaisAl	.. 622	17½	17	17⅜+	¼
Kauf Br	12 311	18¾	18¼	18⅝+	¼
Kellogg	21 195	49⅜	48¾	49 +	⅛
KerrM	16 279	29¼	28¾	28¾—	⅛
KimbCl	14 360	80⅞	80⅛	80¼—	⅜
Kopers	.. 175	25⅜	25	25¼—	¼
LAC	.. 138	19	18¾	19 +	¼
viLTV	.. 2381	2⅛	2	2⅛	.....
viLTV pf	.. 1	14	d14	14 —	⅛
LTV pfC	.. 22	11½	d10¼	11½	.....
LTV pfD	.. 16	2¾	d 2¾	2¾—	¼
Lomur	20 7	10⅞	10¾	10¾—	⅛
LearSg	21 565	65	62½	63	.....
LeaRnl	16 1	13¼	13¼	13¼+	⅛
LeeEnt	19 28	24⅛	24	24 —	⅛
Lilly	17 901	68⅝	67½	68⅛—	½
Litton	30 666	76⅝	75⅜	76½+	⅞
Lockhd	7 1437	44¾	44	44¾+	1⅜
Loews	10 577	65⅝	63⅞	65¼+	1⅜
Loral	17 119	39⅞	39⅜	39¾+	⅜
LLand	73 128	28	27⅝	27⅞—	⅜
Lukens	31 34	14½	14¼	14¼	.....

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MCA	18 917	44	43½	43¾—	½
MCorp	.. 159	16	15½	15⅞	.....
Macml	20 55	44⅞	44⅝	44⅞+	¼
Mfr Han	5 325	45½	45	45½+	⅜
viManv	.. 661	2½	2⅜	2½	.....
MarMid	7 58	47⅜	46½	46½—	1
MrshM	24 265	67	66⅛	66¾—	⅛
Masco	18 727	25¾	25⅜	25⅝	.....
MasCp	.. 34	40⅞	40⅛	40½—	¼
Mattel	33 153	11⅝	11⅜	11⅜—	¼
Maxam	.. 93	11¼	11⅛	11⅛	.....
McDnld	17 967	60	59½	59¾—	½
McDnD	11 805	83⅞	82⅞	83⅛—	½
McGrH	18 230	54½	53⅞	54½+	⅛
Mead	20 142	56	55¾	55¾—	⅛
Mesrux	15 67	32	31¾	32	.....
Melvill	14 195	59¼	58⅝	58¾	.....
Merck	24 1620	102½	101¾	102⅛+	⅛
Merr Ly	15 1518	38⅛	37¾	38⅛	.....
MMM	17 1113	103⅜	101⅞	103¼+	1
Mitel	1 159	4⅝	4½	4½—	¼
Mobil	12 5199	38⅝	38	38⅝+	⅝
MobIH	.. 13	1⅜	1¼	1¼—	⅛
Mhwk D	.. 37	2½	2½	2½—	⅛
Monsan	.. 495	69¼	68⅝	69¼+	½
MoorM	.. 247	20⅞	20¾	20¾—	¼
Morgan	9 470	84¼	83⅝	83⅞—	⅜
Morton	12 472	34¾	34¼	34⅜+	⅛
Motorla	26 733	36	34¾	36 +	1¼
NBI	.. 397	9¼	8⅞	8⅞—	⅜
NCR	13 4407	45⅜	43½	44¼—	1⅛
NL Ind	.. 425	u 6⅛	5¾	5¾+	⅛
NWA	33 633	56	54½	56 +	1½
Nat Dist	17 998	43⅝	43⅛	43⅞—	¼
NII	.. 64	16½	16⅛	16⅛—	¼
NMedE	20 217	24⅜	24	24⅜+	⅛
Nt Sem	.. 2136	9½	9¼	9⅜—	⅛
NtSvl	15 84	33	32⅝	33 +	¼
Navistr	13 1009	7¼	7⅛	7⅛—	⅛
Newmt	124 656	62⅛	61⅜	62⅛+	⅝
NiaMP	6 8458	16⅞	d15½	16½—	½
NorTel	.. 383	29	28⅝	29 +	¼
Nthgate	.. 87	5⅛	5	5 +	⅛
NwStW	34 61	14	13¾	13¾—	¼
NYNX	11 1052	64	63⅜	63⅞	.....

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Occ Pet	7 1632	29	28⅜	28⅜—	⅜
Ohio Ed	8 1692	19¾	19⅜	19½—	⅛
Olin	.. 95	40¼	40	40¼+	¼
OutbdM	21 439	32½	31⅞	32 +	⅝
Owen Cn	17 515	78	77¾	78 +	⅛
OwenIll	13 651	40⅛	39¾	40⅛+	¼
Pac Ltg	74 419	48¼	46⅞	48¼+	1⅛
Pac Tel	11 2088	53⅝	53	53½—	⅛
PanAm	.. 3261	5⅞	5⅝	5¾+	⅛
Penney	13 402	74⅞	73⅞	74½+	½
Pennzol	39 1870	68⅜	66¾	68⅛+	⅛
PeopEn	9 101	20½	20⅛	20⅜+	⅛
PepsiCo	16 3535	26¾	26	26⅝	.....
Pfizer	16 4325	57⅞	57⅛	57⅞+	½
PhelpD	37 665	21½	21¼	21¼	.....
Philo El	8 1924	21⅞	21⅝	21¾—	⅛
PhilMr	12 2753	70¼	69⅞	70⅛	.....
Phil Pet	10 1705	10⅞	10⅝	10¾	.....
Pilsbry	14 278	69⅞	69	69⅞—	⅝
PitnyB	15 49	61⅜	61	61⅜+	¼
Pittstn	60 136	12	11¾	12 +	¼
Polarid	26 3929	70	67⅛	69¼+	1¾
Pondr	16 132	19½	19	19¼	.....
Portec	37 2	16½	16½	16½—	½
PortGC	9 1927	27⅞	27	27⅜—	⅛
ProctG	17 887	71⅝	70⅝	71⅛+	½
PSv EG	10 4223	39⅞	39⅛	39¾+	⅜
PugetP	13 201	22⅞	22½	22⅞+	¼
PulteH	18 95	12½	12⅜	12½+	⅛

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
QuakO	17 269	75⅞	75¼	75½—	¼
RJR Nb	14 1191	50⅞	50⅛	50⅞+	¼
Rals Pur	15 252	67¾	67¼	67¾+	¼
RangrO	.. 533	4¼	4	4¼+	⅛
Raythn	12 3577	62⅛	61½	62 —	⅛
ReichC	.. 199	29	d28¾	28⅞—	⅛
Revere	.. 4	19⅜	19⅜	19⅜—	⅛
Revlon	.. 700	14¼	13⅞	14 —	⅛
Rexnrd	12 135	17⅜	17⅛	17⅜+	⅛
ReyMtl	.. 47	44¼	44	44	.....
RiteA	17 373	28¼	28	28¼+	¼
viRobin	3 29	8⅜	8⅛	8¼—	⅛
Rockwl	10 1038	39¼	38⅜	39⅛+	½
Rothch	8 107	14¾	14⅝	14⅝—	⅛
RoylD	9 1129	89⅞	89½	89⅝—	½
Rymer	26 5	16⅜	16⅜	16⅜—	⅛

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Safewy	16 224	59⅞	59⅝	59¾	.....
SDieG	10 453	35½	34¾	35½+	¾
SFeSoP	13 695	30¼	29⅝	29¾—	¼
SaraLee	16 544	63⅛	62¾	63⅛+	½
Schr Plo	21 1060	76⅜	75	76⅜+	1⅛
Schlmb	222 3767	33¼	32¾	33¼	.....
Scott P	12 228	62⅛	61¾	61⅞—	⅜
Seacnt	.. 500	16	15⅝	16 +	¾
Seagrm	13 52	60½	60⅛	60⅛	.....
Sears	12 1586	41⅝	41	41⅝+	¼
Shakle	19 71	22⅞	22¾	22¾—	⅛
Shell T	9 873	53⅝	53⅜	53½—	⅛
Shrwin	14 208	24⅛	23¾	23⅞—	⅛
Singer b	13 466	52¼	52	52 +	¼
viSmith	.. 446	3	2⅞	3	.....
SmkB	13 563	83	82½	82⅞—	⅛
SnapOnT	18 441	28¼	27⅞	28 +	¼
SonyCp	13 1597	19¾	19½	19½—	¼
SoetBk	9 211	39½	39⅜	39⅜+	¼
SCalEd	10 1343	33	32½	32⅞+	⅜
South Co	8 2524	24⅝	24⅛	24½+	¼
SoRy	.. 3	33½	33½	33½—	¼
Southind	20 227	46⅞	46⅜	46¾+	⅛
SwBell	11 733	107¼	106½	107 —	½
Squibb	21 285	98¼	97¾	98¼	.....
StdOil	.. 2652	50¼	49⅝	49¾	.....
Sterl Dg	23 458	44¾	44¼	44⅝	.....
StwWr	23 299	29¾	29½	29½—	¼
StoneC	.. 43	50	49⅝	50 +	¼
viStor	16 637	2¼	2⅛	2¼+	⅛
SunCo	12 780	55⅝	54⅝	55⅛+	½
SunMn	.. 428	4⅛	4	4	.....
Syntex	17 2108	53⅞	52	52⅞—	¾
TRE Cp	18 103	42½	42⅛	42⅜—	⅛
TRW	220 2525	92½	87	88 —	4¼
Taft Brd	95 24	116¼	116¼	116¼—	¼
Tandy	15 394	33	32½	32⅝—	¼
Tektrn	24 95	61¼	60⅝	61¼+	½
Teldyn	12 151	312¾	306½	310⅝—	1⅞
Telex	12 222	57¼	56½	56¾—	⅜
Templn	18 103	52¾	52¼	52¾	.....
Tenneco	9 1805	42¼	41⅝	42⅛+	¼
Texaco	7 2107	34¾	34⅜	34⅜—	¼
Tex Inst	.. 374	113	112	112¾+	½
Textron	10 719	57¼	56⅝	56¾	.....
Tigerin	.. 226	4¾	4½	4¾	.....
Time I	23 408	76⅞	76½	76⅝—	¼
Timken	.. 43	42⅛	42	42⅛—	⅜
Tonka	8 151	23⅞	23⅜	23⅜—	¼
Transm	15 545	34¾	34⅜	34⅜	.....
Tran Inc	.. 16	25¾	25½	25½—	¼
TC Pipe	.. 3	12⅝	12½	12⅝	.....
Transco	.. 159	47⅜	46⅞	47	.....
Transcn	22 32	8⅞	8¾	8⅞—	⅛
Transwld	9 587	30⅝	30¼	30½—	¼
Travler	12 1267	44½	44¼	44½+	¼
TriCon	.. 48	30⅝	30½	30½	.....
Triain	10 245	29¾	28⅝	28⅞—	⅞
Trico	13 36	5½	5⅜	5⅜—	¼
TritEng	13 14	17	16⅞	16⅞—	⅛

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
UAL	.. 2345	57¾	56¾	57¾+	⅝
UNC In	12 12	10⅝	10⅜	10⅜—	⅛
USG	11 583	40	39⅛	39⅝—	⅜
USX Cp	.. 11227	27¼	27	27⅛—	⅛
UniNV	15 31	210	208¾	210 —	1
UCarb	.. 960	20⅞	20⅝	20⅞	.....
UnPac	.. 397	59⅛	58⅝	59 +	⅜
UnBrnd e	11 128	36	35⅜	36 +	⅝
UtdMM	.. 636	9½	d 9⅜	9⅜—	⅜
USWest	11 1925	56	55¾	55¾—	¼
Un Tech	17 7253	41¾	40	40½—	1⅜
UnoCal	17 3793	24	23½	23½—	⅜
Upjohn	25 392	91⅞	91⅜	91⅝—	¼
Valero	.. 162	7¼	7⅛	7⅛	.....
Varco	.. 30	2¾	2⅝	2⅝—	⅛
Varian	69 19	23¾	23⅜	23⅜—	⅛
Varity	.. 195	2	1⅞	2 +	⅛
Vornad	21 1	76½	76½	76½—	½

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Wainoc	.. 104	4⅝	4½	4⅝+	⅛
WkHRs	.. 107	27½	27½	27½+	⅛
WaltJm	10 161	45	44⅝	44¾—	¼
WrnCm	14 1530	23⅞	23½	23⅞+	⅛
WarnL	.. 512	55	54⅝	54¾	.....
Wendy	14 987	11¾	11⅛	11⅜+	⅛
WstctT	.. 5	9¾	9¾	9¾+	⅛
Wn Air	25 3786	12⅜	12⅛	12⅜+	⅛
WUnion	.. 242	5⅛	4⅞	4⅞—	⅛
Westg El	13 1250	55⅝	54⅞	55¼—	⅛
Weyerh	26 3646	36¾	35⅝	36¾+	1¼
viWhPi	.. 50	8½	8⅛	8½+	½
Wilfred	13 2	12½	12½	12½+	¼
William	178 326	19⅝	19	19⅝+	⅝
Winnbg	19 277	9½	9⅛	9½+	¼
Witco	11 2	32	31¾	31¾—	¼
Wolwth	14 782	42	41½	41⅞+	⅛
Xerox	17 743	54⅛	53¼	54⅛+	⅜

Y Z

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ZenithE	.. 169	20¾	20⅜	20⅝	.....
Zurnin	14 19	38	38	38 +	¼

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Institutions financières	Unifamilial Duplex/Triplex 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Multilogement 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Semi-commercial et commercial 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Prêts personnels
Banques													
Commerce	9¾	10½	10¾	11¼	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	11
Épargne	9¾	10¼	10¾	11¼	9¾	10¼	10¾	11¼	9¾	10¼	10¾	11¼	10.9
Montréal	9¾	10¼	10¾	11¼	—	—	10¾	11¼	—	—	—	—	11½
Nationale	9¾	10¼	10¾	11¼	9¾	10¼	10¾	11¼	10¼	10¾	11¼	11¾	11¼
Nouvelle-Écosse	9¾	10¼	10½	11¼	9¾	10¼	10½	11¼	—	—	—	—	10¾
Royale	9¾	10½	10¾	11¼	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toronto-Dominion	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	10¼	11	11¼	11¼	11
Commer. italienne	9¾	10½	10¾	11¼	10¾	11½	11¾	12¼	10¾	11½	11¾	12¼	12
Caisses Étab.	9¾	10¼	10½	11¼	10¼	10¾	11	11¾	10¾	11¼	11½	12¼	11½
Caisses pop.Mtl.*	9¾	10¼	10½	11½	10	10½	10¾	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	11½
Caisses pop. Qbc.*	9¾	10¼	10½	11¼	9¾	10¼	10½	11¼	10	10½	10¾	—	10¾
Soc. Entraide éco.	10	10½	11	11½	10¼	10¾	11¼	11¾	—	—	—	—	11¼
Fiducies													
Canada Trust	9¾	10¼	10¾	11¼	9¾	10¼	10¾	11¼	10	10½	11	11½	12¼
Crédit-Foncier	9¾	10¼	10¾	11¼	9¾	10¼	10¾	11¼	9¾	10¼	10¾	11¼	—
Fiduciaires	9¾	10¼	10¾	11¼	9¾	10¼	10¾	11¼	9¾	10¼	10¾	11¼	—
Fiducie Guardian	10	10½	11	11½	10	10½	11	11½	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Fiducie Québec	9¾	10¼	10¾	11	9¾	10¼	10¾	11¼	10	10½	11	11¼	—
First City	—	—	—	—	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	—
Guaranty Trust	9¾	10¼	10¾	11¼	9¾	10¼	10¾	11¼	—	—	—	—	10¼
Montréal Trust	9¾	10¼	10¾	11¼	9¾	10¼	10¾	11¼	9¾	10¼	10¾	11¼	—
Morguard Trust	—	—	—	—	9¾	—	10⅝	11¼	9¾	—	10⅝	10¾	—
Prêt et Revenu	9¾	10¼	10¾	11¼	9¾	10¼	10¾	11¼	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Soc. Nat. Fiducie	9¾	10¼	10½	11¼	10	10½	10¾	11¼	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust Financial	—	—	—	—	—	—	—	—	10½	—	11	—	—
Trust Général	9¾	10¼	10¾	11¼	10	10½	10¾	11¼	10	10½	10¾	11¼	—
Trust Morgan	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust National	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	11¾
Trust Royal	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	10

Compilation **Fiducie du Québec** — 7 octobre 1986 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec.
Taux sujets à changements sans préavis

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme: Dépôt min. ($)	À demande 30 à 59 jrs	60 - 89 jrs	90-119 jrs	120-179 jrs	180-364 jrs	Long terme: Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Banco central Can.	5,000	6.3	6.3	6.3	6.3	6.6	5,000	8.3	—	—	—	—
Commerce	5,000	6¼	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	8¼	8¾	9¼	9¾	10
Commer. italienne	5,000	6½	6½	6½	6¾	6¾	1,000	8¼	9⅛	9¾	10⅛	10¼
Continentale	5,000	6½	6½	6¾	6¾	7	1,000	8½	9	9½	9¾	10¼
Épargne	3,000	6¼	6½	6½	6½	6½	1,000	8¼	8¾	9¼	9¾	10
Montréal	5,000	6¼	6¼	6½	6½	6¾	1,000	8	8½	9	9¾	10
Nationale	5,000	6¼	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	8¼	8¾	9¼	9¾	10¼
Nouvelle-Écosse	5,000	6¼	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	8¼	8¾	9¼	9¾	10
Royale	5,000	6¼	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	8¼	8¾	9¼	9¾	10
Toronto-Dom.	5,000	6½	6½	6½	6½	6¾	1,000	8¼	8¾	9¼	9¾	10
Caisses Étab.	1,000	6¾	7	7	7	7¼	1,000	8¼	8½	9	9¼	9¾
Caisses pop. Mtl.*	5,000	6¼	6¼	6¼	6½	6¾	1,000	8½	8¾	9¼	—	10¼
Caisses Pop. Qbc.*	3,000	6¼	6¼	6¼	6¼	6¾	1,000	8¼	8¾	9¼	9¾	10
Soc. Entraide éco.	5,000	6½	6½	6¾	—	7	500	8¼	8¾	9¼	9½	10
Fiducies												
Canada Trust	5,000	6¼	6¼	6½	6½	6¾	1,000	8¼	8¾	9½	9¾	10
Crédit-Foncier	5,000	6½	6½	6¾	7	7¼	500	8½	9	9⅞	9¾	10¼
Fiduciaires	5,000	6¾	6¾	6⅞	7	7⅛	500	8½	9	9¾	10	10¼
Fiducie Guardian	5,000	7⅝	7⅝	7⅝	8	8	1,000	8½	9	10	9¾	10
Fiducie Québec	5,000	6½	6½	6¾	7	7½	1,000	8⅝	9	9⅞	9¾	10¼
First City Trust	5,000	7	6¾	7	7	7½	500	8¾	9	9⅞	9¾	10¼
Guaranty Trust	5,000	6½	6½	6¾	6¾	7¼	1,000	8½	9	9½	9¾	10¼
Montréal Trust	5,000	6½	6½	6¾	7	7¼	1,000	8½	9	9⅞	9¾	10¼
Morguard Trust	10,000	7¼	7¼	7½	7½	7½	1,000	8¾	9	9¾	9¾	10¼
Prêt et Revenu	5,000	7¼	7¼	7¼	7¼	7¼	500	8⅝	9	9⅞	9⅞	10¼
Soc. Nat. Fid.	2,000	7	7	7	7	7¼	500	8¾	9¼	9¼	9¼	10
Trust Financial	5,000	7¾	8	8	8	8¼	500	8¾	9	9½	9¾	10⅛
Trust Général	5,000	6½	6½	6¾	6¾	7¼	1,000	8½	9	9¾	9¾	10¼
Trust Morgan	5,000	8	8	8	8	8	500	8¾	8¾	9⅜	9½	10
Trust National	5,000	6¼	6¼	6½	6½	6¾	500	8½	9	9½	9¾	10¼
Trust Royal	5,000	6½	6½	6¾	6¾	7¼	1,000	8½	9	9½	9¾	10¼

Compilation **Fiducie du Québec** — 7 octobre 1986 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.
Taux sujets à changements sans préavis

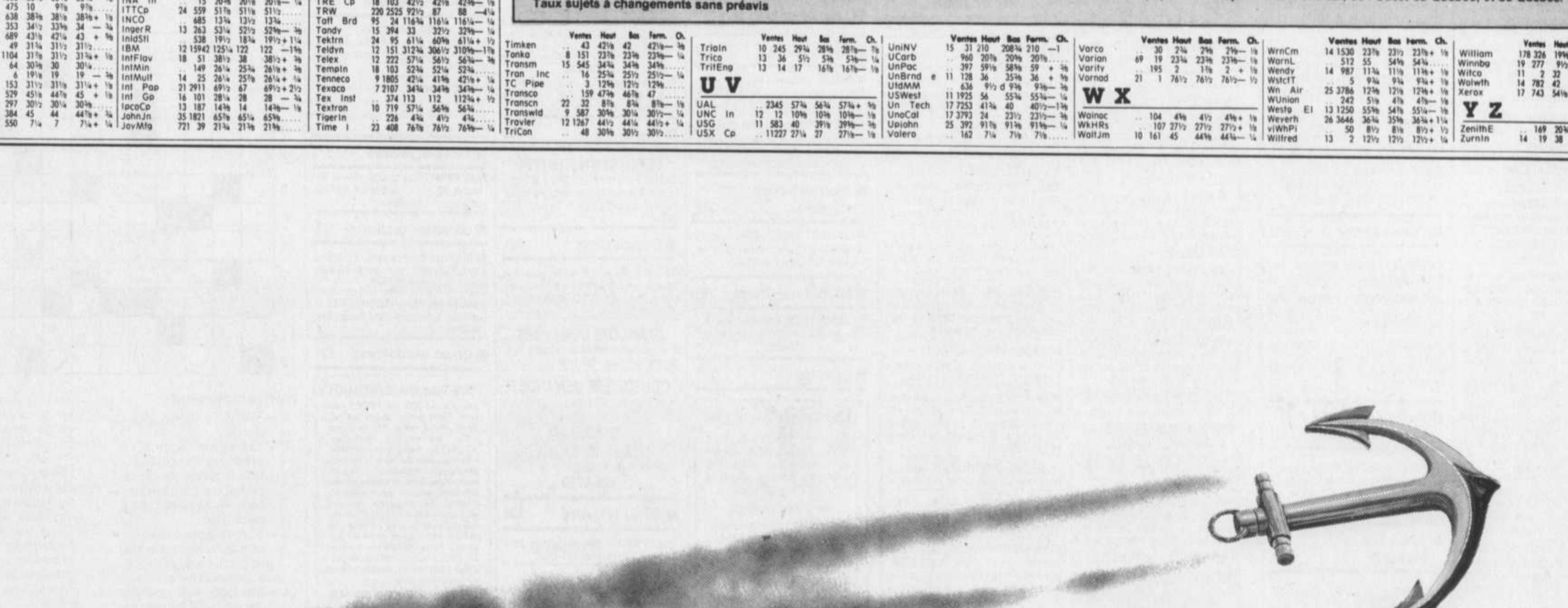

Comme toujours, vous avancez à plein régime vers des voyages gratuits grâce aux Bonis-Voyages.

Voilà un service véritablement attentif au voyageur.
Le service des Lignes Aériennes Canadien Pacifique.

Lignes Aériennes Canadien Pacifique

L'ANNEÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX

La guerre, l'une des premières causes de mort d'enfants

CLÉMENT TRUDEL

La guerre est une des premières causes de mort d'enfants; au Liban, par exemple, depuis une dizaine d'années, « c'est un total de 18,000 à 40,000 enfants qui sont tombés ». C'est ce que rappelle *Santé du Monde*, magazine de l'Organisation mondiale de la Santé dans son numéro de juillet consacré à « la bataille pour la paix ». On y fait largement écho aux travaux d'un groupe (WHOPAX) que dirige Sune Bergström, prix Nobel de médecine 1982, et qui est chargé, pour l'OSM, d'étudier les effets d'une guerre nucléaire sur la santé et les services de santé.

Un volet de l'étude porte sur les aspects psychologiques de cette menace, « surtout son impact sur les enfants et les adolescents ». L'OSM, souligne-t-on, « joue son rôle en faisant comprendre au monde à quel point une guerre moderne devient impensable quand, comme le prévoyait Alfred Nobel (inventeur de la dynamite), des armées peuvent se détruire mutuellement en une seconde ».

Le Dr Amal Shamma', du centre médical Berbir, à Beyrouth, rappelle

pour sa part que dix ans de guerre signifient que « les deux tiers des enfants n'ont jamais connu la paix » et ont grandi « entourés des tenants de la violence que sont les miliciens ». Ces enfants « qui voient la violence comme un moyen acceptable de résoudre les problèmes, renonceront difficilement à la violence à l'âge adulte ». Le médecin suggère qu'on crée une nouvelle catégorie de statistiques: une notification internationale des morts et blessures d'enfants par faits de guerre, grâce à quoi « choqués de toujours voir la guerre parmi les premières causes de mort d'enfants, les politiciens pourraient s'apercevoir qu'il faut mettre un frein à la militarisation - ne serait-ce que pour sauver leurs propres enfants! ».

Sur ce thème de mort d'enfants, Sharon Sopher a produit un documentaire que la chaîne américaine *PBS* a diffusé la semaine dernière. Ce film, *Witness to apartheid*, relate notamment une fusillade dans une cour d'école et donne la parole à des témoins de tortures d'enfants.

En 1985, a rappellé la cinéaste dans une entrevue au quotidien *USA Today*, la police et l'armée ont tué plus de 200 enfants en Afrique du Sud. La minorité blanche n'y a pas le minimum de sens moral pour faire que la non-violence soit une voie plausible, selon Sopher qui rappelle avec regret l'absence de protestations générales, dans le monde, lorsque furent kidnappés en un seul coup tous les jeunes d'une école, certains n'ayant que sept ans.

« Si vous faites l'addition des restrictions imposées à la presse et de la preuve déjà constituée du peu de cas que l'on fait des vies humaines des Noirs, le gouvernement (de Prétoria) a alors un ample créneau lui permettant de faire à peu près tout ce qu'il veut », estime la cinéaste qui fut aussi l'envoyée de *NBC News* durant la guerre en Rhodésie.

■ *L'Etat du Monde 1986, annuaire économique et géopolitique mondial*, vient de sortir aux éditions La Découverte/Boréal. On y dit bien que des « discours répétitifs servent d'exutoire à de nombreux États » à l'Onu dont les travaux, lorsqu'il s'agit de « mesures pour restaurer ou maintenir la paix et la sécurité », s'achèvent fréquemment sans décision parce que le veto de l'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité peut les paralyser.

Sept collaborateurs de l'*État du Monde* décrivent le 'monde en guerre' (pp 472-489) et j'y ai appris que le Belize, pour mieux accueillir des réfugiés salvadoriens, avait aménagé une « valley of peace » et construit un village. Ce ne sont sont là que quelques lignes optimistes dans une avalanche de coups de bistouri mettant en charpie l'espoir d'un monde de paix.

Mais dans les jours les plus sombres se pointe toujours une éclaircie! Sept ans de guerre « coloniale » en Afghanistan - elle est ici comparée à celles d'Algérie et du Vietnam - ont poussé 4 millions de réfugiés hors de chez eux (3 millions se trouvent au Pakistan); Timor, considérée par l'Indonésie comme sa 27e province, est verrouillée depuis 1975 et rien ne semble laisser entrevoir un règlement de ce différend touchant un ex-territoire portugais; l'Angola « n'a jamais connu la paix depuis son indépendance » en 1975. Il y a toujours la guerre civile du Sri Lanka, et l'affrontement entre l'Irak et l'Iran « n'a pas de solution en vue ».

Martial Dassé signe un article qui en apprendra beaucoup aux profanes sur « les guérillas en Asie du Sud-Est » (un vrai maquis de sigles!) et Bernard Dréano fait le point sur « qui a la bombe? » et sur la façon de repertorier les « zones dénucléarisées ».

■ En guise de geste concret, durant la semaine de la paix, l'Assemblée des évêques du Québec avait proclamé le 12 octobre « dimanche pour la paix ». On a distribué dans toutes les paroisses un schéma de célébration approprié. Le but était de rappeler que, à l'intérieur d'une coalition de groupes sociaux, syndicaux, pacifistes et religieux, les chefs de l'Eglise catholique approuvent une campagne visant à la réduction des dépenses militaires et invitent les fidèles à s'engager dans ce sens...

■ Dans le sud-ouest de la République Fédérale d'Allemagne, des dizaines de milliers de pacifistes ont participé samedi dernier à des 'manifestations électorales' qui doivent en principe se prolonger jusqu'au 25 janvier 1987, date des élections législatives. Près de Kastellaun et Hasselbach se trouve une base de missiles de croisière et les pacifistes entendent rappeler à tous les candidats la « volonté de désarmement du peuple allemand » (d'après l'AFP)...

■ À l'Université du Québec à Montréal, les 17 et 18 octobre, se déroule le 6e colloque de l'Association d'économie politique, qui traite d'écologie et de paix. On note, parmi les nombreux invités, Ernie Regehr, du groupe Ploughshares, auteur de *Canada and the Nuclear Arms Race*. La table ronde de samedi (14h30) sera présidée par Jean-Guy Vaillancourt, de l'Université de Montréal.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*
200-299 *Immobilier — Commercial*
300-399 *Marchandises diverses*
400-499 *Offres d'emploi*
500-599 *Services*
600-699 *Véhicules automobiles*
900-999 *Avis*

■ Propriétés à vendre 101

WESTPARK 250, ANSELME LAVIGNE

RANCH surélevé, rénové, dans secteur tranquille de Westpark. Foyer dans salle familiale. Condition d'amménagement. Payaser avec goût. Près de centre d'Achats, écoles, transport.

SEULEMENT 104 500$.

D.D.O. 12, Hamlet

GRAND COTTAGE 4 c.c. sur terrain 9,000 pi.ca., Salle familiale à l'étage principal. Foyer. Chauffage, air climatisé central.

129 000$.

MONA CANAAN
694-4802 — 694-6900
RE/MAX ROYAL (Cadibec) Crtr.

18-10-86

■ Propriétés à vendre 101

GREENFIELD PARK, brique, semi-détaché. Idéal pour jeune famille, cour, taxes basses. 465-6435.

NORTH HATLEY SUR LE LAC, grande cuisine, traditionnelle, élégante, salon & salle à diner, 4 c.c., 2 s.-bain, bien isolée, complètement rénovée,chauffage huile et bois. Possibilité, propriété à revenus. Terrain 1 âcre, jardin, $65,900. 819-842-2294, 567-6698.

OFFRE SPECIALE:
MAISON EXCLUSIVE 1980, Hereford-Est, 30 X 40, 2 étages, 40,000 pi.ca. de terrain, chauffage électrique et au bois. Meilleure offre, avant 30 sept. 479-8320, après 5h.

PLATEAU MONT-ROYAL, beau duplex, presque tout rénové, idéal pour propriétaire occupant. M. Ricardo 527-3131 RE/MAX du Plateau Inc., courtier.

PTE ST-CHARLES, cottage, 7 pièces, brique neuve etc., bon voisinage, grand garage de mécanicien, 678-7825.

ROXBORO, TOWNHOUSE 8½, 3 chambres. Près écoles, commerces, transport. Taxes et chauffage très modiques. Sous-sol semi-fini. Bon 1er achat. VISITE LIBRE, samedi 11 octobre, de 2h. à 5h. 457-2180.

ST-BRUNO: en flanc montagne, cottage de prestige, foyer mural salon, escalier chêne, cuisine de rêve. Faut voir. M. MONTAGNE, 653-4111. LE PERMANENT COURTIER.

ST-HILAIRE, face au Richelieu, 95,000 pi.ca., bungalow québecois en construction, 42' X 28', semi-ouvert, 3 chambres: brique, foyer, céramique, etc... 1-416-881-6182.

ST-HUBERT, grand bungalow neuf, luxueux, 2,432 pi.ca., garage double, grand terrain, bain tourbillon. 524-9532.

ST-LAMBERT,
luxueux 2 chambres, 2 salles de bain, tous accessoires électriques, cuisine moderne, plusieurs extra. $123,000. 465-8645.

STE-ANNE-DES-LACS, Laurentides, à vendre maisons en construction, terrain 20,000 p.c., 3 chambres, salon, salle à manger, bain, cuisine, toilette. Plan de garantie 5 ans. Finition de luxe, livraison à partir de nov. 86. S'adresser à Sibora Inc. 1-229-6652.

■ Propriétés à louer 105

AHUNTSIC triplex neuf, rez-de-chaussée, 4 chambres à coucher, foyer, bar, 2 garages, très luxueux, plusieurs extra. $1250.00/mois. 661-8718.

RESERVER votre droit de passage pour la chasse aux chevreuils. Région Hemmingford 1-514-247-3539.

TERRAIN À LOUER 60 x 100, idéal pour camping sauvage, près rivière, réservation pour printemps 87, région Hemmingford. 1-514-247-3539.

■ Propriétés demandées 109

CORPORATION CHERCHE, grande maison, pouvant contenir 50 personnes, pour résidence, personnes retraitées. Montréal ou rayon de 20 mi. 931-4072.

■ Propriétés à revenus à vendre 113

JEAN-TALON, 2320, 13 X 2½, revenu $43,300., $298,000., 663-9678.

REPENTIGNY face au fleuve, 28 logements, 3½ et 4½, électrique locataires, comptant requis, $200,000. rendement 10% sur investissement, échange accepté 581-7854 -497-4872.

ST-EUSTACHE, Globenski, 10 logements, revenu $41,380., classe 31, électrique, $298,000., 663-9678.

TÉTREAUVILLE, Hector et Sherbrooke, quadruplex 1985, $230,000, 352-8319, 651-3148.

■ Condos à louer 121

A RIVIERE DES PRAIRIES, penthouse 5½, avec foyer, mezzanine, toit cathédrale. Le jour: 322-0261 et soir, fin de semaine: 648-8268. $625./mois.

P.A.T., condo 4½, foyer, tapis mur à mur, insonorisé, stationnement privé, $425/mois. Libre immédiatement 642-4478 après 17h: 259-9816.

PRÈS RADIO CANADA PENTHOUSE, stationnement, 5½, installation laveuse, sécheuse, $750. - Autre condo 5½. $650.- 273-0198.

■ Condos à vendre 122

BEAU 4½, NIVEAU JARDIN, béton, face métro PIE IX, stationnement. RE/MAX SUPÉRIEUR, B.DEMOL, 253-3858.

CONDO (adjacent Outremont). 2 très grandes chambres, beaucoup d'ensoleillement. Terrasse sur cour intérieure fermée. $125,000. Pas d'agent. 276-5483.

LACHINE, CONDO unique, vue sur l'eau, 2 chambres. Francine Murovic, 631-1944. LES IMM. FRANK McHUGH.

LUXUEUX CONDO, 1,650 pi.ca., centre-ville. $165,000. Visite à toutes heures. Demander Wilfrid. 844-8621.

■ Chalets à louer 125

CHERTSEY, 5 pièces, neuf, ski. $1,500, pour 3 mois. Inf: 435-3180.

ST-DONAT: Libre le 15 octobre, $450. par mois, chauffé, à 1 mille centre de ski. Lyne: 259-9241.

VAL MORIN, SAISON, 3 c.c., 1½ s.b., tout équipé, idéal pour ski de fond, proximité alpin. Jour:279-5181 soir:737-5158.

■ Maisons de campagne à louer 137

DOMAINE MANORI, Ste-Marguerite Station, 4½, tout meublé, chauffé, éclairé, foyer, laveuse, sécheuse, $375., lbre 1er octobre, 1-228-4682.

■ Terres, fermes à vendre 145

A VENDRE, ST-GERVAIS BELLE-CHASSE, ferme 38 arpents, maison 2 étages, grange étable, remise, cour asphalte, rivière 1-819-365-4419 - $65,000.

CANTONS DE L'EST, ferme 145 acres, route 143 près Stanstead, maison de 8 pièces, garage, grande étable de 3 étages, poulailler, remise, prix réduit pour vente rapide, 819-849-3294 - 819-849-3940 - 819-849-2845.

■ Terrains à vendre 149

BORD DE LAC - PARC ADIRONDACK
73 ACRES - $19,900.
Imaginez plus de 1,200 p. bordant route avec droit de passage au Lac Chatauguay. Quai spectaculaire. A vous pour dépôt minime et excellentes conditions de paiement. Rapport d'inspection. Garantie notariée. 518-523-4442 en tout temps.

■ App. et log. à louer 160

1½ À 10½, Meublés ou non
7210 St-Denis
LOGE-INFO 495-2458 (Visa).

1½, 2½, 3½, meublé, rénové ou non. 330 Christin, une rue sud Ste-Catherine et St-Denis, 285-1760.

3½ — 4½, RENOVES, $460. et +. 4294, Coloniale. Libre, jour: 382-2040, soir: 661-6690.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE
286-1200

■ App. et log. à louer 160

ALEXANDRE DE SÈVE, près Télé-métropole, grand 4½ rénové, entrée lav-/sec. libre $480./mois et 3½ $460., 325-3018, 522-1627.

BOUL. ST-JOSEPH, superbe 6½, boiseries, vitraux, près métro Laurier. 289-9393.

C.D.N. Edouard-Montpetit 5120, grand 3½, propre, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, refait en neuf, 737-2827 pour nov.

C.D.N., beaux 2½, 3½, 4½, chauffés, très propres, tranquilles, buanderie; près U de M, 2740 Goyer, entre Wilderton et Darlington. 739-4833.

CENTRE-VILLE: Dans une église rue Prince-Arthur, spacieux 4½, stationnement. PAULE PROVENCHER, 731-1853, 735-2761.
LE PERMANENT COURTIER.

CENTRE-VILLE, 8½, 6½, entièrement rénovés, bien éclairés, proximité Carrefour et Parc Angrignon, métro Monk, à 10 min. du centre-ville, foyer, terrasse, etc... $675. $625. 761-5520, samedi et dimanche, 768-5642.

CHOMEDEY O., 3½, 4½, chauffés, équipés, eau chaude, taxes, piscine, juillet. 687-3255 - 688-0221.

FABREVILLE, 4½ chauffé, sous-sol résidentiel, entrée laveuse/sécheuse non disponible, libre, $375 tout compris, 627-1779.

HAMPSTEAD, haut duplex, à sous-louer, 7½, bien éclairé, $800./mois. Disponible 1er novembre. 481-6638.

LONGUEUIL, bungalow 5½ pièces, neuf. Chauffage électrique. $575-./mois. Inf: Gilberte ou Gaston, 678-3150. Libre immédiatement.

LONGUEUIL, grand 4½ chauffé, eau chaude, entrées, 1er déc., $360. 679-1325 après 17h.

MEUBLÉS Superbes appartements et maisons, tout inclus. De 5 à 12 mois. TROC-VACANCES, 288-4194.

OUTREMONT nouvel édifice, 3½ ou studios, tout nouveaux, garage, bien situés, à proximité du Sanctuaire, d'un centre d'achats. A louer dès maintenant. 738-2421.

PLATEAU MONT-ROYAL, rue Papineau, 7½ rénové, 220, libre, 2 chambres de bain, salle de lavage, chauffage électrique, $800/mois, 9h à 5h; 521-2963.

POINTE AUX TREMBLES, 3½, haut de triplex, tranquille, entrée laveuse/sécheuse, planchers varathane, peinture fraiche. Libre. $275. Références.
Aussi BACHELOR 2½, tout compris, $235. 645-6137.

PRES D'OUTREMONT,
6,000 AV. DU PARC.
4½ — 3½, rénovés, non-chauffés, semi-meublés. $450., $475. 272-4999, 722-5231.

SHERBROOKE près Parc Lafontaine, 6½, rénové, chauffage électrique, stationnement, non-chauffé, $600/mois, 1er nov. 86 au 30 juin 87. Jour: 844-4734 soir: 384-2590.

STE-THÉRÈSE (près 640)
3½, 4½, 5½
437-8713, 433-9393

TOUR LAFONTAINE, 3½, A SOUS-LOUER, 1025 Sherbrooke Est, métro Sherbrooke. Libre immédiatement. M. Jacques René, 522-8981.

VIEUX-MONTREAL, LOFT, et luxueuse, cuisine moderne et salle de bain, pas de pièces fermées, "spots" amovibles, etc... 2,100 pi.ca. $1,150-./mois. 843-3202.

■ Chambres et pensions à louer 169

CHAMBRE CHALEUREUSE pour gens âgés ou retraités, ambiance familiale, câblevision, 326-0997.

■ Maisons repos/retraite 173

MASCOUCHE, PRENDRAIS personnes âgées ou couple, à partir de $400. 474-2918.

PERSONNES AGÉES, magnifiques chambres et soins personnalisée aved plats cuisinés, résidence spacieuse et beaux terrains, taux très raisonnables, docteur sur appel, occ. ltée., 455-1353.

RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES. Tous services inclus, surveillance 24 heures. 722-4211.

VILLA ANGELA À STE ADÈLE
ambiance familiale respectant votre intimité, sortie 69 (½km), 1-229-3172.

■ Hébergements 175

BROSSARD, Pont Champlain, Montréal, chambre seule ou chambre et cuisine, à la semaine. $100. et $150. MOTEL TRANS-QUEBEC, 671-6754.

■ Bureaux à louer 251

À VOIR!
VIEUX-MONTRÉAL
Site historique, 9,200 pi.ca.
— 23 bureaux sur 3 étages.
— 2 salles de conférence.
— 4 salles de bain, cuisine équipée.
— stationnement privé de 14 places.
SOUS-LOCATION DISPONIBLE.
1er janvier 1987,
fin de bail: 30 juin 1990.
PIERRETTE DUDING
879-1764

30-10-86

■ Bureaux à louer 251

CENTRE-VILLE
800 Dorchester ouest
200 à 2,000 p.c., chauffé, climatisé, tapis, salle de conférences. Base annuelle et prix raisonnable.
Contactez **Gisèle Léveillé.**
878-2566

23-10-86

■ Bureaux à louer 251

A LA PLAZA ST-HUBERT, Bureau 600 p.c., 3 pièces, chauffé, 2è, idéal pour professionnel. Immédiatement. 738-3660.

A VOIR ABSOLUMENT!
Bureaux de différentes superficies, secteur Parc Lafontaine. 522-3392.

IDEAL PROFESSIONNEL, centre-ville, rénové à neuf. 1,400 pi.ca. baie vitrée de 18 pieds par 7 pieds de hauteur. 271-1858, 389-0693, 330-8690.

LAVAL, Boul. Concorde Est, 960 pi.ca. + sous-sol fini sur tapis, site de professionnel. Tel: 661-7125.

PAPINEAU, près de Mont-Royal, rez-de-chaussée, grand 7½ rénové, idéal pour bureau de professionnel ou résidentiel, $750./mois, 273-9102.

POUR MÉDECIN, 2 bureaux à louer, rez-de-chaussée, adjacent à la pharmacie. 9465 Lajeunesse, 389-3575.

POUR PROFESSIONNEL, ou résidentiel, à sous-louer, Boul. St-Joseph, bien situé, sur coin, premier, grand 5½, chauffé. $725./mois, de 8.30h. à 16.30h. 270-7770.

PROXIMITÉ D'OUTREMONT, bureaux modernes, taux compétitif. 748-2407.

SAINT-DENIS 6979, bureau professionnel, commerce, restaurant, coiffure, 12,000 pi.ca. divisable. 331-0475.

ST-HUBERT Place Fortier, parc industriel Pilon, sous-location, 22,000 pi.car. en totalité ou en partie. Idéal pour fabricant de meubles, armoires, ébénisterie, etc... système dépoussiéreur, chambre à peinture avec alimentation d'air, déjà en haut niveau du sol, et de chargement. Disponible immédiatement, pas de courtier. 581-5944, résidence.

VILLE ST-LAURENT, à sous-louer, 2,700 pi. car., taux compétitifs, 1er novembre. 748-2407.

■ Espaces commerciaux à louer 259

2,000 p.c. sur rez-de-chaussée et sous-sol, situé sur le boul. Laurentien, $1,200. par mois. 1-800-267-6323.

BUREAUX DE PROFESSIONNELS clinique, 3880 est Jarry, Montréal. 722-7337.

COTE DE LIESSE ET CAVENDISH
Commercial/Industriel/Bureaux.
Jusqu'à 95,000 pi.ca. rez-de-chaussée.
- Salle de montre, distribution au détail
- Face IKEA et nouveau IDOMO
- Aussi côte de Liesse et Trans Canada.
- Transport public et grand stationnement
- Espace de manufacture et entrepôt. Plafonds 18 pi.
- Expédition niveau camion.
- Disponible 1er. novembre.
- Peut subdiviser.
- Courtier protégé.

Contactez BILL SCHWARTZ, 733-8285.

■ Espaces commerciaux à louer 259

MONTRÉAL-NORD, Boul. Léger près Lacordaire, local à louer, 1,500 p.c. plus cave, $1,500. Jour:727-9466 après 4h: 667-7975.

PRÈS DES GALERIES D'ANJOU, local de 1,533 p.c. à sous-louer, à 40% du prix réqulier. 418-872-5320.

AU PARC INDUSTRIEL, LONGUEUIL, 1,800 et 3,600 p.c., occupation immédiate, très bien situé, 674-0048 - 661-9221 soir.

■ Propriétés commerciales 269

TERREBONNE, bâtisse commerciale,3,200 pi.ca., possibilité d'agrandissement, terrain 71,000 pi.ca. possibilité balance de vente. Réal des Troismaisons, Ayotte Crtr. 497-7612.

■ Locaux à louer 275

AHUNTSIC 1470 FLEURY EST, environ 900 p.c., espace de stationnement, 384-5127.

BÂTISSE COMMERCIALE et industrielle à louer, de 5,000 à 10,000 p.c., 220 et 550 volts, 14' de haut. Idéal pour entreposage à Montréal-Nord. 321-4947.

ST-DENIS 7215 coin Jean Talon, métro, 1,000 à 4,500 pi., commercial, bureau, ou magasin avec cave. Libre 1er décembre. 727-6609.

■ Commerces à vendre 283

CLUB VIDÉO à vendre, 2,000 films, bien situé, prix à discuter. 731-2618.

MONTRÉAL: PETIT RESTAURANT en pleine expansion, dans quartier du Plateau. Administration facile. A voir. C. CAILLERE, 653-4111.
LE PERMANENT COURTIER.

SALON DE COIFFURE ET ESTHÉTIQUE prix $12,000.00, centre-ville, 849-8896.

■ Matériaux de construction 340

AAA ARMOIRES de cuisine modulaires: 6' - $450; 8' - $595; 10' - $740; haut/bas inclus, livraison même jour. Décor Pro, 3400 St-Antoine O., 933-5759.

LOT DE 210 LONGUEURS, de bois rond, (30 à 35 pi. épinettes 7 à 9 po. de diamètre) Suffisant pour construire chalet, $3,600. négociable. 727-9138.

■ Ameublements 351

MOBILIER de bureau neuf et usagé. Meilleur prix en ville. Ameublement Raymond Jasmin limitée. 337-1314.

MOBILIER DE CHAMBRE complet, moderne, couleur grise, et gris fumé. 6 mois d'usure. $950. SALLE A MANGER, style colonial, $350. 324-8752.

■ Appareils électro-ménagers 355

BALAYEUSE FILTER QUEEN, avec accessoires, 1986, avec balais pour tapis. $350. 627-2790, avant 13h.

■ Équip. de commerce 365

ACHAT VENTE RÉNOVATION
Équipement de Restaurant Edmont.
253-8033

■ Ordinateurs 371

MAISON D'ÉDITION
spécialisée dans les technologies modernes, la micro-informatique à la maison, à l'école, au bureau, dans la littérature d'imagination,
recherche des
MANUSCRITS originaux offrant des vues nouvelles sur des sujets d'actualité scientifique
Faites parvenir vos manuscrits
à L'ÉDITEUR
C.P. 593, succ. Place d'Armes
Montréal QC H2Y 2R8

18-10-86

■ Instruments de musique 375

CONTREBASSE 1958, $800., AMdeg SVT + cabinet 8 X 10' $1,500. basse Niverhead $600., basse Peavey P-40 $500., Sender acoustique $250., Vantage Electric $200., -800 $500., Keyboard stand TR-808 $250. Alain, 333-6880.

PIANO À QUEUE, KNABE, $3,450.
BOUTHILLIER MUSIQUE, 738-6640

PIANO AUTOMATIQUE, $1,250.
BOUTHILLIER MUSIQUE, 722-8741.

PIANO BALDWIN, $1,150.
BOUTHILLIER MUSIQUE, 722-8741.

PIANO HEINTZMAN, $1,950.
BOUTHILLIER MUSIQUE, 722-8741.

PIANO STEINWAY, $1,850.
BOUTHILLIER MUSIQUE, 738-6640.

■ Lingerie, Fourrures 385

OUVERTURE prochaine de 20 autres succursales partout au Québec. Produit vendu depuis plus de 35 ans. Léger capital. Les Créations Sirbain Québec Inc. 845-8194 local 101.

■ Collections, monnaie, timbres 387

ACHETONS L'OR
Le château d'or ABC
1929 Mont-Royal est
521-6068

■ On demande 389

ACHAT AU COMPTANT
Meubles usagés — antiquités — ménage au complet. VGC Inc. 735-4286.

■ Antiquités 391

ANTIQUITÉS, mobilier de salon victorien: causeuse, 2 grosses chaises, 1 table. Aussi piano de table. 1-418-248-3878.

■ Oeuvres d'art 395

RISTONTAC, conte pour enfants d'Andrée Maillet, illustré en couleurs par Robert Lapalme. Texte calligraphié et gravé. Les planches de l'édition original (Parizeau, 1945) ont été détruites. Edition unique, très rare - à l'état neuf. 36mm x 26mm relié carton. $300.-(514) 937-3811.

■ Animaux 397

BOXERS, enregistrés, tatoués, vermifugés, queue coupée, premier vaccin, 661-3642.

■ Offres d'emploi 407

FLEURISTE AVEC EXPERIENCE, pour travailler temps plein. Tel: 482-7022.

LE GROUPE HOUSTON INT.
CONSEILLER EN RELATIONS PUBLIQUES
cherche secrétaires dynamiques et consciencieuses — bilingues — sténo-dactylo et traitement de texte. Emploi stable. Salaire selon expérience, Adresser C.V., à Mme. Margaret Keith, 2015 rue Peel, Bureau 500, Montréal Qué. H3A 1T8.

PERSONNE SERIEUSE,
dynamique, bilingue. Pour travail dans magasin de cuir et accessoires connexes. Salaire selon qualifications. 526-6298.

T.V. FILMS MODE
Adolescents, bébés, enfants, adultes. Taille forte bienvenue. Evaluation gratuite en studio, travail à la pige. Portefilio nécessaire si accepté. Formulation gratuite aux candidats qualifiés inscrits. Contactez M. Gagné au:
274-3531.

THERAPEUTES EN READAPTATION PHYSIQUE, demandés, pour clinique à Mtl. DEC requis. Pour inf: Mme. Couturier, 679-3325.

VENDEUSE
Pour pâtisserie St-Louis-de-France. Temps plein, temps partiel, expérience de préférence. tel: 849-5058.

■ Ventes 459

REPRESENTANTS (ES)
CENTRE DE PHOTOCOPIES et imprimerie. Bilingue et auto nécessaire. Salaire + commission + bonus. 335-6264.

■ Emplois divers 491

AGENCE sérieuse cherche nouveaux visages pour industrie du cinéma. Jeunes et plus agés. 500 O. Sherbrooke, s. 990. 285-1400.

CAMELOTS DEMANDÉS
Pour passer circulaires (adulte). Possibilité de bonus. 463-3460.

COUTURIÈRE DEMANDÉE
Pour plan de nettoyage. Expérience requise. 381-6560.

NETTOYEUR PRESSEUR(EUSE)
Expérience. BON salaire.
626-8700

■ Offres de service 499

AUBAINE?Non, mais rénovation, peinture, fait à votre gout, 277-7461.

NOUVEAU
Distributeurs(trices) demandés(es) distillateur d'eau, potentiel merveilleux, léger capital requis M. Cloutier 521-3568.

TYPOGRAPHIE LASER ITALIQUE INC.
Oeuvres littéraires, rapports, journeaux, revues, thèses, curriculum vitae, révision de texte, 598-9214.

■ Préparation de curriculum vitae 503

CURRICULUM
professionnel et efficace, 2045 St-Denis (coin Sherbrooke) 842-2944.

MISE À JOUR et rédaction de C.V. $2.75/page. 270-1262. Sur traitement de texte.

■ Cours 510

COURS D'ANGLAIS PRIVÉ
Méthode efficace, axée sur la conversation.
Horaire flexible
Inf.: 934-5960
2h. PM. à 9h. PM.
LUNDI AU DIMANCHE.

18-10-86

■ Cours 510

COURS en gériatrie, pour septembre, matin, après-midi et soir. 341-1736.

COURS GUITARE CLASSIQUE professeur expérimentée, affiliée Vincent d'Indy, diplômée Faculté Musique l'UdeM., M-A. Larocque. 844-3612.

DEVENEZ ANIMATEUR DE RADIO cours intensif débutant le 18 octobre, Centre de Formation en Communication. 842-0050.

■ Déménagement 551

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagement, en tous genres, estimation gratuite. 937-9491.

DEMANDEZ-LUI N'IMPORTE QUOI OU PRESQUE
...C'est le meilleur déménageur en ville! Fournissons boites. Estimé gratuit. Ne partez pas sans lui! 766-5314.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

■ Entretien, réparations, rénovations 559

A BAS COMPTE, peinture intérieure et extérieure. 491-2355 service 7 jours.

ATTENTION propriétaires et locataires, estimation gratuite pour rénovations et réparations de tous genres. Nous avons les meilleurs prix en ville. Veuillez appeler le 722-1961 ou 376-0146.

ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ, menuiserie générale, expérience charpente et finition, résidentiel et multi-familiale 445-6626.

FERAIS ouvrage de céramique, peinture et tapisserie. Prix modique, André, 324-5588.

MONSIEUR LAFONTAINE plancher, remise à neuf, finition de votre choix, ouvrage garantie, 374-3039 ou 387-7795.

SABLAGE de planchers, 3 couches $80./pièce normale, minimum 2 pièces, 598-5025.

■ Sociétés, sports, loisirs 565

NOUVEAU CENTRE DE MASSAGE
massothérapeutes diplômées, massage suédois, 25 boul. Lévesque, 668-4024.

■ Lavage, nettoyage 567

BERILLUS ENRG.
Lavage de vitres, commercial et résidentiel. Contactez: Yvan Rousseau, 721-1740.

NETTOYAGE DE TAPIS MÉDAILLON spécial tapis, divan, fauteuil. Montréal: 254-3985, Rive-Sud: 658-3315. Estimation gratuite.

■ Peintres, peinture 571

FAIS PEINTURE, lavage, plâtre, $7. l'heure, 23 ans d'expérience, estimation gratuite. 525-3214.

■ Garderies, gardiennes 575

GARDERAIS chez-moi enfant 6 mois à 4 ans, $60/sem., bonnes références, district St-Michel. 328-9452.

GARDERAIS ENFANTS CHEZ MOI, la semaine. Demeure dans Rosemont. 728-8716.

■ Occasions d'affaires 591

1986! Votre ANNÉE GAGNANTE
jusqu'à $1000 de PROFIT/par sem. Plein temps ou partiel, pas de vente à faire, 8h. par sem. pour gérer les comptes. ATOUTS: Belle personnalité, être capable de faire la relation publique, apparence soignée, auto nécessaire, méthode de distribution mise en place avec des chaînes de magasins connues, un service bien accepté dans une industrie de plusieurs millions de dollars. Assistance de la compagnie, investissement requis $9,000, financement partiel possible, territoires limités. Gens sérieux seulement
APPELER M. PIERRE: 879-1456

28-10-86

■ Occasions d'affaires 591

100% GARANTIE. Avons besoin d'un million pour expension, secteur sport et santé. André ou Yvan, 871-0115.

DISTRIBUTION domaine de la mode et fourrure synthétique produits en vente depuis 35 ans, 40 nouveaux magasins à ouvrir partout au Canada, capital requis $25,000. profit annuel garantie. Tel:845-8194 local 301.

DISTRIBUTIONS DISPONIBLES, fourrure synthétique, capital minimum $25,000. Créations Sirbain, 845-8196, demandez Pierre Lauzon.

PARTENAIRE agréable demandé désirant passer l'hiver au soleil. Capable de diriger personnel, expérience des affaires seraient un atout. Pour discuter et entrevüe téléphoner M. Raymond jour, soir, fin de semaine 282-0195.

■ Services financiers 595

ACCEPTONS en 7 jours, 1ère et 2ème hypothèque, Caisse Populaire St-René Goupil. 321-2610.

PRET SUR 2e HYPOTHEQUE
Achat — inventaire. Services Financiers Mercuriade, M. Lebrun, 285-8536.

■ Services financiers 595

DOUBLEZ VOTRE ARGENT
A chaque trois ans.
Investissez seul ou avec associé, dans le marché hypothécaire ou l'invistissement immobilier, avec potentiel du double de votre argent, à chaque 1 à 3 ans. Acceptons collatéral ou transfert. Consultation gratuite, confidentielle et professionnelle. 270-8440.

■ Camions à vendre 691

DODGE SPORTMAN, mini-van, vitrée tout le tour, condition A-1, facture à l'appui. $2,800., négociable. 937-1472.

■ Automobiles à vendre 695

AUTOS ANGLAISES, grand inventaire de pièces, incluant panneaux acier MBG, accessoires, 457-5800.

BEAUMONT V-8, 1969, air climatisé, excellente condition, 2 portes. Meilleure offre. 632-4449.

BMW 320, 1982, automatique, parfaite condition, toit ouvrant, Blaupunkt, pneus neufs. 46,000 milles, $11,500. soir: 376-9187.

CADILLAC SEVILLE ELÉGANTE 1984, 97,700km., toute équipée, $19,900., Richard jour: 697-1851 après 18h: 697-6369.

CAMARO 1985, charcoal, 6 cylindres, injection, automatique, "overdrive", équipée. Tel: 642-6709.

CHEVROLET BÉLAIR 1965, parfaite condition, moteur 283, servofreins, servodirection, peinture originale. $5,000. 679-2797.

CHRYSLER LE BARON, GTS, turbo 1985, toute équipé. Après 6h P.M.: 327-4913.

DATSUN 200 SX, 1983, bas millage, jamais sortie l'hiver, toute équipée. 273-5964.

FIAT 850, sport, convertible, 1972, bon état. DOIT VENDRE. Pièces de rechange. 418-654-1759.

■ Automobiles à vendre 695

JETTA 84 Turbo Diesel, impeccable, parfait état, nombreux extra, prix ferme, $8,500. 933-5043.

LANCIA ZAGATO BETA 1981, rouge, 5 vitesses, 40,000km. original. Mario Forest, 364-3124. SAFARI AUTO.

MALIBU Classic 81, mise au point, peinture neuve, michelins, sièges baquets, air, exvellente condition, $4 100, soir: 273-7038, jour: 277-2634.

MAZDA 626 LX 83, 4 portes, condition excellente, seul propriétaire, anti-rouille, $7,450. 342-2615.

MAZDA RX-7, 1982, 75,000km. "cruise", vitres électriques, toit ouvrant, 5 vitesses, Mags, radio-cassette, 285-2661, 935-4434.

MECEDES BENZ, 300 D, 1981, 100,000km. Occasion exceptionnelle. Doit vendre, $1,700. 641-2227, 255-0300.

MERCEDES 280 c, coupé sport 1975, complètement équipée, très propre, véritable aubaine. Prisée pour vente rapide. $14,000. 488-5153, 326-9780.

MUSTANG LX 86, 19,000km. 2 portes, automatique, servos, cruise, anti-vol, 5 ans garantie. Radio AM/FM stéréo cassette. 843-8830.

NEW YORKER 1984, parfaite condition, toute équipée, intérieur cuir véritable. Daniel, 337-7181.

NISSAN 300ZX turbo 86, rouge, 8,000km., garantie prolongée, $27,000., 1-819-478-4694.

PARTICULIER. CHEVROLET IMPALA 1979, 4 portes, peinture neuve, mécanique A-1, refait à neuf, vrai bijou. FAUT VOIR. $2,400., discutable. 321-1726.

SAAB 900, TURBO, automatique, 85, excellente condition, 27,000km. peinture métallique. $22,000. 769-6252.

SEDAN Sport MERKUR, XR4TI, continuation de bail, $478./mois, janvier 86, 16,000km., carte Merkur tout inclus. 386-2880.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

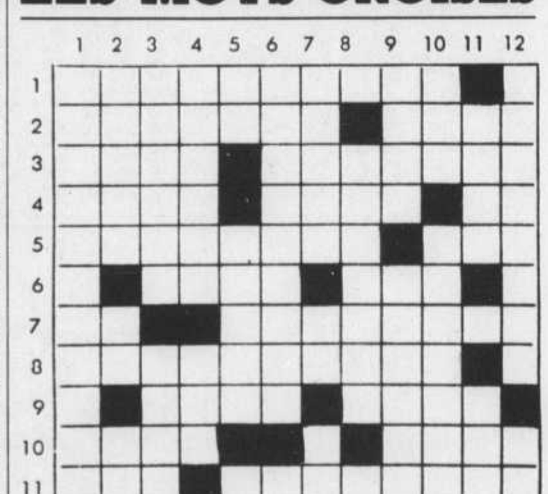

Horizontalement

1—Rendre plus moderne.
2—Ligne saillante formée par l'intersection latérale de deux pans de couvertures. — Mouvement circulaire.
3—Plante potagère. — Moulure qui termine la partie supérieure d'une corniche.
4—Antilope. — Frère de Jacob. — Éminence.
5—User. — Époque.
6—Filet pour prendre des oiseaux, des poissons. — Chacune des pièces de bois qui soutiennent un navire en construction.
7—Adverbe de lieu. — Arbre tropical.
8—Moule dans lequel on coule le métal en fusion pour en faire un lingot.
9—Anneau de cordage. — Viens au monde.
10—Individu. — Greffa.
11—Jeta en l'air, avec force, les pieds de derrière. — Moissonnai.
12—Vote émis par bulletins déposés dans une urne et comptés ensuite. — Genre de légumineuse.

Verticalement

1—Membre du conseil de fabrique.
2—Personnage représenté dans l'attitude de la prière. — Du verbe avoir. — Du verbe taire.
3—Être tenu de payer. — Ch. l. d'arr. de Lot-et-Garonne.
4—Chaume qui reste sur place après la moisson. — Volonté.
5—D'un verbe gai. — Ancien terme désignant la partie de la rhétorique qui traite des moeurs, de la morale. — Ruisselet.
6—Besoin. — Sert à lier.
7—Fait apparaître l'irisation. — Bismuth. — Pas ailleurs.
8—De Mars. — Pronom indéfini.
9—Instrument pour maintenir un objet qu'on veut limer. — État du Proche-Orient.
10—Souverain. — En état de grossesse.
11—Utiliser. — Vedette de cinéma.
12—Couverte de crème. — Planche de bois.

Solution de samedi

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	E	T	R	A	I	E	■	E	P	I	A
2	O	C	E	A	N	■	R	A	S	O	I	R
3	M	O	N	T	O	N	S	■	S	I	■	M
4	A	L	I	E	N	E	■	F	A	N	G	E
5	R	I	F	■	N	U	L	L	I	T	E	■
6	D	E	U	T	E	R	I	U	M	■	R	I
7	E	R	G	■	R	U	S	E	■	S	E	N
8	R	E	E	L	■	L	I	T	R	E	■	V
9	I	■	■	U	R	A	E	T	E	■	M	I
10	E	P	A	T	E	■	R	E	G	R	E	T
11	■	L	I	T	I	G	E	■	N	O	M	E
12	S	I	L	E	N	E	■	F	E	T	E	R

Soins à domicile

Les CLSC ont ouvert à Montréal cinq centres 24/7

RENÉE ROWAN

Les personnes âgées en grande perte d'autonomie ou en situation de crise ainsi que les cas lourds qui nécessitent des services intensifs à domicile, comme les cancéreux en phase terminale qui désirent mourir chez eux, peuvent maintenant s'adresser à toute heure du jour et de la nuit à l'un des cinq centres 24/7 mis sur pied par les CLSC de la région de Montréal.

Au cas où vous ne l'auriez deviné, l'expression 24/7 correspond à 24 heures sur 24, sept jours par semaine.

Ces centres qui desservent l'ensemble du territoire des départements de santé communautaire (DSC) du Montréal métropolitain ont fait leur entrée en douceur au cours de l'été.

Les 24/7 font suite aux mesures annoncées en mars dernier par la ministre Thérèse Lavoie-Roux pour tenter de régler le problème des urgences et alléger celui des « lits bloqués » dans les hôpitaux par des personnes âgées qui ne pouvaient être retournées chez elles faute de ne pouvoir compter sur des ressources en cas de besoin.

Les CLSC de la région de Montréal, plus particulièrement touchés par la mesure concernant les « services intensifs à domicile », ont tout de suite réagi en mettant en place les services 24/7 qui, au cours de prochaines étapes, doivent atteindre d'autres clientèles.

« Les soins à domicile, ce n'est plus seulement les frisettes, le petit époussetage ou les visites d'amitié », constate Lise Langevin, directrice du CLSC Centre-ville et présidente de la Conférence des directeurs généraux des CLSC de Montréal.

Le vieillissement de la population et l'alourdissement de la clientèle nécessitent des services accrus sur lesquels la clientèle agée et malade peut compter en situation de crise ou de désarroi.

Mme Alicia Bell a 86 ans. Veuve, sans enfant, amputée d'une jambe depuis 10 ans, aveugle depuis un an, cette femme exceptionnelle vit seule dans un petit appartement du centre-ville.

Elle tient, envers et contre tout, à rester chez elle. Pas question d'hébergement dans un centre d'accueil. « Pourquoi? J'ai bon moral, je ne m'ennuie jamais, je suis gâtée par tout le monde...», affirme-t-elle à la représentante du DEVOIR.

Confortablement installée dans son lit d'une propreté méticuleuse, Mme Bell est entourée de tout ce dont elle a besoin: radio, téléphone, médicaments, bassine, etc.

Dans le tiroir de sa table de chevet, il y a pour son repas du soir un sandwich et un fruit; elle n'a qu'à allonger le bras pour atteindre sa bouteille d'eau ou son thermos.

L'auxiliaire du service des soins à domicile du CLSC Centre-Ville, venue plus tôt dans la matinée pour faire sa toilette et lui servir son petit déjeuner, a préparé, au goût de sa cliente, une assiette froide pour le soir — jambon coupé en petites bouchées et salade de chou — qu'elle a déposée, bien couverte, sur une étagère à portée de main.

Jacques Grenier

M. et Mme Carmel en compagnie de leur inséparable ami, Loulou.

Mme Bell bénéficie depuis cinq ans des services à domicile du CLSC Centre-Ville. Au début, c'était à raison de quelques heures, deux fois par semaine. Au fur et à mesure que son état s'est détérioré, le nombre d'heures a augmenté pour atteindre 15.

En plus d'une auxiliaire qui y va tous les jours de la semaine pour les soins d'hygiène courant et l'entretien de la maison, une infirmière visite Mme Bell au moins une fois par semaine.

Elle nous cache ses difficultés, elle ne nous dit jamais ses souffrances de peur qu'on insiste pour l'envoyer à l'hôpital ou dans un centre d'hébergement », raconte Danielle Blain, l'infirmière du CLSC. « C'est une femme qui a une force de caractère extraordinaire ».

Mme Bell a une nièce et une amie qui la visitent régulièrement. Le concierge de l'édifice garde aussi un oeil sur elle. Mais aucune de ces personnes ne peuvent assurer une présence permanente. Un centre accessible en tout temps représente pour elle un élément de sécurité important, commente Lise Langevin.

Antonio Carmel, 92 ans, et sa femme Annette, 91 ans, tiennent aussi « mordicus » à demeurer chez eux. Pas question d'aller dans un centre d'hébergement: cela voudrait dire se séparer de leur chien Loulou et de leur chat. « Jamais! Il n'en n'est pas question ... on aime mieux vivre dans notre meublé, avec notre piano et nos habitudes, manger ce que l'on aime et à l'heure qu'on veut, jouer notre petite partie de cartes quand ça nous chante », déclare avec emphase celle qui pendant 65 ans a enseigné la musique.

Ces clients du CLSC Hochelaga-Maisonneuve reçoivent deux fois par semaine la visite d'une auxiliaire qui fait la lessive, la cuisine, va à la banque, paie le loyer et qui, surtout leur apporte un « support moral » indispensable.

À cet âge, tout peut arriver quand on est cardiaque, que l'on a une déformation de la colonne, que l'on souffre d'un tas de petits bobos. Pour ce couple isolé, savoir qu'ils peuvent en tout temps compter sur de l'aide est rassurant.

Le centre 24/7 Rosemont dessert tout le territoire du DSC Hochelaga-Maisonneuve; celui de Villeray, le territoire du DSC Saint-Luc; celui de Lachine, le territoire des DSC Lakeshore et Verdun; celui de Marigot, les territoires des DSC Sacré-Coeur et Cité de la Santé tandis que le centre Métro dessert les DSC Sainte-Justine et de l'Hôpital général de Montréal.

Chacun de ces centres a un numéro de téléphone qui lui est propre et qui n'est donné qu'aux clientèles identifiées par les CLSC à l'intérieur de leurs services de soins à domicile.

Les infirmières des centres reçoivent les appels et donnent des conseils ou de l'information et assurent une réorientation lorsque nécessaire. Les gens appellent souvent pour être rassurés ou parce que leur isolement pèse trop lourd.

Au besoin, les infirmières effectuent des visites à domicile pour apporter un support nursing ou élaborer un plan d'intervention quand une personne a soudainement besoin d'une aide accrue, que ce soit des soins infirmiers ou des soins d'hygiène.

Pour l'instant, les 24/7 limitent leurs interventions aux seuls cas lourds. Ils comptent, dans une autre étape, élargir leurs clientèles aux patients référés par les centres hospitaliers, puis à toute la clientèle bénéficiant de services à domicile.

Éventuellement, toutes les personnes âgées du territoire auront accès à ces centres de dépannage qui s'inscrivent dans la politique de maintien à domicile du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

AVIS PUBLICS

Canada, Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE DE BROSSARD. No: 121A86-2369. VILLE DE BROSSARD, partie demanderesse -vs- GINO PEREIRA, partie défenderesse. Le 28 octobre 1986 à 11:30 heures, au 1380 Grande Allée, Carignan district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GINO PEREIRA, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur, 1 magnétoscope, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: HENRI JUNEAU huissier (514)677-3734 Forget, Jodoin, Juneau, Teasdale Huissiers 639 rue De Lorraine Longueuil, Qc. H3G 2H8.

Canada, Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE DE BROSSARD. No: 121A86-2368. VILLE DE BROSSARD, partie demanderesse -vs- HENRI CLAUDE PEREIRA, partie défenderesse. Le 28 octobre 1986 à 11:30 heures, au 1380 Grande Allée, Carignan district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HENRI CLAUDE PEREIRA, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur, 1 magnétoscope, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: HENRI JUNEAU huissier (514)677-3634 Forget, Jodoin, Juneau, Teasdale Huissiers 639 rue De Lorraine, Longueuil, Qc. H3G 2H8.

Canada, Province de Québec, District de Longueuil, COUR PROVINCIALE. No: 505-27-017264-855. PERCEPTEUR DES AMENDES EN SA QUALITÉ DE SAISISSANT, partie demanderesse -vs- ROBERT BOULANGER, partie défenderesse. Le 30 octobre 1986 à 12:30 heures, au 8225 Dunant, St-Léonard district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT BOULANGER, saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante Technics, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: HENRI JUNEAU huissier (514)677-3734 Forget, Jodoin, Juneau, Teasdale Huissiers 639 rue De Lorraine Longueuil, Qc. H3G 2H8.

Canada, Province De Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE DE ST-BRUNO. No: 83-244 85MS-175 A.P.. VILLE DE ST-BRUNO DE MONTARVILLE, partie demanderesse -vs- ARMAND ARSENEAULT, partie défenderesse. Le 30 octobre 1986 à 11:30 heures, au 17355 Charron, Apt. 4, Saint-Hyacinthe district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ARMAND ARSENEAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 Ford Thunderbird. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: HENRI JUNEAU huissier (514)677-3734 Forget, Jodoin, Juneau, Teasdale Huissiers 639 rue De Lorraine Longueuil, Qc. H3G 2H8.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.:500-05-005054-869. JEAN NESTERENKO, demandeur, -vs- EDOUARD GOULET ET ROBERT HUPPE, défendeurs. Le 24 octobre 1986, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no. 30 rue Sherbrooke est apt.1, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: tv couleur Westinghouse, table à dessin, fauteuil 2 places, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES POIRIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 14 octobre 1986.

AVIS et donné que Gevrac Transport Inc. 3590, Grande Ligne, Chambly, Qué. détenteur du permis M-508284-002 Région 06 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Jude Provost, 61, rang St-Marc à St-Philippe, Qué. région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du réglement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 14 octobre 1986
2ième parution: 15 octobre 2986.

JE soussigné SERGE LEGAGNEUR, écrivain, demeurant à Montréal, déclare aux personnes intéressées et au public en général, n'être ni co-fondateur, ni membre adhérent de la FONDATION CANADA-HAITI POUR LA SCIENCE ET LA CULTURE.
Fait à Montréal, le jeudi 9 octobre 1986.
signé: SERGE LEGAGNEUR.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-155299-864

COUR SUPÉRIEURE

DIVORCES
PRÉSENT
KYRAIKOULAS MIKROMASTORIS, résidant et domiciliée temporairement dans une maison d'hébergement à Montréal district de Montréal,
Partie demanderesse
c.
ANDREA AGRIDIOTIS, adresse inconnue,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE EST donné à ANDREA AGRIDIOTIS de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1 rue Notre-Dame est, dans les 40 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration de divorce a été remise à l'intention de la partie défenderesse.
Lieu: montréal
Date: 26 septembre 1986.

Province de Québec, District de Québec, COUR MUNICIPALE, No.: 45-86. VILLE DE LORETTEVILLE, demanderesse, — VS — M. RICHARD LACHANCE, défendeur. Le 25 octobre 1986, à 12:00 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no. 239 rue Du Domaine app.2, en la cité VERCHÈRE, DISTRICT DE RICHELIEU,seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile MG - MGB 1971. Conditions: ARGENT COMPTANT ET/OU CHÈQUE VISÉ. JEAN LAFLAMME, huissier, (514) 743-5581. Sorel, le 09 octobre 1986.

Canada, Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE DE BROSSARD. No: 121A86-2947. VILLE DE BROSSARD, partie demanderesse -vs- SYLVAIN CLOUTIER, partie défenderesse. Le 29 octobre 1986 à 11:00 heures, au 527 Ste-Marguerite, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SYLVAIN CLOUTIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 Ford Tempo. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: HENRI JUNEAU huissier (514)677-3734 Forget, Jodoin, Juneau, Teasdale Huissiers 639 rue De Lorraine Longueuil, Qc. H3G 2H8.

La compagnie, KUGAR INDUSTRIES INC., constituée en vertu de la Loi des Compagnies du Québec, par lettres patentes émises le 15 avril 1971, s'adressera à l'Inspecteur Général des institutions financières pour demander la permission d'abandonner sa charte.
Montréal, le 8 octobre 1986
GASCO, LINTEAU & GRIGNON.

AVIS EST donné que la demanderesse, U-HAUL Co. (CANADA) LTÉE, détentrice du permis M-600417, dont l'un des certificats autorise celle-ci à louer à court terme des camions spécialement agencés pour le déménagement au 555, boulevard Labelle, Chomedey, s'adresse à la Commission des transports du Québec pour modifier l'adresse de ce bureau de location et demande ainsi à la Commission des transports du Québec d'être autorisée à l'avenir à louer à court terme des camions spécialement agencés pour le déménagement au 587, boulevard Labelle, Chomedey, Laval, H7V 2T5.
La demanderesse demande également à la Commission des transports du Québec de décréter suivant l'article 85 que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.
toute personne qui désire produire une opposition ou intervenir à la présente peut le faire en s'adressant à la Commission des transports du Québec au 505, rue Sherbrooke Est, à Montréal, dans les cinq (5) jours de la deuxième publication de cet avis.
Première publication: 14 octobre 1986
Deuxième publication: 15 octobre 1986
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs le la demanderesse.

PRENEZ AVIS que la requérante, CAN-TRUCK TRANSPORTATION LIMITED, détentrice du permis M-307,716, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le permis spécial suivant:

1. TRANSPORT SPÉCIALISÉ - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT
De la frontière Québec/Ontario (tous ports d'entrée) à St-Jérôme pour le transport de marchandises, pièces, produits et composantes entrant dans la fabrication de véhicules automobiles pour le compte de GENERAL MOTORS CORPORATION et de GENERAL MOTORS OF CANADA LIMITED.
Origine en Ontario: Oshawa et Gananoque.
2. TRANSPORT SPÉCIALISÉS - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT
De St-Jérôme à la frontière Québec /États-Unis (tous ports d'entrée) pour le transport de marchandises, pièces, produits et composantes entrant dans la fabrication de véhicules automobiles pour le compte de GENERAL MOTORS CORPORATION et de GENERAL MOTORS OF CANADA LIMITED.
Destination aux États-Unis: Fort Wayne (Indiana) et Pontiac (Michigan).
3. TRANSPORT SPÉCIALISÉ - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT
De St-Jérôme à la frontière Québec /Ontario (tous ports d'entrée) pour le transport de marchandises, pièces, produits et composantes entrant dans la fabrication de véhicules automobiles et destinés à Fort Wayne (Indiana) et Pontiac (Michigan), en transit à travers l'Ontario, pour le compte de GENERAL MOTORS OF CANADA LIMITED et GENERAL MOTORS CORPORATION.

RESTRICTIONS: Ces permis ne pourront être exploités qu'en conjonction avec les permis complémentaires requis du Ontario Highway Transport Board et de l'Interstate Commerce Commission.
La requérante demande également que la décision à intervenir soit exécutoire dès que rendue, conformément aux dispositions de l'article 85 des R.P.R.I.C.T.Q.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande en s'adressant à la Commission des transports du Québec dans les cinq jours de la deuxième publication du présent avis dans ce journal.
Première publication: 14 octobre 1986
Deuxième publication: 15 octobre 1986
Me GUY SIROIS
GAGNÉ, LETARTE, SIROIS, BEAUDET & ASSOCIÉS
Procureurs de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-026825-864

COUR PROVINCIALE

COMITÉ PARITAIRE DU VÊTEMENT POUR DAME., corporation dûment constituée et ayant son siège social et principale place d'affaires au 5115 De Gaspé, app. 210 en les cité et district de Montréal;
Partie demanderesse
c.
DAME MONIQUE THONNET., ayant domiciliée au 239 Mozart en les cité et district de Montréal et au 714 Sannicandro à L'Epiphanie district de Joliette et maintenant de lieux inconnus;
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE EST donné à DAME MONIQUE THONNET de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de la DIRECTION GÉNÉRALE DES GREFFES, 1 est, rue Notre-Dame à Montréal.
Lieu: Montréal
Date: 09 octobre 1986
DOMINIQUE DIBERNARDO,P.A.

VILLE DE ROSEMÈRE
AVIS PUBLIC
CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR MUNICIPALE VILLE DE ROSEMÈRE

VILLE DE ROSEMÈRE
-VS-
Kingsley, Gérard 27-09-26; Gendron, Brigitte 60-03-29; Dumont, Carole 58-05-31; Ethier, Christian 64-20-05; Boudreault, Paul 59-09-01; Bertrand, Guy 45-02-01; Leblanc, Martin 65-06-01; Chartrand, René 53-08-14; Villeneuve, Rock 46-06-01; Papineau, Alain 57-02-19; Boucher, Michel 55-07-02; Lavallée, Wilfrid 44-11-01; Rioux, Jean-François 65-11-10; Haddad, Alain 63-02-05; Daviault, Dave 66-06-24; Soaras, Georges Da Costa 55-12-08; Bell, Pierre 54-08-16; Martin, Patrick 63-07-31; Denicolai, Alain 59-02-04; Blain, Murielle Huneault 56-04-21; Rohaly, Eric 62-10-06; Taillon, Yvon 50-05-18; Groulx, Joel 64-08-11; Cloutier, Steeve 60-04-26; De Villiers, Diane 63-01-27; Cairns, Robert Bruce 27-09-30; Haddad, Alain 63-02-05; Haddad, Alain 63-02-05; Franco, Martin 67-09-27; Lemay, Laurent 55-02-01; Huneault, Marcel 63-04-04; De Ladurantaye, Alain 65-08-05; Servant, Claude 55-04-21; Servant, Claude 61-06-29; Michaudville, André 61-06-29; Franco, Martin 67-09-27; Simard, Patrice Serge 67-12-11.
PAR ORDRE DE LA COUR
Les intimés sont, par les présentes, requis de comparaître le 11 novembre 1986 à 19:00 à la cour municipale de Rosemère située au 100, rue Charbonneau à Rosemère.
Une copie de la sommation et de la dénonciation est déposée au greffe de la cour.
Prenez de plus avis, qu'à défaut de comparaître, un jugement sera prononcé contre les intimés. L'avis de jugement indiquant que l'amende et les frais, sont payables dans les 30 jours, est également déposé au greffe de la cour. À défaut de paiement dans les délais requis, un mandat d'emprisonnement sera émis.
T. Le Cavalier
Greffier, Juge de paix
Cour Municipale.

PRENEZ AVIS que transport André Gazaille Ltée. s'adressera à la Commission des transports du Québec en vue d'obtenir le maintien des services décrits aux certificats 001, 004, 005, 006 et 007 lesquels autorisent la requérante à donner des services à contrat pour Agropur, tels que décrits auxdits certificats suite à l'aquisition de la totalité des actions votantes (100) par M. André Gazaille, lesquelles étaient détenues par M. Jean-marie Laplante, le tout conformément à l'article 44 de la Loi sur les transports.
toute personne intéressée peut intervenir ou s'opposer à la présente demande dans les cinq jours suivant la dernière publication, en s'adressant à la Commission des transports du Québec.
PARENTEAU, BOUCHER & ASSOCIÉS
Par Guy Parenteau
1ère publication: 14 octobre 1986
2ème publication: 15 octobre 1986.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO:500-02-027441-869

COUR PROVINCIALE

PRÉSENT
COMITÉ PARITAIRE DU VÊTEMENT POUR DAMES., corporation légalement constituée et ayant son siège social et principale place d'affaires au 5115 De Granpré, app. 210 en les cité et district de Montréal;
Partie demanderesse
c.
DAME MONIQUE THONNET, ayant domiciliée au 239 rue Mozart en les cité et district de Montréal et au 714 rue Sannicandro à l'Epiphanie, district de Joliette et maintenant de lieux inconnus;
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE EST donné à DAME MONIQUE THONNET de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame à MONTRÉAL, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de la DIRECTION GÉNÉRALE DES GREFFES, 1 est, rue Notre-Dame à Montréal.
Lieu: Montréal
Date: 09 octobre 1986
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: YVONNE MICHAUD (n.a.s.: 239-686-850) commis de bureau résidant au 1394 Des Hirondelles, Longueuil, Québec J4G 1W9

Avis est par les présentes donné que le débiteur ci-haut mentionné a déposé une cession de ses biens le 7 octobre 1986 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28 octobre 1986 à 1:30 p.m. au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 boul. Dorchester O., Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Montréal, Québec.
DATÉ À MONTRÉAL, ce 8ième jour d'octobre 1986.
HARRY BICK, C.A.
SYNDIC
BUREAU DU SYNDIC:
HARRY BICK & ASSOCIÉS INC.
5757 boul. Cavendish, #530,
Montréal, Québec
H4W 2W8
TÉL.: (514) 483-6100

MICHEL RAVARY CÔTÉ a présenté au Ministère de la Justice une requête en changement de nom afin d'être connu dorénavant sous le nom de MICHEL BARNAY.
BOHBOT & ROMOFF ASSOC.
31, rue St-Jacques
Suite 400
Montréal, P.Q.
PROCUREURS DE MICHEL RAVARY CÔTÉ.

PRENEZ AVIS que Transport Lyonnais Inc., détentrice du permis M-302313, s'adressera à la C.T.Q. afin que cette dernière maintienne en vigueur en sa faveur le permis M-307989, certificat 003, suite au transfert du système de transport de Centre de Camions P.A. Inc.
Il demande au surplus l'application de l'article 85 des règles de pratique.
tout intéressé peut introduire une opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, H2L 1K2.
1e parution: Le 14 octobre 1986
2e parution: Le 15 octobre 1986
Par: Me Céline Trudeau
PAQUETTE PERREAULT
RIVET TRUDEAU
200, St-Jacques O., suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1.

SUCCESSION
JEAN-CLAUDE SCHWAB
AVIS EST, par les présentes, donné que Dame Christiane Manzini, es qualité de tutrice à ses enfants mineurs REGIS SCHWAB et SEVERINE SCHWAB, a accepté la succession de Jean-Claude Schwab décédé le deux janvier mil neuf cent quatre-vingt-six (1986) en République Dominicaine, et de son vivant demeurant au 510 rue Stuart, Lachute, sous bénéfice d'inventaire aux termes d'un acte exécuté devant Me Jacqueline Labelle, notaire au 4800 Chemin Bois-Franc, apt 1, St-Laurent, QC., H4S 1A7, en date du vingt-deux juillet mil neuf cent quatre-vingt-six (1986) et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Terrebonne sous le numéro 749848.
Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Me Jacqueline Labelle, notaire, et peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus.
Après deux (2) mois du présent avis, les bénéficaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront selon la loi.
Saint-Laurent, le 3 octobre, 1986
Le Procureur
JACQUELINE LABELLE, NOTAIRE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-003781-862

COUR SUPÉRIEURE

DAME SYLVIE TANGUAY,
Requérante
-VS-
DANIEL PELLETIER,
Intimé
AVIS PUBLIC
À: Monsieur Daniel Pelletier
PRENEZ AVIS qu'une requête pour garde légale et physique d'enfants sera présentée par la requérante pour adjudication devant l'Un des Honorables Juges de la Cour Supérieure, au Palais de Justice de Montréal, au 1 est, rue Notre-Dame, en la salle 2.17, le 20ième jour de novembre 1986, à 9:15 heures de l'avant-midi ou dès que Conseil pourra être entendu.
Copie de ladite requête a été laissée à votre intention au Greffe de cette Cour.
Veuillez vous gouverner en conséquence.
MONTRÉAL, ce 26 septembre 1986
(S) RONALD CHASSÉ
Protonotaire-Adjoint
MES LESTAGE & RHÉAUME
794 Fréchette, suite 110
Longueuil, Québec
Tél: 670-7372.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-153331-867

COUR SUPÉRIEURE

DAME RAZIA TARIN,
Requérante
-vs-
ALI AHMAL KHUSRAWI,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie intimée, ALI AHMAL KHUSRAWI, est, par les présentes, requise de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la date de la présente publication. Copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution da,s les délais susdits, la partie requérante procédera afin d'obtenir contre vous, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires que la partie requérante sollicite contre vous.
Montréal, 7 octobre 1986
(s) RÉAL PLOURDE, P.A.
BOREINSTEIN DUQUETTE BROTT & TSIMBERIS
5311 avenue du Parc
Montréal, Qc
H2V 4G9.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-43-000335-868

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

(Chambre de l'adoption)
A: M. Daniel AUGER,
ORDONNANCE
Le tribunal vous ordonne de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la publication de la présente ordonnance au Tribunal de la jeunesse du district de Montréal, 410 est, Bellechasse et vous avise qu'une copie de la demande en déclaration d'adoptabilité concernant l'enfant Joseph Jean-François AUGER, né le 8 octobre 1980, a été déposée à votre intention au greffe de l'adoption.
Vous êtes avisé qu'à défaut de produire votre comparution ou votre contestation dans les délais légaux il pourra être obtenu contre vous un jugement par défaut.
Montréal, le 8 octobre, 1986
LUCILLE ROUILLER
Greffier-Adjoint.

COUR SUPÉRIEURE

Dans la faillite de: EXCEL-LEAD PRINTING & PACKAGING INC. formellement 121504 CANADA INC. corporation légalement constitué selon la loi, ayant sa place d'affaires au 9525 Boul. Henri Bourassa, Montréal, Québec.
FAILLIE
Avis à EXCEL-LEAD PRINTING & PACKAGING INC.
Avis est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été accordé contre vous le 29 septembre 1986 et qu'une copie peut être obtenue au Bureau de Syndic ISARÉL GOLDSTEIN C.A. au 5250 rue Ferrier, Suite 815, Montréal, Québec, H4P 2N7
Et veuillez vous administrer en conséquence.
Daté à Montréal:
le 7 octobre 1986
ISRAËL GOLDSTEIN

AVIS EST par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de Partie 1A de la Loi sur les compagnies Québec, LES INVESTISSEMENTS STELMER INC. s'adressera à l'Inspecteur général des institutions financières afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, que son annulation soit dirigée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.
DATÉ à Montréal, Province de Québec, le 15ième jour de septembre 1986.
LES INVESTISSEMENTS STELMER INC.
RONA KARLS
Présidente
(ADESSKY KINGSTONE - AVOCATS).

AVIS AUX CRÉANCIERS D'UNE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire
de la propositioin de:
C.S. No 500-11-000778-858
Surintendant No 054714-P
LES ÉDITIONS NOUVELLE OPTIQUE INC., société légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 4376, Melrose, dans la Ville de Montréal, province de Québec H4A 2S6
Débitrice
Prenez avis qu'une assemblée des créanciers dans la proposition de LES ÉDITIONS NOUVELLE OPTIQUE INC. sera tenue le 28ième jour d'octobre 1986 à 10:00 heures, au bureau du syndic soussigné, 50 Place Crémazie ouest, bureau 422, en la Ville de Montréal, dans la Province de Québec. Le but de l'assemblée est de nommer un ou des inspecteurs pour combler la vacance actuelle.
Montréal,
ce 8ième jour d'octobre 1986.
JEAN FORTIN, C.A., Syndic.

LA MÉTÉO

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: la masse nuageuse qui s'est installée sur le sud de la province et qui donne occasionnellement de la pluie ou de la bruine s'y maintiendra pour les prochaines 48 heures. Une zone plus importante de pluie traversera le sud québécois mardi autrement du temps nuageux et brumeux est prévu pour la majorité des régions d'ici mercredi soir. De l'air froid envahira les régions les plus au nord et on peut s'atteindre à un peu de neige mercredi.

MONTRÉAL

Pluvieux. Max.: 14. Mercredi: quelques averses.
LEVER DU SOLEIL 7 h 10
COUCHER: 18 h 13

QUÉBEC

Abitibi, Témisamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: pluie ou bruine passagère. Max.: 11. Mercredi: quelques averses de neige.

Pontiac, Gatineau, La Lièvre, Ottawa-Hull: pluvieux. Max.: 14. Mercredi: quelques averses.

Laurentides: pluvieux. Max.: 14. Mercredi: quelques averses.

Trois-Rivières, Drumondville, Estrie: nuageux et brumeux en matinée. Pluvieux par la suite. Max.: 14. Mercredi: quelques averses.

Beauce, Québec: nuageux et brumeux en matinée. Pluie débutant en après-midi. Max.: 11. Mercredi: pluie.

Lac-St-Jean: nuageux et brumeux. Max.: 9. Mercredi: quelques averses de pluie ou de neige.

Saguenay, Chalevoix, Rivière-du-Loup: nuageux et brumeux avec un peu de bruine. Pluie débutant en fin de journée mardi. Max.: 8. Mercredi: pluie.

La Tuque, réserve faunique des Laurentides: nuageux et brumeux avec un peu de bruine. Pluie débutant en fin de journée. Max.: 8. Mercredi: pluie ou neige fondante.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé, parc Forillon: nuageux avec un peu de bruine. Max.: 10. Mercredi: pluie.

Baie-Comeau, Sept-Iles: nuageux avec un peu de bruine. Max.: 6. Mercredi: pluie ou bruine.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux avec possibilité de bruine. Max.: 8. Mercredi: pluie ou bruine.

la fierté a une ville

montréal

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

APPELS D'OFFRES

SOUMISSION: 1933
INDEX: B-3221
ATELIERS — 1350 RUE DES CARRIÈRES
ÉCLAIRAGE ET SORTIES D'URGENCE
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Date d'ouverture des plis	• 29 octobre 1986
Obtention des documents au	• Module bâtiment 700 rue St-Antoine est Bureau R.500 — tél.:872-3714
Contre un dépôt de	• $50,00
Sous forme de chèque visé à l'ordre du	• Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Un chèque visé ou un cautionnement de $1,500.00 doit accompagner chaque soumission.

SOUMISSION NO 1940
TRAVAUX DE FORAGES ET ESSAIS SPÉCIAUX DANS LA VILLE DE MONTRÉAL ET DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE

Date d'ouverture des plis	• 29 octobre 1986
Obtention des documents au	• Module Technique — Laboratoire 999, rue de Louv ain Est
Contre un dépôt de	• Dix ($10,00) dollars
Sous forme de chèque visé à l'ordre du	• Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Quelque soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être validement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 415, Hôtel de Ville, 275, rue Notre-D ame Est, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.

Hôtel de Ville
Le 14 octobre 1986

Le greffier de la Ville
Maurice Brunet

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

pour 10 h 30 heure de Montréal

BCS.66048.A
le mardi 4 novembre 1986
FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE LIAISON HERTZIENNE ET D'APPAREILLAGE MULTIPLEX AU POSTE CHÂTEAUGUAY
Admissibilité:
Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 20 000 $
Prix du document: 25 $

MSG.66095.A
le mardi 4 novembre 1986
Région Manicouagan
SECTEUR SEPT-ÎLES
SERVICES DE DÉNEIGEMENT AU CENTRE ADMINISTRATIF ET DE SERVICES ET AU POSTE SEPT-ÎLES
Admissibilité:
Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 10 000 $
Prix du document: 25 $

IAE.69058.F
le mardi 28 octobre 1986
4 TRANSFORMATEURS D'EXCITATION DE TYPE À SEC 13 800 - 422 À 430 VOLTS, 800 KVA
Admissibilité:
Place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 10 000 $
Prix du document: Gratuit

DMG.66096.F
le mardi 28 octobre 1986
31000 PAIRES DE GANTS EN CUIR
Admissibilité:
Place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 30 000 $
Prix du document: Gratuit

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 00 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
8205 av. de l'Esplanade, 3e étage
Montréal (Québec)
H2P 2R5

Pour renseignements: (514) 383-2500

Si le document n'est pas gratuit, le montant de 25 $ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le directeur,
Approvisionnement de l'exploitation
Laurent A. Perreault

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

CSG.60159.F
28 octobre 1986
IMPRESSION DE CARTES GÉOGRAPHIQUES
UNE SÉANCE D'INFORMATION AURA LIEU LE LUNDI 20 OCTOBRE 1986, À 14 HEURE, SALLE 301, 3e ÉTAGE DE LA PLACE DUPUIS
Garantie de soumission: Nil

Les conditions du présent appel d'offres sont définies dans un document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction Approvisionnement et Services
855 est, rue Sainte-Catherine
3e étage
Montréal (Québec)
Canada
H2L 4P5
Téléphone: (514) 289-5903

Les soumissions seront reçues jusqu'à 10 h 30 (heure de Montréal), à la date indiquée ci-dessus. Seules les personnes physiques ou morales qui ont une place d'affaires au Québec peuvent soumissionner après avoir obtenu le document d'appel d'offres directement de l'endroit susmentionné.

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie égale au montant susmentionné ou à 10% au moins du grand total de leur soumission. La garantie pourra être sous forme d'un chèque visé ou d'un cautionnement fourni par une compagnie d'assurances.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le directeur,
Approvisionnement et Services
Michel De Broux

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

GEP-86-19040
le mardi 4 novembre 1986
Poste Chamouchouane
Comté de Lac Saint-Jean-Ouest
INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL (ADDITION 1987)
Admissibilité:
Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 150 000 $

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de 25 $ pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction Approvisionnement et Services
Service des contrats
855, rue Sainte-Catherine est - 3e étage
Montréal (Québec)
Canada
H2L 4P5

Pour renseignements: Téléphone: (514) 289-5903

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé tiré par le soumissionnaire sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un chèque officiel d'une banque à charte du Canada, payable à l'ordre d'Hydro-Québec, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau susindiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le directeur,
Approvisionnement et Services
Michel De Broux

SPORTS

Les Oilers l'emportent 5-4 en prolongation

Gretzky gâche un match superbe du Canadien

GUY ROBILLARD

(PC) — Anciens et nouveaux champions se sont livré un duel digne d'un septième match de finale de la coupe Stanley, samedi, devant une foule de 17,981 spectateurs venus assister au match d'ouverture du Canadien et à la seule visite des Oilers d'Edmonton à Montréal en 1986-87.

Ce qui est bien dommage, car le public a été témoin de ce qui pourrait avoir été le meilleur match de la saison au Forum, une victoire de 5-4 des Oilers remportée grâce à un but de Jari Kurri marqué à 11 secondes de la fin de la période de prolongation.

La défaite est amère pour le Canadien, qui a effectué une remontée de deux buts au cours des huit dernières minutes de la troisième période et qui aurait pu triompher lorsque Guy Carbonneau et Mats Naslund se sont présentés seuls devant Andy Moog à la toute fin de la troisième période et en prolongation.

Le Canadien a bien essayé, ayant dominé l'ensemble de la rencontre, mais dotés de meilleurs marqueurs, les Oilers ont profité de trois buts en avantage numérique au deuxième tiers.

Tenu en échec pour une rare fois lors du match d'ouverture à Philadelphie, Wayne Gretzky a marqué deux de ces buts et ajouté deux passes.

Oilers 5, Canadien 4

Première période

1—**Montréal,** Carbonneau 1
Lemieux 8:37
2—Edmonton, Anderson 1
Summanen, Messier 17:04
Pénalités — Fogolin Edm, McSorley Edm (inc.) 12:03, Smith Mon 17:42, Ludwig Mon 19:52.

Deuxième période

3—Edmonton, Gretzky 1
Anderson, Messier 1:27
4—**Montréal,** Smith 2
Gingras, Richer 8:04
5—Edmonton, Coffey 1
Gretzky 18:54
6—Edmonton, Gretzky 2
Coffey 19:53
Pénalités — Gretzky Edm 6:19, Montréal banc (purgée par Kordic) 17:19, Robinson Mon 19:47.

Troisième période

7—**Montréal,** McPhee
Nilan, Green 12:53
8—**Montréal,** Momesso 1
Naslund, Smith 14:25
Pénalités — Huddy Edm 2:05, Huddy Edm 8:47

Prolongation

9—Edmonton, Kurri 2
Gretzky, Coffey 4:49
Pénalité — Aucune.

Tirs au but

Edmonton	5	10	7	2 — 24
Montréal	12	12	11	3 — 38

Gardiens — Edmonton: Moog; Montréal: Roy.
Assistance — 17,981.

« C'est bien simple, nous avons été battus par Gretzky, a déclaré l'entraîneur Jean Perron. Je n'ai rien à reprocher à mes joueurs, ni même défensivement, car ils ont marqué trois buts en avantage numérique, ce qui nous a fait le plus mal ».

Perron n'a même pas voulu blâmer Chris Chelios pour sa sortie de zone avortée qui a mené au but vainqueur.

« Il avait l'ordre de sortir la rondelle par la bande et Chris Nilan n'est pas revenu aussi profondément qu'il aurait dû », a souligné l'entraîneur. Coffey (un but et deux passes), Gretzky et Kurri ont fait le reste.

Gretzky a trouvé le moyen d'épater d'une nouvelle façon en cours de match, lorsqu'il a fait remarquer à l'arbitre Don Koharski que le Canadien avait un joueur de trop sur la patinoire... tout en contrôlant la rondelle.

Le Tricolore avait pris l'avance à la première période grâce à un but de Guy Carbonneau, qui avait capté une passe d'un Claude Lemieux combatif. Anderson avait égalé la marque lorsque servi devant le filet par Raimo Summanem.

Le Canadien a aussi profité d'un avantage numérique, Gretzky ayant fait trébucher Chris Nilan, pour créer l'égalité 2-2 à la deuxième période. Bobby Smith a alors déjoué Andy Moog d'un lancer frappé dévié, après un effort méritoire de Gaston Gingras pour conserver la rondelle à l'intérieur de la ligne bleue.

Mike McPhee et Sergio Momesso ont réussi les buts du Canadien en troisième période.

Un des meilleurs des siens en compagnie de ses compagnons de trio Bobby Smith et Mats nNaslund, Momesso boitait quelque peu dans le vestiaire après la rencontre.

Les North Stars

On parle beaucoup du Tchécoslovaque Frantisek Musil mais Jean-Paul Parisé estime que le Finlandais Jari Gronstrand est aussi efficace depuis qu'il s'est joint aux North Stars du Minnesota.

« Gronstranda été la grande révélation du camp d'entraînement. Il n'est pas aussi spectaculaire que Musil mais il est aussi bon défensivement. C'est un très bon patineur », a-t-il souligné avant l'exercice de l'équipe, hier matin.

Musil et Gronstrand, deux défenseurs de six pieds et trois pouces, connaissent un excellent début de saison et leur addition n'est pas étrangère au fait que les North Stars ont fait match nul à Québec (4-4). Ils complètent, à la ligne bleue, le travail de Craig Hartsburg, le pilier des North Stars, tandis que Ron Wilson, l'ex-défenseur des Maple Leafs de Toronto, évolue à la pointe lors des attaques à cinq. Il a joué en Europe au cours des dernières années.

« Nous n'avions pas de quart-arrière. Avec nous, Wilson remplit le même rôle que Gaston Gingras », a précisé Parisé, l'adjoint de Lorne Henning.

Selon Parisé, les North Stars forment une équipe nettement améliorée.

D'autre part, Parisé a nié la rumeur selon laquelle les North Stars du Minnesota auraient entrepris des démarches pour faire l'acquisition de Tom Kurvers. Celui-ci n'a pas endossé l'uniforme pour la troisième fois en autant de matchs depuis le début de la saison.

Pour sa part, Jean Perron a confié, hier matin, qu'il respecte les North Stars et leur entraîneur, Lorne Henning.

« C'est une équipe qui s'améliore d'une année à l'autre et ils comptent sur un entraîneur gagnant: Lorne Henning », a-t-il souligné à la suite de l'exercice optionel du Canadien. Par la suite, il a assisté aux premières minutes de la séance d'entraînement des North Stars aux côtés de son adjoint, Jacques Laperrière.

PhotoCP

Ryan Walter du Canadien, tente de bloquer le chemin de Kevin Lowe, des Oilers, en le poussant et en le retenant le long de la clôture.

Les Nordiques et les North Stars n'arrivent pas à faire de maître

ANDRÉ BELLEMARE

QUÉBEC (PC) — Les North Stars du Minnesota sont arrivés à Québec précédés d'une réputation enviable de patineurs.

Michel Bergeron, notamment, les classait déjà parmi les deux ou trois meilleurs du circuit à ce chapitre. Il prévoyait aussi un spectacle de première qualité après le match terne de jeudi dernier contre Détroit.

Le club de Lorne Henning n'a pas fait mentir les experts et les Nordiques ont soutiré un verdict nul de 4-4 aux North Stars.

La rencontre, disputée à vive allure, a aussi été marquée de plusieurs accrochages.

Du jeu ouvert et rapide qui a tenu les gens en haleine tout au long de la soirée.

Et les Nordiques ont eu le mérite d'effectuer un retour de toute beauté en troisième période pour éviter une défaite quasi certaine en inscrivant trois buts.

De l'action, il y en a eu du début à la fin.

Un match d'une rare intensité surtout à ce stade de la saison.

Dino Ciccarelli a mené la charge avec deux buts, deux fois en avantage numérique; Kent Nilsson et Neil Broten ont inscrit les autres des North Stars.

Dale Hunter a également obtenu un doublé pour les Québécois.

Son deuxième but, à la 43e seconde de la dernière période (immédiatement après celui de Ciccarelli, le quatrième des North Stars), a stimulé les Nordiques qui en ont réussi deux autres (Normand Rochefort et Miche Goulet) pour effacer un déficit de trois buts.

Une superbe remontée des Nordiques qui n'ont jamais abandonné.

Les gardiens ne sont pas demeurés en reste dans ce duel épique.

Don Beaupré a excellé devant les 39 tirs des Nordiques, dont plusieurs difficiles.

Son vis-à-vis Clint Malarchuk a lui aussi joué un rôle de premier plan en repoussant 27 des 31 tirs.

Les visiteurs n'ont pas mis de temps à montrer leurs couleurs.

Ils se sont lancés à l'assaut dès les premières secondes du match.

Malarchuk a bloqué un premier tir de Keith Acton mais Graham a pris le retour pour refiler la rondelle à Kent Nilsson qui n'a pas raté la cible.

Il y avait exactement 10 secondes d'écoulées dans la partie.

Les North Stars ont continué d'imposer leur rythme... jusqu'à ce que Quinney profite d'une ouverture et prépare le but égalisateur à 3:52 minutes.

C'est Hunter qui en a été l'auteur en prenant le retour du tir de son coéquipier.

Dans ce premier vingt, les Nordiques ont encore éprouvé des difficultés avec leur attaque à cinq.

Deux bonnes chances, une première avec l'avantage de deux hommes pendant 45 secondes et une deuxième lors d'une double pénalité mineure à Bob Rouse n'ont rien rapporté.

Il faut admettre que le gardien Beaupré a eu son mot à dire surtout devant Goulet en particulier.

Les Québécois ont très bien manoeuvré autour du filet pendant presque ces quatre minutes mais sans parvenir à diriger de bons tirs.

Les visiteurs ont ajouté deux autres buts dans ce premier engagement par l'entremise de Ciccarelli et Broten.

Ce dernier a marqué à 10 secondes de la fin de la période en se servant de Price comme écran.

Un but qui a fait mal dans les circonstances.

Mais les locaux n'étaient pas au plancher et les North Stars l'ont appris à leurs dépens au dernier vingt...

Voyage dans l'Ouest

Un périple dans l'Ouest canadien et au centre des États-Unis n'est jamais facile pour les clubs de la LNH.

Les Nordiques y disputeront leurs quatre prochaines parties (en six jours) et l'entraîneur Michel Bergeron serait bien satisfait de revenir à la maison avec un rendement de .500 de son équipe.

La série commençait hier soir à Vancouver et elle se poursuivra à Edmonton, Calgary et St. Louis.

« Nous jouerons des matches d'ouverture locale à Calgary et Edmonton et ce n'est jamais facile de gagner là-bas », a confié Bergeron.

« À Vancouver, je ne m'attends pas non plus à une faible résistance de la part des Canucks qui alignent cette année cinq nouveaux joueurs ».

North Stars 4, Nordiques 4

Première période

1— Minnesota, Nilsson 1
Graham, Acton 0:10
2—**Québec,** Hunter 1
Quinney, Shaw 3:52
3—Minnesota, Ciccarelli 1
Wilson, Bjugstad 14:18
4—Minnesota, Broten 1
Hartsburg 19:50
Pénalités — Bjugstad Min, Moller Qué (min.) 4:26, Picard Qué 4:54, MacLellan Min 5:58, Giles Min 7:15, Côté Qué 13:00, Rouse Min (double mineure) 14:44.

Deuxième période

Aucun but.
Pénalités — Graham Min, Hunter Qué (doubles mineures) 4:38, Price Qué 5:38, Wilson Min 8:14, A.Stastny Qué 10:55, MacLellan Min 14:35, P.Stastny (mineure, inconduite) 16:25.

Troisième période

5—Minnesota, Ciccarelli 2
Hartsburg, Bjugstad 0:13
6—**Québec,** Hunter 2
Quinney, Shaw 0:43
7—**Québec,** Rochefort 1
Brown, Hunter 11:01
8—**Québec,** Goulet 2
Hunter, Quinney 13:16
Pénalités — Wilson Min 4:24, Gronstrand Min 13:26.

Prolongation

Aucun but.
Pénalité — Aucune.

Tirs au but

Minnesota	12	13	4	2 — 31
Québec	17	7	13	2 — 39

Gardiens — Minnesota: Beaupré; Québec: Malarchuk.
Assistance — 15,833.

BASEBALL

SÉRIES DE CHAMPIONNAT (4 de 7)

Ligue nationale

Mercredi
Houston 1, New York 0
Jeudi
New York 5, Houston 1
Samedi
New York 6, Houston 5
Dimanche
Houston 3, New York 1
Hier
Houston à New York
(remis, pluie)
(La série est égale 2-2)
Aujourd'hui
Houston à New York (13 h 05)
Mercredi
New York à Houston (13 h)

Ligue américaine

Mardi
Californie 8, Boston 1
Mercredi
Boston 9, Californie 2
Vendredi
Californie 5, Boston 3
Samedi
Californie 4, Boston 3
Dimanche
Boston 7, Californie 6
(Californie mène 3-2)
Aujourd'hui
Californie à Boston (20 h 20)
Mercredi 15 oct.
Californie à Boston (20 h 20)
Si nécessaire

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
QUÉBEC	2	1	0	1	10	5	3
HARTFORD	2	1	1	0	8	12	2
BOSTON	3	1	2	0	14	12	2
BUFFALO	3	0	2	1	9	12	1
MONTRÉAL	**2**	**0**	**2**	**0**	**8**	**12**	**0**

Section Lester Patrick

PITTSBURGH	3	3	0	0	15	10	6
PHILADELPHIE	2	2	0	0	8	2	4
NEW JERSEY	2	2	0	0	10	7	4
ISLANDERS NY	2	0	2	0	6	8	0
RANGERS NY	2	0	2	0	8	11	0
WASHINGTON	2	0	2	0	5	11	0

Division Clarence Campbell

Section James Norris

TORONTO	2	1	0	1	12	9	3
ST.LOUIS	2	1	1	0	7	7	2
DETROIT	2	1	1	0	5	9	2
CHICAGO	3	1	2	0	7	10	2
MINNESOTA	1	0	0	1	4	4	1

Section Connie Smythe

WINNIPEG	2	2	0	0	8	5	4
CALGARY	3	2	1	0	14	11	4
VANCOUVER	1	1	0	0	4	3	2
LOS ANGELES	2	1	1	0	8	8	2
EDMONTON	3	1	2	0	9	11	2

Ligue nationale

Samedi
New Jersey 5, Boston 4
Hartford 6, Calgary 5
Buffalo 5, Toronto 5
Edmonton 5, **Montréal 4**
Minnesota 4, **Québec 4**
Los Angeles 5, Islanders 4
Pittsburgh 6, Rangers 5
Phil'phie 6, Washington 1
Detroit 4, Chicago 3
Vancouver 4, St. Louis 3
Dimanche
Boston 7, Hartford 2
Calgary 4, Buffalo 2
Pittsburgh 4, Chicago 1
Winnipeg 5, Edmonton 3
Hier
Minnesota à **Montréal**
Québec à Vancouver
Washington à Rangers
Mardi
Los Angeles à Pittsburgh
St. Louis à Toronto
Boston à Winnipeg
Mercredi
Montréal à Buffalo
Québec à Edmonton
Rangers à Chicago
Vancouver à New Jersey
Los Angeles à Detroit
Jeudi
Boston à Minnesota
Winnipeg à Hartford
Québec à Calgary
Washington à Islanders
Vancouver à Philadelphie
Vendredi
Pittsburgh à Buffalo
Toronto à New Jersey
Detroit à Edmonton
Samedi
Rangers à Islanders
Buffalo à Washington
New Jersey à Pittsburgh
Phil'phie à Hartford
Winnipeg à **Montréal**
Chicago à Toronto
Detroit à Calgary
Québec à St. Louis
Vancouver à Minnesota
Boston à Los Angeles

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Dimanche
Longueuil 6, St-Jean 3
Chicoutimi 7, Shawinigan 4
Laval 11, Verdun 4
Drum'ville 5, Granby 4
Hier
T-Rivières à Laval
Ce soir
St-Jean à Hull
Longueuil à T-Rivières
Verdun à Chicoutimi
Mercredi
Shawinigan à Granby
Vendredi
Drum'ville à Chicoutimi
Verdun à Granby
Hull à Longueuil
T-Rivières à Shawinigan
Laval à St-Jean

CLASSEMENT

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
LAVAL	8	4	4	0	56	49	8
HULL	8	4	4	0	42	39	8
LONGUEUIL	8	3	5	0	37	44	6
ST-JEAN	10	2	7	1	41	61	5
VERDUN	9	1	8	0	34	70	2

Section Frank Dilio

CHICOUTIMI	9	7	1	1	59	46	15
GRANBY	10	7	3	0	57	47	14
T-RIVIÈRES	9	5	3	1	73	47	11
SHAWINIGAN	9	5	3	1	51	41	11
DRUM'VILLE	10	5	5	0	56	62	10

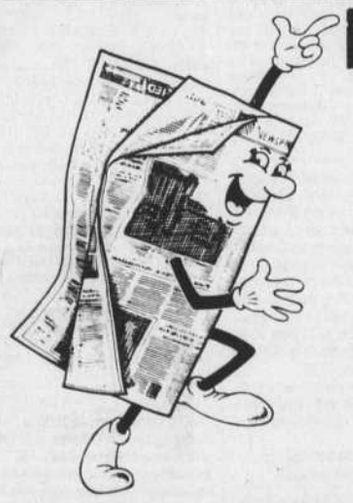

LES QUOTIDIENS MEILLEURS QUE JAMAIS

LA JOURNÉE DES QUOTIDIENS
Le jeudi 23 octobre 1986

Le Centre Sheraton Montréal

PROGRAMME
● 8 h 30:
Atelier: La création «Simple et efficace»
(sur réservation)
Animateur invité: M. Bill SOULCH, vice-président, Newspaper Marketing Bureau, New York
● 11 h 30: ouverture du bar
● 12 h 30: déjeuner
● Conférencier invité:

M. Paul L. Berger
Vice-président marketing
BANQUE NATIONALE DU CANADA

PRIX DE PRÉSENCE:
Voyage dans le monde
AIR CANADA

Voyage dans le monde avec Air Canada
Votre choix de destinations n'importe où dans le monde sur le réseau Air Canada (sauf Singapour et Bombay)

Village des Pins
SARASOTA, FLORIDA • 1-800-624-6333
Une semaine de vacances pour 4 personnes dans l'un des magnifiques condos du Village des Pins à Sarasota, Floride

Jean Côté, *président*

Réservations:
Publicité Club de Montréal
875-2565

Advertising and Sales Executives Club of Montreal
866-1668

Prix du billet:
Membres: 35$
Non-membres: 40$
Table de 10: 350$

LE DEVOIR · la presse · LE QUOTIDIEN · la tribune · The Gazette · LE SOLEIL · The Citizen · journal de montréal · the Record · LE DROIT · La Voix de l'Est · journal de québec · le nouvelliste

SPORTS

Le mauvais temps force le président Feeney à contremander le match d'hier

Nolan Ryan affronterait Gooden aujourd'hui

NEW YORK (AP) — Le président de la Ligue nationale de baseball, Chub Feeney, a contremandé le cinquième match de la série de championnat entre les Astros de Houston et les Mets de New York. Ce match a été remis à aujourd'hui, mais on ne s'attend pas à ce que la température s'améliore vraiment avant mercredi.

Avec la série à deux victoires de chaque côté, la recrue Jim Deshaies devait commencer le match d'hier pour les Astros. Il devait être opposé au gagnant du trophée Cy Young l'an dernier, Dwight Gooden.

Une pluie fine, mais régulière, a forcé Feeney à contremander le match à 4:22. Le match doit être présenté à compter de 1:05 cet après-midi, mais les météorologues prévoient 100% de chance de pluie.

Si le match ne pouvait avoir lieu, il serait reporté à mercredi et les sixième et septième matches seraient présentés à Houston jeudi et vendredi.

Nolan Ryan

Feeney a déclaré qu'il connaissait les prévisions pour mardi quand il a pris la décision de reporter le match. « Je ne voulais pas entreprendre le match pour y mettre fin quelques minutes plus tard. Nous tenterons de présenter le match demain », a dit le président.

La température ne devrait affecter en rien les lanceurs des Mets. Gooden sera au monticule pour le cinquième match et il sera suivi de Bob Ojeda.

« Tout ce que cela fait, c'est de donner à Gooden une journée de congé dont il n'a pas vraiment besoin, a dit Davey Johnson, gérant des Mets. Et les rapports météorologiques sont peu encourageants ».

Johnson a mentionné qu'il ne changerait en rien sa rotation même si le match était remis une autre fois.

Le gérant des Astros, Hal Lanier, a mentionné pour sa part que Deshaies céderait sa place à Nolan Ryan pour le cinquième match et que Bob Knepper, perdant du troisième match, serait au monticule lors du sixième match.

Si le match d'aujourd'hui est remis

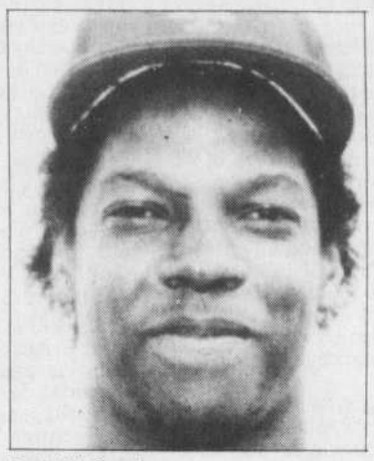
Dwight Gooden

également, Lanier a dit que Mike Scott serait un partant probable pour le sixième match.

« Je pourrais utiliser Ryan pour le cinquième match et utiliser soit Knepper, soit Scott dans le sixième match, tout dépendant du résultat du cinquième match », a dit Lanier.

Feeney a mentionné que le fait que le match devait être télévisé n'a rien eu à voir avec sa décision. « Habituellement, les gens de la télévision veulent savoir quand le match va débuter. Nous n'avons reçu aucun appel ».

L'arbitre en chef Doug Harvey a pour sa part déclaré: « Si le président avait cru que nous aurions pu jouer ce match sans danger pour les joueurs, nous l'aurions fait. C'est la seule façon que nous aurions pu disputer cette partie ».

Encore Mike Scott

Le lanceur partant Mike Scott, qui effectuait un départ après seulement trois jours de repos, a réédité le livre des records des ligues majeures en menant les Astros de Houston à une importante victoire de 3-1 sur les Mets de New York, dimanche soir.

Scott, qui a dominé la Ligue nationale avec 306 retraits au bâton durant la saison régulière, a limité les Mets à trois maigres coups sûrs en neuf manches et il est devenu le premier artilleur des ligues majeures à lancer deux matches complet pendant une série de championnat.

En sixième manche, il a encore inscrit son nom dans le livre des records lorsqu'il a éventé Lee Mazzilli — son cinquième retrait de la soirée et son 19e des séries, une nouvelle marque. L'ancien record de 18 appartenait à Dave Stieb, des Blue Jays de Toronto, depuis l'an dernier.

Alan Ashby et Dickie Thon ont dirigé l'offensive des Astros avec chacun un circuit.

L'unique point des Mets a été marqué en huitième manche sur un ballon-sacrifice de Danny Heep.

Pour ne pas être de reste, Scott, en blanchissant les Mets pendant 16 manches et deux tiers, fracassait un record de la Ligue nationale vieux de 12 ans. Don Sutton, avec 15 manches et deux tiers sans accorder de point en 1974, détenait l'ancienne marque.

Après une première manche sans conséquence, Glenn Davis a entamé la deuxième reprise en claquant un simple dans la droite. Après les retraits de Kevin Bass et Jose Cruz, Ashby a expédié une offrande de Sid Fernandez (0-1) par-dessus la clôture du champ gauche pour procurer une avance de 2-0 aux Astros.

Astros	ab	p	cs	pp	Mets	ab	p	cs	pp
				3					1
Doran 2b	4	0	0	0	Dykstra cc	4	0	1	0
Hatcher cc	4	0	0	0	Bckmn 2b	4	0	0	0
Garner 3b	3	0	0	0	Hrnndz 1b	4	0	0	0
Walling 3b	1	0	1	0	Carter r	4	0	0	0
Davis 1b	3	1	1	0	Strwbry cd	3	0	0	0
Bass cd	3	0	0	0	Wilson cg	3	1	1	0
Cruz cg	4	0	0	0	Knight 3b	3	0	1	0
Ashby r	3	1	1	2	Santana ac	2	0	0	0
Thon ac	3	1	1	1	Heep fs	0	0	0	1
Scott l	3	0	0	0	Sisk l	0	0	0	0
					Fernndz l	1	0	0	0
					Mazzilli fs	1	0	0	0
					McDowl l	0	0	0	0
					Johnsn fs	1	0	0	0
					Elster ac	0	0	0	0
Totaux	31	3	4	3	Totaux	30	1	3	1

Houston	020	010	000—3
New York	000	000	010—1

Point victorieux — Ashby (1).
E—Scott. LSB—Houston 3, New York 3. 2B—Walling. C—Ashby (1), Thon (1). BV—Backman (1). BS—Heep.

	ML	CS	R	PM	BB	RB
Houston						
Scott G, 2-0	9	3	1	1	0	5
New York						
Fernandz P, 0-1	6	3	3	3	1	5
McDowell	2	0	0	0	0	1
Sisk	1	1	0	0	1	0

D — 2:23. A — 55,038.

Le 6e match sera disputé ce soir à Boston

Henderson sauve les Red Sox

ANAHEIM (AP) — Dave Henderson, dont le circuit de deux points en neuvième manche s'était avéré le clou d'une remontée de quatre points, a claqué un ballon-sacrifice en 11e pour donner gain de cause 7-6 aux Red Sox de Boston. Ceux-ci ont ainsi échappé de justesse à l'élimination face aux Angels de la Californie, les meneurs 3-2 dans cette série de championnat de la Ligue américaine.

Le sixième match de la série sera disputé ce soir à Boston.

Les exploits de Henderson sont survenus après qu'une bévue défensive de sa part eut converti en circuit un double frappé par Bobby Grich en sixième manche alors que les Angels semblaient en voie de creuser l'écart et prendre une sérieuse option sur une participation en Série mondiale.

« Je croyais vraiment que la balle allait atterrir dans mon gant, a confié Henderson à propos du circuit de Grich. Qu'est-ce que vous voulez? Ce sont des choses qui arrivent ».

« Nous venons de livrer ce qui, à mon avis, sont les deux plus beaux matches de baseball qu'il m'ait été donné de voir », a commenté John McNamara, le gérant des Red Sox.

Don Baylor et Henderson ont tous deux claqué des circuits de deux points, pour faire fi à une avance de 5-2 des Angels qui semblaient sur le point de balayer les honneurs d'une série de trois matches à Anaheim après avoir divisé dans les deux premiers matches de la série disputés à Fenway Park.

Ce sont ces deux mêmes joueurs qui devaient être les artisans de la victoire hier en 11e manche.

Comme premier frappeur dans cette manche, Baylor fut atteint d'un lancer par Donnie Moore, le lanceur perdant. C'était la 36e fois cette saison que Baylor était touché par une balle et la 228e fois en carrière, un sommet dans l'histoire de la Ligue américaine.

Dwight Evans a enchaîné avec un simple qui poussa Baylor au deuxième sac et Rich Gedman, avec son quatrième coup sûr du match (un coup filé) a bondé les coussins. La table était mise pour Henderson qui poussa un ballon à mi-chemin au champ centre. C'était suffisamment loin pour pousser Baylor au marbre avec l'éventuel point de la victoire.

Le gain a été crédité à Steve Crawford, qui avait sorti les Red Sox d'une situation périlleuse en neuvième manche avec les buts remplis et un seul retrait. Il a aussi lancé en 10e manche.

Calvin Schiraldi, qui a encaissé une défaite crève-coeur en 11e manche samedi lors du quatrième match de la série, a été parfait en 11e hier pour avoir droit aux délices d'un précieux gain protégé.

Les Angels ont bataillé ferme, face à trois releveurs, pour égaler la marque 6-6 en neuvième manche.

Tirant de l'arrière 6-5, Bob Boone a amorcé la manche avec un simple aux dépens de Bob Stanley. Boone (3-en-3 dans le match et 9-en-17 dans la série) a cédé sa place au coureur suppléant Ruppert Jones qui a filé au deuxième sac sur un sacrifice de Gary Pettis.

Joe Sambito s'est amené en relève à Stanley et Wilfgong a frappé un roulant sur le premier lancer qui a échappé au joueur de deuxième but Marty Barrett. Jones n'a jamais arrêté de courir et a glissé sauf au marbre avec le point égalisateur, devançant de justesse le tir du voltigeur de droite Evans au receveur.

Red Sox	ab	p	cs	pp	Angels	ab	p	cs	pp
				7					6
Boggs 3b	5	0	1	0	Burlesn 2b	2	0	0	0
Barrett 2b	5	0	0	0	Wilfong 2b	3	0	2	2
Bucknr 1b	4	0	1	0	Schofild ac	5	0	1	0
Stapltn 1b	1	1	1	0	Downing cg	3	0	0	1
Rice cg	5	1	1	0	DeCncs 3b	5	1	2	0
Baylor fd	4	2	1	2	Grich 1b	5	1	1	2
Evans cd	5	0	1	0	Jacksn fd	5	0	1	0
Gedman r	4	2	4	2	Hendrck cd	3	0	1	0
Armas cc	2	0	0	0	White cd	2	1	1	0
Hendrsn cc	2	1	1	3	Boone r	3	1	3	1
Owen ac	2	0	0	0	Jones cs	0	1	0	0
Grenwl fs	1	0	1	0	Narron r	0	0	0	0
Romero ac	2	0	0	0	Pettis cc	3	1	1	0
Totaux	42	7	12	7	Totaux	39	6	13	6

Boston	020	000	004	01—7
Californie	001	002	201	00—6

Point victorieux — Henderson (1).
DJ—Californie 2. LSB—Boston 6, Californie 9. 2B—DeCinces 2, Gedman, Wilfong. C—Gedman (1), Boone (1), Grich (1), Baylor (1), Henderson (1). S—Burleson, Boone, Pettis. BS—Downing, Henderson.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Boston						
Hurst	6	7	3	3	1	4
Stanley	2 1-3	4	3	3	2	1
Sambito	0	1	0	0	0	0
Crawfrd G, 1-0	1 2-3	1	0	0	2	1
Schiraldi S, 1	1	0	0	0	0	2
Californie						
Witt	8 2-3	8	4	4	0	5
Lucas	0	0	1	1	0	0
Moore P, 0-1	2	4	2	2	1	0
Finley	0 1-3	0	0	0	0	0

Lucas a lancé à 1 frappeur à la 9e, Sambito à 1 frappeur à la 9e.
Atteints—Gedman par Lucas, Baylor par Moore.
D — 3:54. A — 64,223.

LES NISSAN 1987 VONT CHANGER VOTRE POINT DE VUE.

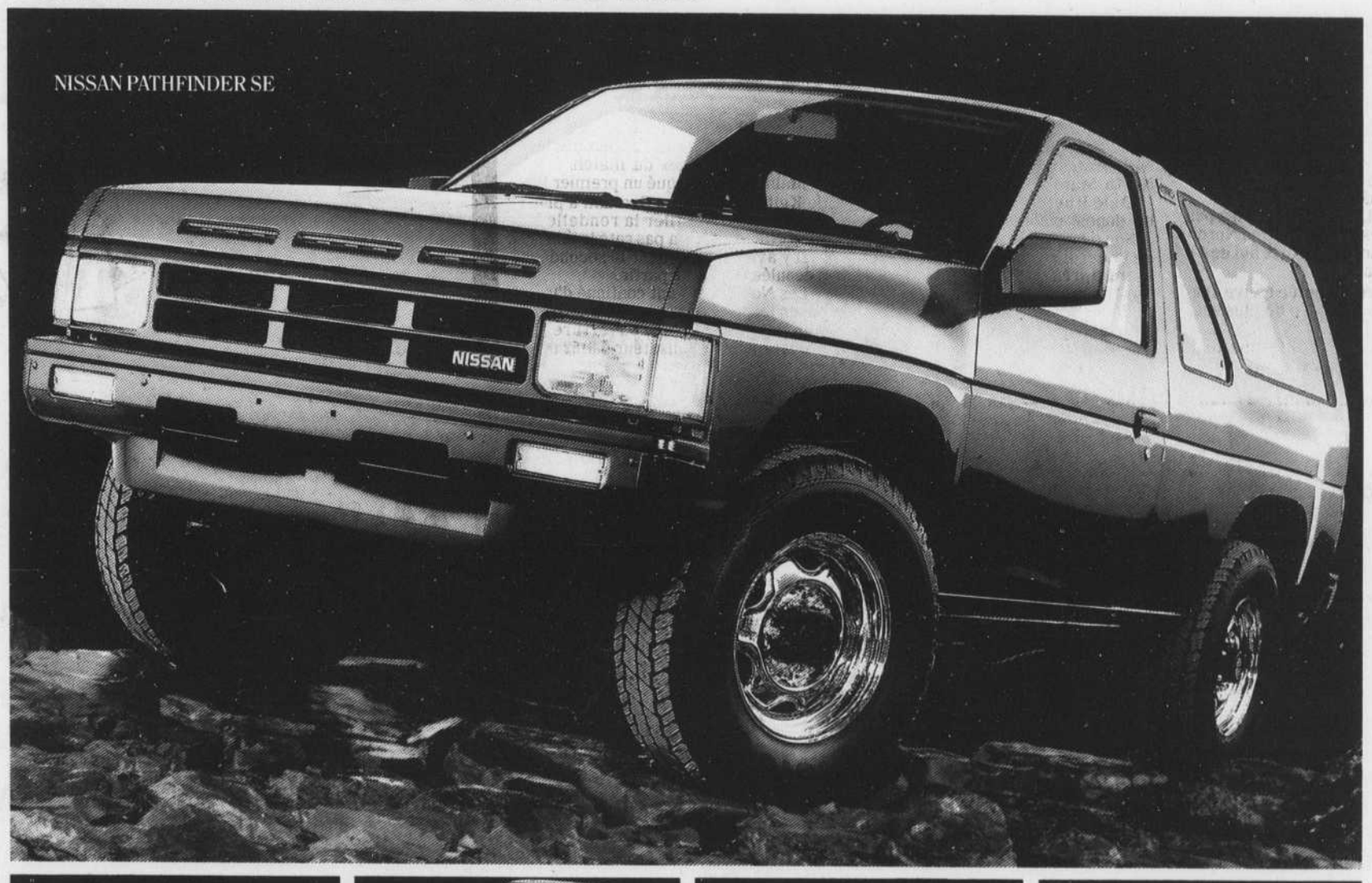

NISSAN SENTRA 1987

NISSAN MAXIMA 1987

LA NOUVELLE NISSAN MICRA 1987 À 5 PORTES

NISSAN STANZA 1987

NISSAN 200SX 1987

NISSAN HUSTLER 1987

NISSAN MULTI 1987

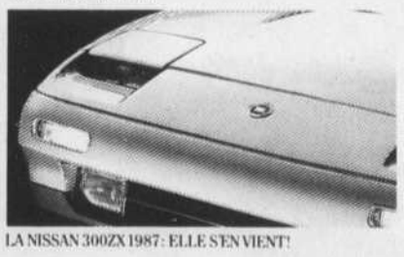
LA NISSAN 300ZX 1987: ELLE S'EN VIENT!

LES 87 SONT LÀ! Les Nissan 87 sont là et elles vont changer votre point de vue sur à peu près tout ce qui se déplace sur quatre roues! D'abord le Pathfinder, le véhicule sport utilitaire le plus nouveau au Canada. Votre concessionnaire Nissan vous fera voir comment ce véhicule extraordinaire combine l'utilité avec le luxe. Mais attention: vous pourriez vous laisser tenter par la nouvelle 200SX Turbo. Il y en a tellement qui succombent à son SX-Appeal!

Si vous cherchez le luxe performant, faites connaissance avec la Maxima. Pour ceux qui veulent arriver, la Maxima est un bon départ. Quant à la Stanza, voilà une voiture pour la famille, tellement bien équipée qu'elle ne vous laisse pratiquement pas d'options. Et si vous croyez qu'une voiture pour la famille n'en est pas une pour vous, la Sentra 1987 va changer votre point de vue... à un prix très raisonnable.

Vous aimez les grands espaces? Le Nissan 4 x 4 aussi! Et le King Cab le moins cher au Canada est toujours un Nissan.

Vous avez besoin d'espace? Alors examinez bien la Multi 1987. C'est une voiture pour la famille qui vous en donne à profusion. Il y a maintenant une Micra 5 portes qui pourrait vous intéresser. Encore plus de plaisir à un prix... qui fait plaisir!

Les Nissan 1987. Passez chez le concessionnaire Nissan: il vous fera voir un nouveau point de vue.

MAINTENANT C'EST NISSAN

Certains des équipements représentés ou décrits sont en option moyennant supplément.

NISSAN

LES PROS NISSAN

BROSSARD NISSAN INC.
9005, boul. Taschereau
BROSSARD 445-9811

AUTO GOUVERNEUR INC.
1501, boul. des Laurentides
LAVAL 668-1650

STE-EUSTACHE NISSAN LTÉE
801, boulevard Sauvé
STE-EUSTACHE 472-8666

ROGER BAUDIN AUTOMOBILES INC.
10511, avenue Bellevois
MONTRÉAL-NORD 321-8600

BROADWAY AUTOMOBILE LTÉE
7550, rue Broadway
VILLE LASALLE 366-8931

ALEXANDER NISSAN
4100, Chemin Gascon
ST-LOUIS DE TERREBONNE
477-1444

ST-LÉONARD NISSAN INC.
7770 Colbert
ST-LÉONARD 374-4421

GARAGE MODELAUTO INC.
12230 est, rue Sherbrooke
POINTE-AUX-TREMBLES
645-4546

CITÉ NISSAN
3500 ouest, rue Jean-Talon
MONTRÉAL 739-3175
2085 ouest, rue St-Catherine
(CENTRE-VILLE) MONTREAL
932-6677

FAIRVIEW NISSAN LIMITÉE
345, boul. Brunswick
POINTE-CLAIRE 697-9141

BAILLARGEON NISSAN
760 est, rue St-Charles
LONGUEUIL 677-8953

LABELLE NISSAN
818 Labelle Boulevard
BLAINVILLE 430-4120

GARAGE DUMOULIN LIMITÉE
8115, boulevard Lévesque
St-Francois, LAVAL
665-7450

SNYDER NISSAN LTÉE
2125, rue Notre-Dame
LACHINE 634-7211

MERCIER NISSAN INC.
55, boul. St-Jean-Baptiste ouest
VILLE MERCIER 691-9541

MANOIR NISSAN INC.
225, boul. Brien
REPENTIGNY 585-5824

BELLEMARE NISSAN LTÉE
10305, avenue Papineau
MONTRÉAL 382-2780

BRUCY AUTO INC.
900, boul. Harwood
VAUDREUIL 455-1434

SPORTS

3e victoire de McEnroe

SCOTTSDALE (AFP) — L'Américain John McEnroe, tête de série numéro un, a remporté hier sa troisième compétition d'affilée, en gagnant la finale du premier tournoi de Scottsdale (Arizona), comptant pour le Nabisco Grand Prix de tennis, et doté d'une bourse de $279,000, grâce à sa victoire en trois sets, 6-3, 3-6, 6-2, sur son compatriote Kevin Curren (numéro 3), au terme d'une rencontre de 2 heures et trois minutes.

Déjà vainqueur à Los Angeles et San Francisco depuis son retour sur le circuit, McEnroe a empoché $44,000, tandis que Kevin Curren, son adversaire malheureux, s'est consolé avec un chèque de $22,000.

Dixième joueur mondial au dernier classement de l'ATP (Association des Joueurs Professionnels), McEnroe, qui s'était débarrassé aisément de son compatriote David Pate au tour précédent, a éprouvé quelques difficultés en finale devant Curren, 21e à l'ATP.

Après avoir remporté sans trop de problème le premier set, grâce à un break au huitième jeu, il a dû ensuite céder son service au deuxième jeu de la manche suivante, gagnée sur le même score par son adversaire. Plus régulier, réussissant de superbes coups à la volée, McEnroe a enlevé le dernier set grâce à deux breaks, Curren ayant de sérieux ennuis avec sa première balle de service.

Grand Prix du Mexique

Le suspense demeure entier. . .

MEXICO (AFP) - L'Autrichien Gerhard Berger a remporté, dimanche, le Grand Prix du Mexique de Formule 1 devant le Français Alain Prost et le Brésilien Ayrton Senna.

Ce grand prix du Mexique allait-il être placé sous le signe du suspense? Dès le départ de la course on pouvait le penser. En effet, Nigel Mansell manquait complètement son départ, sa Williams tardant à démarrer. Devant, Senna et Piquet étaient tout prêts de s'accrocher. Et, si la Lotus conservait l'avantage à la première courbe, la Williams parvenait néanmoins à passer peu après.

La course n'en était qu'à quelques hectomètres que Patrick Tambay (Lola Ford) se trouvait éliminé (sortie) alors que Mansell avait concédé un handicap énorme. Dix-huitième, à près de 12 sec. de Piquet le leader au 1er tour, le Britannique était confronté au même problème que le champion en titre, le Français Alain Prost l'année dernière à Brands Hatch au Grand Prix d'Europe. Épreuve qui avait néanmoins consacré le pilote de l'écurie Marlboro McLaren.

Alors que Piquet prenait ses distances devant Senna, Prost, qui avait passé Berger au 6e tour, Alliot (Ligier- Gitanes) en 5e position, Alboreto (Ferrari) ayant abandonné (11e), Mansell tentait de refaire son retard. Au 7e tour, le Britannique était pointé en 11e position. Mais, au 12e tour, stupeur. Mansell s'arrêtait à son stand pour un changement de pneumatiques.

Un nouveau coup du sort pour le pilote de la Williams Honda, dont le handicap avait regrandi. 19e au 13e tour, il devait encore une fois solliciter sa monopoplace pour tenter de revenir sur le trio de tête, Piquet-Senna-Prost. Un trio qui, dans cet ordre, avait creusé l'écart sur les poursuivants, Berger, Johansson, Rosberg, Alliot et Brundle. Au 17e tour, Mansell était 16e à plus d'une minute de son coéquipier et adversaire.

Coups de théâtre

La valse des changements de pneumatiques allait bouleverser les positions. Alors que Prost s'était arrêté au 30e tour, Piquet (32e) et Senna (36e), Berger (Benetton BMW), lui, continuait son effort. Des pneumatiques dont le rôle devait s'avérer primordial.

Chez Pirelli (Benetton), la possibilité de faire la course sans changement était possible. Un atout pour l'Autrichien. Alors que dans le clan Goodyear, les Williams Honda de Piquet et Mansell, et la Lotus-Renault de Senna connaissaient d'énormes problèmes. Etant obligés d'effectuer un deuxième arrêt à leur stand. Seul Alain Prost et sa McLaren semblait épargné par les pneus. Et, au 46e tour, il s'installait en 2e position derrière Berger. Mais à une distance respectable. À près de 35 secondes.

Un troisième arrêt était même nécessaire pour Piquet. Pour Mansell en revanche, cela semblait aller mieux, le Britannique battant les records du tour. Mais en 8e position à plus d'un tour. Et, alors que l'on approchait du 60e tour, Prost roulait entre les deux Williams Honda. Derrière Piquet à qui le Français semblait devoir prendre un tour et devant Mansell qui n'allait pas tarder cependant à se dédoubler.

Car Prost, sachant que Berger était maintenant intouchable, levait le pied. Assurait une deuxième place qui lui permettait de rester dans la course au titre mondial avant l'ultime épreuve dans 15 jours à Adelaide en Australie. Tout comme Nelson Piquet qui, grâce à deux coups de théâtre, arrachait la 4e place devant Nigel Mansell. La Ferrari de Stefan Johansson en effet devait renoncer moteur en feu. Ainsi que Riccardo Patrese, ce dernier ayant fait un tête-à-queue.

Nigel Mansell devra donc attendre Adelaide pour le titre mondial. Adelaide où le Britannique sera toutefois sous la menace d'Alain Prost et de Piquet. Alors que Berger pouvait fêter dimanche soir à Mexico la première victoire de sa carrière.

L'Autrichien Gerhard Berger déclarait après sa première victoire à vie en Formule Un: « J'avais de la fièvre, sans doute une fatigue générale due à l'altitude. Je m'étais fait soigner avant le départ. Aujourd'hui, cela a été sans doute la plus belle victoire de Pirelli qui a affiché une écrasante supériorité sur les Goodyear et qui m'a permis de l'emporter. Ce premier succès ve réjouit d'autant plus qu'il me donne le meilleur moyen de remercier l'équipe que je vais quitter à la fin de cette saison ».

Les Alouettes encaissent un autre revers de 29-11

REGINA (PC) — Les Roughriders de la Saskatchewan ont profité de trois revirements en première demie pour inscrire 12 points et ils ont disposé des Alouettes de Montréal au compte de 29-11, dimanche, devant 17,422 spectateurs au Taylor Field de Regina.

Les Roughriders ont ainsi porté leur fiche à 6-7-1 cette saison et ils occupent toujours le cinquième — et dernier — rang de la section Ouest de la LCF. Quant aux Alouettes, 3-11, ils conservent le troisième rang dans la section Est.

Le demi inséré Tony Dennis a capté une passe de touché de 30 verges du quart Bernard Quarles à 5:49 du premier quart pour inscrire le premier majeur des Roughriders.

Le relais de Quarles a couronné une poussée de 95 verges des vainqueurs qui ont surtout profité de 54 verges de pénalités imposées aux porte-couleurs montréalais.

Le demi défensif Mike McGruder a inspiré cette poussée en mettant d'abord fin à une attaque des Alouettes en interceptant une passe de Brian Ransom dans la zone des buts.

Deux échappés de Greg Holmes sur des retours de bottés de dégagement ont ensuite résulté en des placements de 28 et 18 verges de Dave Ridgway au deuxième quart.

Ridgway a ajouté un placement de 45 verges au troisième quart en plus de réussir la transformation sur le touché de Ray Elgaard (passe de huit verges de Joe Paopao au troisième quart).

Ridgway avait précédemment loupé la transformation sur le touché de Dennis au premier quart.

Le vétéran botteur Zenon Andrusyshyn a produit neuf des 11 points des Alouettes avec des placements de 45, 35 et 29 verges.

Les deux autres points des perdants ont été le résultat d'un touché de sureté accordé par le botteur Mike McTague des Roughriders.

Walter Lewis, un ancien des Showboats de Memphis de la USFL qui en est à sa première saison dans la LCF, a pris la relève de Ransom pour les Alouettes au troisième quart.

Lewis a orchestré des poussées offensives de 100 et 41 verges, mais à chaque fois la défensive des Roughriders a évité le pire en réussissant des jeux-clés.

En fin de rencontre, le demi défensif Harry Skipper, un ancien Alouette qui en était à son premier match avec les Roughriders, a ajouté un touché d'assurance en interceptant une passe de Lewis.

Montréal a généré une offensive nette de 300 verges, 103 au sol et 221 par la voie des airs.

Paopao a complété 10 de ses 17 passes pour 204 verges de gains, dont un touché; Quarles a connu un match de six en 12 pour des gains de 89 verges et un touché.

Prenez vos aises, la classe Affaires déploie ses ailes

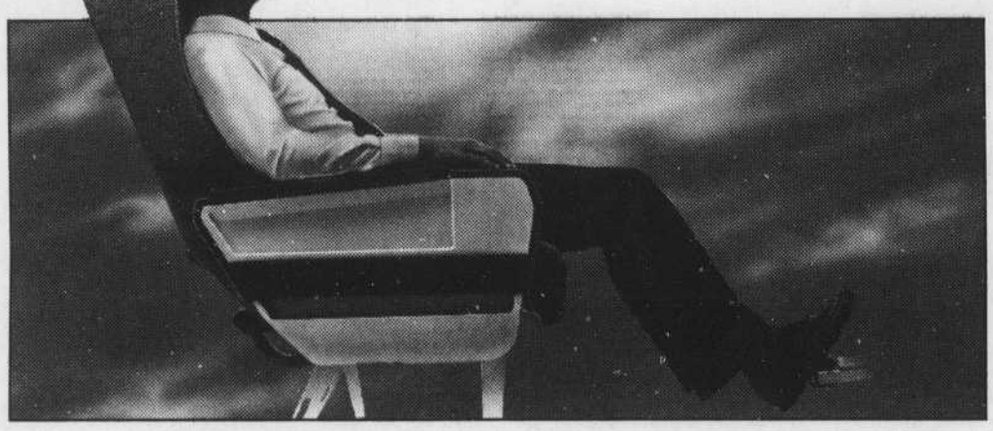

Espace, confort et distinction, la classe Affaires d'Air Canada s'affirme comme la norme d'excellence en Amérique du Nord. En vol, la cabine classe Affaires est spécialement aménagée pour vous offrir un espace de suprême sérénité. Votre fauteuil, d'une insolente largeur, vous offre l'inclinaison la plus horizontale et le plus de place pour les jambes disponible en avion avec même, en exclusivité, un repose-pied! La plus grande table du ciel se déploie devant vous, pour vous permettre de travailler, ou de boire et de manger sur serviette de lin et dans de la véritable porcelaine.

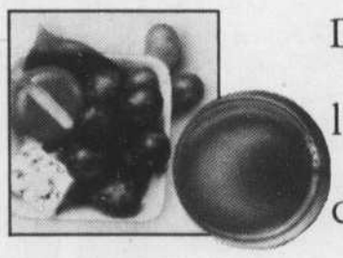

La classe Affaires d'Air Canada. Maintenant, le meilleur service au monde s'assortit de la meilleure grille horaire. Déjà huit destinations au Canada et aux États-Unis. À partir du 16 novembre, sept autres grandes villes d'Amérique du Nord. De plus, les membres de l'Aéroplan bénéficieront sur certains vols d'un boni de 1 000 milles à l'aller et au retour sur chaque voyage effectué entre le 16 novembre 1986 et le 31 janvier 1987. Prenez vos aises, le confort ne connaît plus de frontière, la classe Affaires déploie ses ailes.

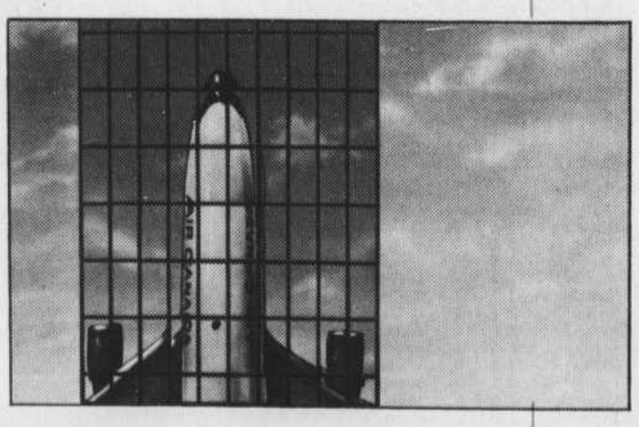

Classe Affaires

AIR CANADA

50 LE 50e ANNIVERSAIRE D'AIR CANADA

MEMBRE DE L'ALLIANCE CANADIENNE DES ASSOCIATIONS TOURISTIQUES
DRF 15008